

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'INITIATIVE LOCALE COMME MOTEUR DE LA TRANSITION SOCIOÉCOLOGIQUE : LE CAS DE
TROIS COMMUNAUTÉS RURALES

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

MAITRISE EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

PAR

LOUIS-PHILIPPE BLANCHETTE

JANVIER 2025

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Faire ce mémoire aura été plus long et plus éreintant que prévu. Conséquemment, toutes les personnes qui m'ont aidé ont dû faire preuve de patience afin de me soutenir tout au long du processus.

À ma direction de recherche, un sincère merci d'avoir été aussi présente lorsque j'en avais besoin après d'aussi longues périodes sans vous parler. Je suis reconnaissant de la liberté que vous m'avez accordée, mais sans vos éclairages et vos recadrages, je n'y serais jamais arrivé.

Aux participants à la recherche, vous avez tous pris beaucoup de temps dans des périodes particulièrement occupées pour vous, et pour ça, je vous remercie ! Merci de vous êtes livrés aussi franchement sur un thème délicat, que je vous imposais de surcroît, la transition sociale et écologique. L'accueil a été si chaleureux dans chacun des villages que j'ai finalement déménagé dans l'un d'eux.

À ma copine, qui en plus de relire les premières versions de chacune des parties de ce mémoire, m'a supporté malgré les nombreuses prolongations, qui m'a écouté dans mes hésitations et qui m'a écouté parler d'initiatives locales et de transition socioécologique pendant trois ans, merci ! Merci aussi d'être devenue une Camilloise parce que je te disais à quel point les initiatives locales sont porteuses de changement et que faire partie d'une communauté est plus important que tout le reste.

Finalement, merci à Laurent et Jules Poulin, quand je suis avec vous deux, rien d'autre n'existe, vous êtes tout ce qui compte.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----|
| REMERCIEMENTS | ii |
| LISTE DES FIGURES..... | v |
| LISTE DES TABLEAUX | vi |
| LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES..... | vii |
| RÉSUMÉ..... | ix |
| ABSTRACT | x |
| INTRODUCTION | 1 |
| CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE | 5 |
| 1.1 La crise environnementale..... | 5 |
| 1.2 La transition écologique..... | 8 |
| 1.3 La dévitalisation et la lutte pour la vitalité des territoires ruraux | 11 |
| 1.4 L’initiative locale | 14 |
| 1.4.1 Initiative locale et transition socioécologique | 16 |
| 1.4.2 L’initiative locale et la transformation sociale..... | 18 |
| CHAPITRE 2 MISE EN CONTEXTE DES INITIATIVES | 22 |
| 2.1 Les Ateliers des savoirs partagés | 22 |
| 2.2 Les initiatives étudiées..... | 25 |
| 2.2.1 Le Domaine du Lac Vert | 25 |
| 2.2.1.6 Portrait du territoire | 30 |
| 2.2.2 Une histoire liée au nourricier | 33 |
| 2.2.3 L’écoquartier de Petit-Saguenay..... | 33 |
| CHAPITRE 3 MÉTHODOLOGIE..... | 37 |
| 3.1 Une posture interprétativiste | 37 |
| 3.1.1 Une construction itérative de la recherche..... | 37 |
| 3.2 L’étude de cas | 38 |
| 3.3 Questions de recherche | 39 |
| 3.4 Pertinence du projet de recherche | 40 |
| 3.5 La sélection des initiatives | 41 |
| 3.6 La période d’étude | 42 |

| | | |
|---------------------------------------|--|-----|
| 3.7 | Échantillon et sélection | 42 |
| 3.8 | Entretiens semi-dirigés | 43 |
| CHAPITRE 4 CADRE D'ANALYSE | | 45 |
| 4.1 | L'agroécologie | 45 |
| 4.2 | Le tourisme durable/régénératif..... | 50 |
| 4.3 | Les écoquartiers | 55 |
| 4.4 | L'évaluation du potentiel de transformation sociale..... | 60 |
| 4.5 | Le cadre d'analyse utilisé | 63 |
| CHAPITRE 5 RÉSULTATS..... | | 66 |
| 5.1 | Participation à la gouvernance | 66 |
| 5.2 | Sensibilisation et apprentissages | 73 |
| 5.3 | Protection du territoire et de la biodiversité | 76 |
| 5.4 | Gestion des ressources | 79 |
| 5.5 | Autonomie territoriale | 83 |
| 5.6 | Réponses aux besoins sociaux | 85 |
| 5.7 | Processus réflexif | 87 |
| CHAPITRE 6 Analyse des résultats..... | | 91 |
| 6.1 | Bénéfices écologiques..... | 91 |
| 6.2 | Transformation sociale | 95 |
| 6.3 | Suggestions à partir de nos apprentissages pour accroître le potentiel écologique et transformateur des initiatives locales..... | 99 |
| CONCLUSION | | 101 |
| ANNEXE A Guide d'entretien..... | | 106 |
| ANNEXE B Liste des participants | | 107 |
| ANNEXE C Certification éthique | | 108 |
| RÉFÉRENCES | | 109 |

LISTE DES FIGURES

| | |
|---|----|
| Figure 1 Le <i>doughnut economy</i> | 10 |
| Figure 2 Le cercle de la dévitalisation locale | 12 |
| Figure 3 L'effet constituant de l'initiative locale | 16 |
| Figure 4 Le Multi Level Perspective | 19 |
| Figure 5 Cartographie des initiatives | 24 |
| Figure 7 Le bâtiment principal au Domaine du Lac Vert | 26 |
| Figure 6 Le lac au Domaine du Lac Vert | 26 |
| Figure 8 Présentation lors d'un forum citoyen | 30 |
| Figure 9 Le terrain de l'écoquartier | 33 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|----|
| Tableau 1 Les indicateurs agroécologiques..... | 49 |
| Tableau 2 Les indicateurs du tourisme durable/régénératif..... | 54 |
| Tableau 3 Les indicateurs d'écoquartier | 59 |
| Tableau 4 Les indicateurs du potentiel de transformation sociale des initiatives locales..... | 62 |
| Tableau 5 Les variables d'analyse combinées..... | 64 |

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

| | |
|--------|--|
| ASP | Ateliers des savoirs partagés |
| CIDSE | Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité |
| CRISES | Centre de recherche sur les innovations sociales |
| DEB | Développement économique Bellechasse |
| FAO | Food and Agriculture Organization of the United Nations |
| GES | Gaz à effet de serre |
| GIEC | Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat |
| HLPE | High Level Panel of Experts |
| HMR | Higgins, Martin et Raynauld |
| IPBES | Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services |
| IPCC | The Intergovernmental Panel on Climate Change |
| NSA | Neighborhood sustainability assessment |
| MAPAQ | Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec |
| MLP | Multi Level Perspective |
| MRC | Municipalité régionale de comté |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |

| | |
|-------|--|
| PDCN | Plan de développement d'une communauté nourricière |
| POPS | Produits originaux de Petit-Saguenay |
| TSÉ | Transition sociale et écologique |
| UNTWO | United Nation World Tourism Organization |
| WWF | World Wildlife Fund |

RÉSUMÉ

Au Québec, plusieurs milieux ruraux parviennent à affronter la dévitalisation grâce à des initiatives locales innovantes. Étant donné la littérature abondante sur l'importance de l'initiative locale pour mener à bien une transition socioécologique, cette recherche explore le lien entre ce type d'initiative comme réponse à la dévitalisation et la transition socioécologique. Pour ce faire, nous avons mené quinze entretiens semi-dirigés afin d'étudier trois initiatives visant à contrer la dévitalisation, à travers le prisme de la transition socioécologique. Les territoires étudiés participent aux Ateliers des savoirs partagés 2.0, une démarche visant à partager les connaissances entre acteurs terrain et chercheurs, ainsi qu'entre les territoires. La question principale de cette recherche est la suivante : Comment l'initiative locale mise en place dans un processus de développement territorial en milieu rural peut-elle permettre d'initier ou de soutenir la transition socioécologique ? Afin d'identifier les bénéfices écologiques des initiatives, nous avons utilisé des thématiques d'analyse distinctes pour chacune d'elles. Ainsi, nous avons étudié l'agroécologie pour le Plan de développement d'une communauté nourricière de Saint-Camille, le tourisme durable/régénératif pour l'initiative de reconversion de la congrégation religieuse dans la municipalité régionale de comté de Bellechasse et les écoquartiers pour l'écoquartier de Petit-Saguenay. La recherche montre que les initiatives locales visant la revitalisation des territoires constituent un terreau fertile pour initier ou soutenir la transition socioécologique en proposant des solutions novatrices aux problèmes écologiques. Elles favorisent également une large participation à la gouvernance, ce qui facilite la recherche de compromis et l'acquisition de connaissances. Toutefois, des limites subsistent, notamment en ce qui concerne le potentiel de transformation sociale, qui pourrait être accru par un renforcement du processus réflexif des acteurs.

Mots-clés : Initiatives locales, dévitalisation, transition socioécologique, transformation sociale

ABSTRACT

In Quebec, several rural areas are successfully coping with devitalization through innovative local initiatives. Given the abundant literature on the importance of local initiative in achieving a socio-ecological transition, this research explores the link between local initiative as a response to devitalization and socio-ecological transition. To this end, we conducted 15 semi-structured interviews to study three initiatives combating devitalization through the prism of socio-ecological transition. The territories studied are members of *les Ateliers des savoirs partagés 2.0*, a project aimed at sharing knowledge between actors in the field and researchers, as well as between territories. The main question of this research is as follows: How can local initiatives implemented as part of a territorial development process in rural areas help to initiate or support socio-ecological transition? In order to identify the ecological benefits of the initiatives, we used separate analysis themes for each of the projects. Thus, we studied agroecology for the Saint-Camille Nourishing Community Development Plan, sustainable/regenerative tourism for the religious congregation conversion project in the Bellechasse regional county municipality, and eco-districts for the Petit-Saguenay eco-district. The analysis concludes with an assessment of the potential for social transformation, essential for the socio-ecological transition. We conclude that local initiatives aimed at revitalizing territories provide fertile ground for initiating or supporting the socio-ecological transition by proposing innovative solutions to ecological problems. They also encourage broad participation in governance, which facilitates the search for compromise and the acquisition of knowledge. Limitations remain, however, particularly with regard to the potential for social transformation, which could be enhanced by strengthening the reflexive practice of actors.

Keywords: Local initiatives, devitalization, socio-ecological transition, social transformation

INTRODUCTION

Au Québec, comme ailleurs en Occident, l'exode rural, en particulier celui des jeunes, a entraîné une perte de population dans les campagnes, en plus d'un vieillissement de la population. À partir des années 1950, la modernisation du milieu agricole a marqué le début d'une transformation rapide vers une économie de marché, ce qui a exigé une augmentation de la productivité (Vachon, 2011). Les régions périphériques, incapables de suivre ce mouvement, notamment en raison de la qualité de leurs sols agricoles et de leur éloignement, ont eu du mal à adapter leur économie. Devant l'incapacité à créer des emplois pour les habitants, l'exode devient la seule option (Vachon, 2011). Un peu partout au Québec, ce phénomène de dévitalisation a entraîné d'importantes pertes de services : fermeture des caisses populaires, des bureaux de poste, des écoles, etc. (Klein *et al.*, 2015). En Gaspésie, dans les années 1970, certains villages ont été fermés (Lanouette et Bouvet, 2011). Au Québec, entre 2006 et 2023, le nombre de villages de moins de 1000 habitants sans commerce de détail a doublé (Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2024). Au cours des dernières années, nous avons assisté même à la fermeture des services d'urgence dans certains hôpitaux (Carabin, 2024).

Heureusement pour la survie des villages québécois, des personnes résidentes luttent activement contre la dévitalisation qui les menace (Klein, 2014). Par exemple, des coopératives sont créées pour remplacer les épiceries et les dépanneurs qui ferment (Bellemare, 2023). Ces initiatives ont produit des effets positifs significatifs sur leur communauté (Klein, 2014).

Une autre crise sévit actuellement, touchant aussi bien les villes que les campagnes : la crise écologique. Selon une vision de transition socioécologique, afin d'éviter le pire de cette crise, il serait nécessaire de transformer profondément nos modes de développement (Audet, 2016). En répondant de telle façon à la dévitalisation, l'initiative locale nous amène à nous interroger sur leur efficacité face à d'autres problèmes complexes. La littérature sur l'initiative locale en lien avec la crise environnementale est d'ailleurs abondante (Sengers *et al.*, 2016). Dans ce contexte, une grande variété d'expériences a été amorcée avec l'objectif de soutenir une transition écologique : ateliers de réparation de vélos, renforcement de l'économie locale, reconnexion avec la nature, ateliers éducatifs sur l'environnement, ateliers de jardinages, etc. (Matthies *et al.*, 2019).

Compte tenu de l'importance de la crise écologique et de la capacité des milieux ruraux à innover pour combattre la dévitalisation, il est pertinent de se demander si les initiatives locales peuvent également participer à la transition. Nous posons donc la question de recherche suivante : Comment l'initiative locale mise en place dans un processus de développement territorial en milieu rural peut-elle permettre d'initier ou soutenir la transition socioécologique ?

Afin de répondre à cette question, nous avons mené une recherche de 2021 à 2024. Nous avons sélectionné trois initiatives locales en cours d'implémentation qui semblaient aborder des questions écologiques, tout en répondant principalement à des préoccupations de développement territorial dans un contexte de dévitalisation. Ce type d'initiative est particulièrement intéressant, car il ne regroupe pas nécessairement que des personnes engagées dans une lutte contre la crise écologique. Nous avons émis l'hypothèse que ces initiatives, bien qu'axées sur la revitalisation de territoires ruraux, pourraient également servir de cadre pour apporter des solutions écologiques. Nous nous interrogeons sur les points suivants : lorsque des personnes partageant des valeurs communes liées au développement se rencontrent pour mettre en œuvre une initiative, abordent-elles également la question environnementale ? Sont-elles capables de se projeter dans l'avenir et d'inclure des réponses à la crise environnementale ? Existe-t-il des thèmes ou des obstacles récurrents qui freinent la mise en place de solutions écologiques ?

Devant l'ampleur de la crise écologique, toutes les initiatives, quelles que soient leurs finalités principales, devraient inclure une perspective environnementale afin d'assurer leur viabilité à long terme. À ce niveau, plusieurs innovations écologiques s'inscrivent dans le modèle du *doughnut economy* (Raworth, 2017), qui vise à respecter les limites planétaires tout en garantissant des conditions socioéconomiques minimales (Matthies *et al.*, 2019). Ce modèle sera exploré plus amplement dans la section 1 traitant de la problématique de notre recherche.

Pour obtenir les résultats de cette recherche, nous avons réalisé des entretiens semi-dirigés avec des acteurs des initiatives locales. Ces entretiens ont permis de dévoiler les aspirations individuelles des personnes interviewées ainsi que leur perception des décisions et des discussions collectives.

La première partie de ce mémoire est consacrée à la présentation de la problématique, en commençant par la crise environnementale. Bien que cette crise soit largement connue, nous cherchons à établir des bases solides tout en soulignant l'importance du problème. Nous verrons différentes facettes de la crise et certaines limites à ne pas franchir. Directement en lien avec la crise environnementale, nous

présenterons ensuite la transition écologique. Afin de bien comprendre le concept, il est crucial de différencier les différents discours sur la transition écologique. En effet, comme l'a été le terme « développement durable », celui de « transition écologique » est employé par diverses personnes et institutions pour désigner des visions parfois divergentes. En posant les bases et en choisissant le terme « transition socioécologique », nous affirmons le besoin d'une transformation sociale significative. Suite à cette section, nous nous concentrerons sur la dévitalisation, en explorant ses causes et ses conséquences. Nous brosserons également un portrait historique de la lutte contre la dévitalisation au Québec. Bien que diverses approches du développement se sont succédé par le passé, l'initiative locale aujourd'hui est au cœur du développement territorial. Ainsi, nous présenterons l'initiative locale comme une réponse à la dévitalisation, puis comme une réponse à la transition socioécologique, et enfin, comme réponse à la transformation sociale.

Le chapitre suivant porte sur les différentes initiatives étudiées soit l'élaboration d'un Plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN) de Saint-Camille, la reconversion du site occupé par une congrégation religieuse dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Bellechasse et le développement d'un écoquartier à Petit-Saguenay. Ce chapitre trace un portrait des différents territoires étudiés et présente quelques éléments permettant de mieux comprendre le contexte dans lequel chaque initiative a vu le jour. Un élément de contexte particulièrement important introduit le chapitre : les Ateliers des savoirs partagés (ASP). Cette expérience de croisement de savoirs constitue le lien entre les trois territoires.

Le troisième chapitre est dédié à la méthodologie. Nous commencerons par exposer les questions de recherche et les objectifs y sont associés. Ensuite, nous détaillerons la réflexion qui sous-tend cette méthodologie, en plus de discuter des méthodes de collecte et d'analyse des données.

Le quatrième chapitre est consacré à la présentation des quatre cadres d'analyse. Nous y présentons trois cadres d'analyse distincts, chacun correspondant à une initiative spécifique. Afin de respecter les domaines d'activités des initiatives, nous avons pris la décision d'utiliser des concepts adaptés à chaque domaine, soit l'agroécologie pour le PDCN de Saint-Camille, le tourisme durable/régénératif pour l'initiative de reconversion du site occupé par la congrégation religieuse, et les écoquartiers pour l'écoquartier de Petit-Saguenay. Étant donné que ces initiatives sont encore en cours, nous ne pouvons pas étudier leurs effets réels. Nous nous intéressons plutôt à leur potentiel en nous appuyant sur certains

travaux sur le sujet. Finalement, nous proposerons une méthode pour uniformiser ces cadres en regroupant les différents indicateurs sous des variables communes.

Le cinquième chapitre présente les résultats de notre analyse. Nous montrons ce que nos indicateurs nous donnent à voir sur chacune des initiatives étudiées. Les résultats sont organisés selon les sept variables suivantes : la participation à la gouvernance, la sensibilisation et les apprentissages, la protection du territoire et de la biodiversité, la gestion des ressources, l'autonomie territoriale, les réponses aux besoins sociaux, et le processus réflexif.

Dans le sixième chapitre, nous analysons et discutons des résultats. Nous répondons à notre question principale en examinant les aspects écologiques des initiatives et leur potentiel de transformation sociale. Les sept variables sont utilisées, mais présentées dans un ordre différent. Les variables sont ordonnancées en fonction de leur effet principal, soit sur les bénéfices écologiques intrinsèques à l'initiative ou sur leur potentiel transformateur. Nous observons que les initiatives présentent des éléments intéressants en termes de bénéfices écologiques. En réalité, malgré les difficultés substantielles rencontrées pour réduire l'impact environnemental des initiatives, la majorité des acteurs montre un fort engagement envers la protection de l'environnement et voit comme condition de succès de l'initiative, la diminution de leur impact environnemental. Au niveau du potentiel de transformation sociale, nous remarquons plusieurs éléments concordants avec le cadre d'analyse, qui nous permettent de conclure à un certain potentiel de transformation sociale. Toutefois, la recherche permet également de conclure à l'existence de lacunes au sein des différentes initiatives étudiées.

Finalement, la conclusion offre un récapitulatif du mémoire tout en mettant en lumière certaines limites de la recherche. Nous soulignons notamment la difficulté de travailler avec des initiatives en cours de développement et dans des domaines d'activité très diversifiés. Nous soulignons également les apprentissages que nous avons faits et comment des recherches futures, surtout en misant sur des recherches partenariales ou axées sur la recherche-action, pourraient permettre de faire avancer davantage, tant les connaissances que la transition socioécologique elle-même.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE

La problématique de cette recherche se situe à la confluence de la réflexion sur deux enjeux. Le premier concerne la crise environnementale et la transition écologique. La crise environnementale est vue ici comme le défi devant être relevé et la transition écologique, comme une manière de le surmonter. Le deuxième enjeu est celui de la dévitalisation rurale. Le monde rural subit des transformations importantes amenant plusieurs communautés à lutter contre le recul démographique, la perte des services de proximité ou encore le manque de possibilités professionnelles pour les jeunes.

Ce chapitre est structuré de manière à, d'abord, présenter sommairement la crise environnementale en introduisant certains concepts qui nous paraissent importants, ainsi que la transition écologique en nous intéressant à différents types de transition. Ensuite, la dernière partie du chapitre porte sur la dévitalisation et également, sur le développement territorial qui est posé comme une réponse à la dévitalisation. Finalement, l'initiative locale, l'objet d'étude de cette recherche, est abordée en rapport à sa capacité d'habiliter les communautés locales à faire face aux deux enjeux centraux de cette recherche.

1.1 La crise environnementale

L'existence de la crise écologique ainsi que les conséquences de celle-ci ne soulèvent plus de doutes. Les différents scénarios conçus par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévoient, même pour les plus optimistes, une hausse de la température d'au minimum de 1,5 °C par rapport au niveau préindustriel d'ici 2100 (IPCC, 2023). Si la hausse des températures était limitée à ce niveau, les conséquences sur les écosystèmes seraient tout de même très importantes (IPCC, 2023). Le réchauffement climatique est déjà bien entamé. Entre 2011 et 2020, la température était déjà environ 1,09 °C plus élevé qu'avant l'ère industrielle (IPCC, 2023). De plus, les impacts de ce réchauffement sont plus importants que ce qui était prévu. Durant ces années, nous avons connu plus de chaleurs extrêmes, de précipitations fortes, de sécheresses et de périodes aux conditions propices aux feux de forêt (IPCC, 2023).

Par contre, ces conséquences restent moins dommageables en comparaison de celles des scénarios plus graves du GIEC. Selon l'IPCC (2023), entre le scénario d'un réchauffement de 1,5 °C (la cible) et un de 4,5 °C (ce vers quoi nous tendons en raison des politiques actuelles), les conséquences diffèrent grandement. À

ce niveau, Steffen et ses collègues (2015) remettent en doute la capacité de l'humain de vivre harmonieusement sur terre, en qualifiant celle-ci de *hot house planet*.

La limitation de la hausse du réchauffement climatique est d'autant plus importante qu'il existe des points de bascule. L'atteinte de ceux-ci créerait une situation irréversible et une accélération rapide des changements climatiques. Par exemple, la circulation thermohaline dépend grandement du refroidissement des eaux tout près du Groenland (Lenton *et al.*, 2008). La disparition des glaciers pourrait donc ralentir ou à plus long terme, arrêter la circulation thermohaline. À son tour, ce phénomène contribuerait à augmenter le réchauffement climatique à l'échelle globale (Lenton *et al.*, 2008). Des chercheurs évaluent que la boucle de rétroactions ¹ pourrait se poursuivre ainsi jusqu'à des réchauffements planétaires catastrophiques (Steffen *et al.*, 2018). L'incertitude sur ces points de bascule est très grande. Si, en 2008, on croyait que le point de bascule de la fonte des glaciers du Groenland se trouvait entre un réchauffement de 1,9 °C et 4,6 °C (Lenton *et al.*, 2008), les plus récentes études indiquent que l'on a peut-être déjà dépassé ce point de bascule (Pattyn *et al.*, 2018).

Afin de respecter un scénario dans lequel nous ne dépassons pas largement la cible pour ensuite essayer par divers moyens de réduire la température globale moyenne, nous devrions réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 58 % d'ici 2030 et de 93 % d'ici 2050 (IPCC, 2018). La nécessité de diminuer les GES est connue depuis plus de 50 ans. Or, ces émissions n'ont fait qu'augmenter depuis (Dhakal, 2022). Au Québec, dans les 30 dernières années, les émissions ont varié de plus ou moins 10 %, restant aujourd'hui à un point comparable au niveau de 1990 (Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 2021).

Le dernier plan de lutte aux changements climatiques adoptés par le gouvernement du Québec cible une diminution de 37,5 % d'ici 2030 (Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, 2023), loin du 58 % nécessaire à l'échelle globale. De ce chiffre, environ 30 % de la réduction n'est pas associée à une mesure ou une politique et ne dispose donc pas de plan précis (Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, 2023). Un autre rapport, réalisé en 2020 par le Réseau action climat Canada, indique que les émissions de GES du Québec doivent diminuer beaucoup plus drastiquement (Holz, 2020). En effet, si les

¹ « Mécanisme cyclique par lequel les effets d'une hausse des températures en amplifient les causes, menant à l'intensification du réchauffement planétaire » (Office québécois de la langue française, 2019, [s.p.]).

chiffres du GIEC sont à l'échelle planétaire, le Réseau action climat Canada travaille à l'échelle canadienne, et ajoute des critères de responsabilité et de capacité financière du pays. En utilisant ces critères, le Québec devrait diminuer ses émissions, par rapport au niveau de 1990, de 168 % à 194 % d'ici 2030 (Holz, 2020). Pour y arriver, la province devrait réduire leurs propres émissions de 60 % et financer des projets de réduction des émissions à l'international pour compenser la différence.

Bien que la crise climatique puisse créer des conséquences catastrophiques, Steffen et ses collègues (2015) rappellent que les émissions de GES ne constituent qu'un facteur parmi d'autres. En effet, la crise environnementale comporte huit grandes catégories d'impact de l'humain sur l'environnement, en plus des changements climatiques, soit l'intégrité de la biodiversité, l'introduction de nouvelles entités dans la biosphère, la destruction de la couche d'ozone, la surcharge des aérosols dans l'atmosphère, l'acidification des océans, le dérangement des cycles biogéochimiques, l'utilisation de l'eau douce et les changements d'utilisation des sols (Steffen *et al.*, 2015). Des limites à ne pas franchir pour pouvoir continuer à vivre sur une planète telle que nous l'avons connue dans les derniers siècles existent pour chacune des catégories. Toujours selon Steffen (2015), deux catégories sont plus importantes que les autres : les changements climatiques et la perte de biodiversité. En effet, ces deux variables sont corrélées à toutes les autres. Un dépassement d'une seule de ces deux limites serait suffisant pour faire changer l'état de la planète telle que nous la connaissons.

La perte de biodiversité s'accélère elle aussi : un million d'espèces vivantes, végétales ou animales, sur les huit millions, sont en danger de disparition (IPBES, 2019). La population de vertébrés a diminué de 69 % depuis 1970 (Zoological Society of London et WWF, 2022) et 75 % de la surface de la planète a été altérée de manière significative par les humains (IPBES, 2019). Ces pertes ont déjà des effets sur les communautés. Par exemple, 40 % de la population humaine mondiale est affectée par la dégradation des terres et le secteur agricole pourrait connaître des pertes de l'ordre de 577 milliards de dollars américains au cours des prochaines années (IPBES, 2019). Devant ces problèmes, la nécessité de changements profonds dans nos sociétés ne fait plus de doute. Le champ d'études de la transition écologique s'intéresse aux façons d'opérer ces changements.

1.2 La transition écologique

La transition écologique est définie comme « fundamental transformation towards more sustainable modes of production and consumption » (Markard *et al.*, 2012, p. 956). Plusieurs facteurs rendent cette transformation particulièrement difficile à mettre en place, notamment l'incertitude liée à la crise environnementale, la gouvernance mal adaptée à ce type de transition et les verrouillages des principaux systèmes institutionnels (Audet, 2015).

Concernant l'incertitude, Beck (2001) postulait il y a déjà plus de 20 ans, que nous étions arrivés, depuis un certain temps, dans une aire aux risques disproportionnés qu'il nomme société du risque. Il décrit les dangers de la société du risque de la façon suivante : « 1) ne sont limités ni dans l'espace, ni dans le temps, ni sur le plan social, 2) ne peuvent être imputés à des personnes selon les règles de la causalité, de la culpabilité et de la responsabilité en vigueur, et 3) ne peuvent faire l'objet d'une compensation ou d'une quelconque assurance » (Beck, 2001, p. 376).

Beck (2001) indique également que toutes les limites calculées sont incertaines puisqu'elles ne prennent pas en considération toute la complexité des interactions entre les divers éléments. De leur côté, Kemp et Loorbach (2006) parlent de problèmes « vilains » (traduction de Audet, 2015) ou « *wicked* », pour définir la situation de la crise écologique. Les problèmes sont vilains puisqu'ils sont d'une ampleur complètement différente de ce que nos systèmes de gouvernance sont capables d'affronter. D'abord, ils agissent de manières différentes à divers niveaux (Kemp et Loorbach, 2006). Par exemple, les conséquences du réchauffement climatique ne surviennent pas sur le territoire sur lequel ont été émis les gaz à effet de serre. Les solutions doivent donc être internationales, mais il n'existe pas de système de gouvernance mondiale efficace. De plus, les « vilains » problèmes touchent des acteurs complètement différents qui n'ont pas l'habitude de travailler conjointement (Kemp et Loorbach, 2006). Comme les crises touchent tout le monde et toutes les sphères de la société, les acteurs ne peuvent pas se permettre de travailler chacun dans leur domaine respectif, mais doivent travailler en coopération. Finalement, ces problèmes peuvent être solutionnés uniquement sur un temps long (Kemp et Loorbach, 2006).

Une gouvernance réflexive permet d'agir de manière agile sur des problèmes dont les conséquences ne sont pas encore vécues et sont aussi en partie inconnues (Voß et Kemp, 2015). Selon Voß et Kemp (2015) toujours, la gouvernance réflexive revêt cinq grandes composantes :

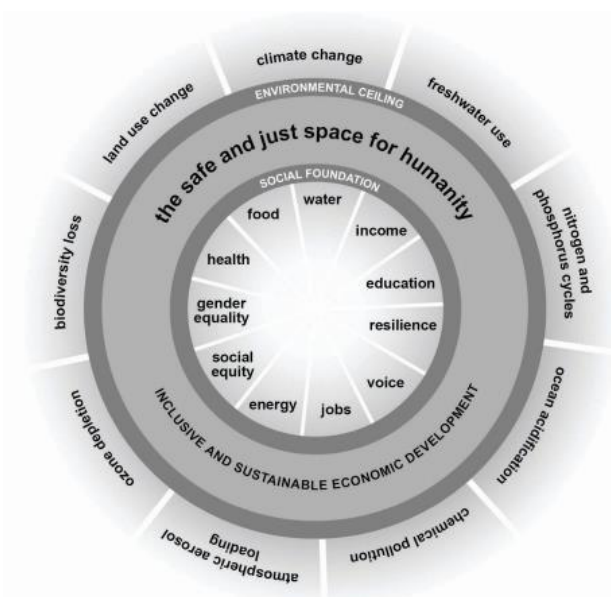
- L'intégration de connaissances variées : la crise environnementale et la transition écologique touchent à différents domaines. Pour parvenir à mettre en œuvre la transition, il faut favoriser la collaboration de spécialistes, d'acteurs terrain et de chercheurs provenant de domaines variés.
- L'adaptabilité des stratégies et des institutions : comme mentionné précédemment, l'incertitude liée à la crise climatique rend impossible une prévision précise des conséquences dans leurs différentes facettes, mais également, la répercussion des mesures prises pour y faire face. Il faut donc mettre en place des stratégies et des institutions plus agiles dans l'évaluation de la crise et des solutions.
- L'anticipation des effets à long terme de la crise écologique et des mesures pour la contrer : les effets des changements climatiques ou des transformations sociales peuvent être difficiles à corréliser directement avec leurs causes. Les stratégies mises en œuvre aujourd'hui pourraient paraître adéquates, mais finalement mener à un cul-de-sac décisionnel. Pour éviter cela, il faut prévoir les effets des décisions prises aujourd'hui.
- Des objectifs modifiables établis collectivement : Pour arriver à arrimer les politiques à la crise écologique, il faudra transformer les politiques, les faire évoluer ou même reculer. Pour arriver à toujours aller dans la bonne direction, il faudra toujours se fier à l'atteinte d'objectifs qui ont une grande légitimité et qui sont modifiables selon les informations les plus à jour.
- La collaboration dans le développement de stratégies : les stratégies doivent être développées en incluant toutes les parties prenantes, afin d'avoir une certaine légitimité. Le partage entre les parties prenantes permettra aux différentes actions de converger vers une même stratégie.

Maintenant que nous avons défini le concept de transition, il apparaît important d'expliquer comment, dans son emploi usuel, ce concept peut désigner des projets écologiques complètement différents. Ainsi, le terme « transition écologique » peut faire l'objet d'un discours technocentré. Ce discours soutient que par la mise en place des bonnes politiques publiques, les technologies vertes pourront se développer, ce qui permettra de réussir la transition (Audet, 2016). Dans ce type d'approche, le problème du réchauffement climatique est souvent isolé, ce qui amène ceux qui tiennent ce discours à se concentrer sur l'énergie. Certains parlent alors de transition énergétique. De l'autre côté du spectre, les discours écocentristes envisagent avant tout la transition comme devant venir « du bas », en mettant de l'avant la nécessité d'une reprise de pouvoir par les acteurs locaux, en proposant une transformation sociale en profondeur. Les groupes mobilisant ce discours souhaitent une rupture avec le système dominant (Audet, 2016). Entre ces deux discours, il existe bien entendu un ensemble de positions différentes.

Dans le cadre de ce mémoire, l'utilisation du qualificatif « socioécologique » plutôt qu'« écologique », « énergétique », « pour une économie sobre en carbone » ou « pour une économie verte » (Audet, 2016), positionne la transition beaucoup plus près du mouvement vers une transition écocentré. Le terme socioécologique insiste sur la combinaison des luttes sociales et écologiques dans une quête d'un système plus juste et plus durable (Courtemanche *et al.*, 2022).

Des modèles ont été développés pour illustrer la nécessité que la transition se fasse également dans une optique de justice sociale. En plus des limites planétaires, discutées précédemment, qui agissent comme des plafonds à ne pas dépasser pour maintenir la planète dans un état similaire à celui des derniers siècles, il importe d'assurer le respect de conditions de vie décentes pour tous. À ce sujet, le *doughnut economy* de Raworth (2017) est un modèle intéressant (figure 1). En effet, il ajoute à celui de Steffen et ses collègues (2015) un plancher de conditions de vie humaine, imposant un seuil minimum à garantir à tous les humains (Raworth, 2017). Le beigne montre l'équilibre entre les conditions de vie et l'état de la planète que doit permettre d'atteindre la transition socioécologique.

Figure 1 Le *doughnut economy*



Source : Raworth, 2017, p. 218

Si le modèle a été d'abord élaboré selon une perspective globale, c'est à l'échelle locale qu'il semble avoir son plus grand potentiel d'impact. En effet, l'application à plus petite échelle (nationale, régionale ou locale) permet de s'arrimer aux systèmes de gouvernance en place (Turner et Wills, 2022). Toutefois, le

défi de la réduction d'échelle vient avec plusieurs enjeux d'importance. D'une part, les systèmes planétaires sont interdépendants et il peut être difficile de séparer la juste part de chacun des territoires en matière de réduction de leur impact écologique en ce qui a trait au « plafond » environnemental (Biermann et Kim, 2020). Également, le choix d'indicateurs ayant une grande influence sur les résultats pourrait, à l'échelle locale, être fait à des fins politiques (Turner et Wills, 2022). Enfin, la détermination des conditions de vie souhaitables soulève également un enjeu culturel (Turner et Wills, 2022).

Malgré ces difficultés, l'utilisation du modèle à une échelle réduite, comme au niveau national, apporte des éléments intéressants au débat sur la transition socioécologique. Par exemple, O'Neil et ses collègues (2018), qui ont testé le modèle sur plus de 150 pays, arrivent à la conclusion que pour arriver à surmonter la crise écologique tout en établissant un seuil minimum de condition de vie acceptable pour tous, il faut réduire considérablement l'utilisation des ressources nécessaires à l'atteinte de telles conditions de vie. Toujours selon eux, les pays qui arrivent à faire respecter un seuil de condition de vie minimal surpassent les limites planétaires et les pays qui respectent les limites planétaires ne respectent pas les conditions de vie minimale.

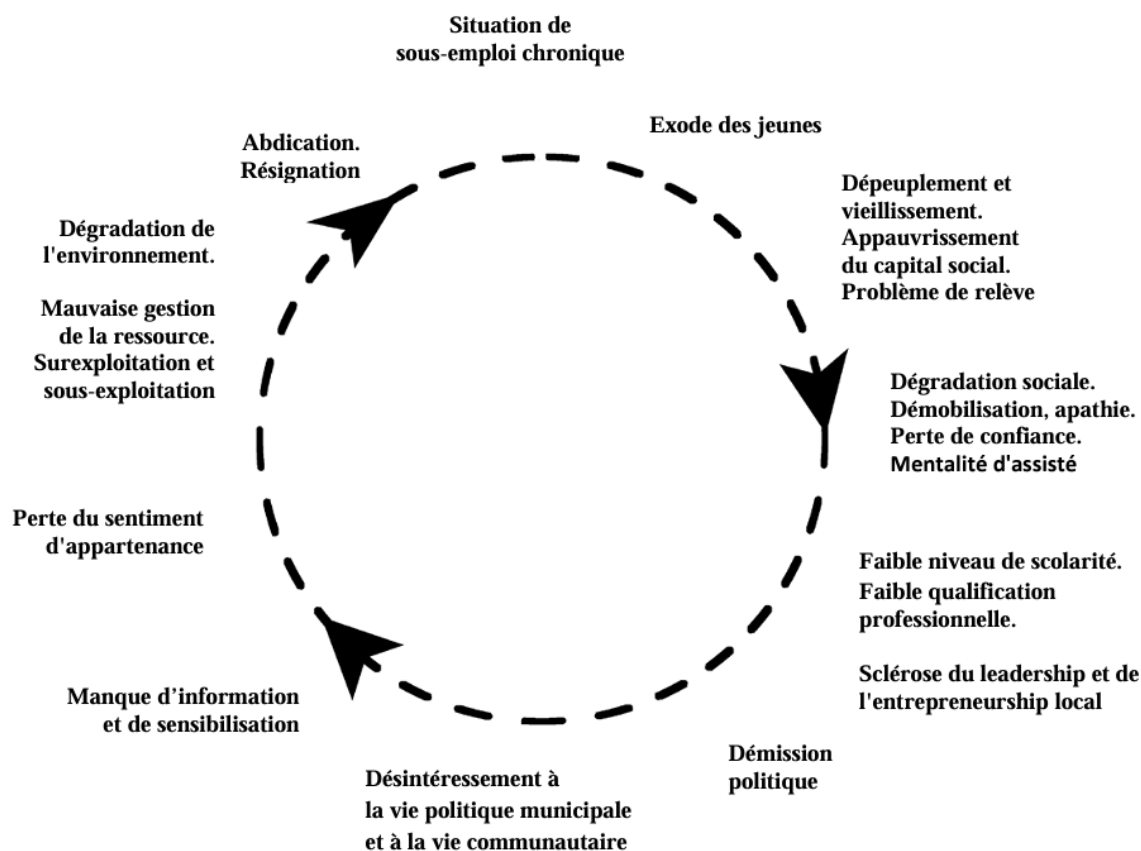
1.3 La dévitalisation et la lutte pour la vitalité des territoires ruraux

Dugas définit la dévitalisation comme :

Un processus qui entraîne une diminution progressive et quelquefois rapide de l'activité socioéconomique d'une entité spatiale donnée et dont les effets se font sentir au niveau de la démographie, de l'occupation du sol, de l'habitat, de l'infrastructure de services, de la qualité de vie et des perspectives d'avenir. (Dugas, 1991, p. 112)

Cette dévitalisation a un effet pervers faisant en sorte que chacun de ses effets comme la décroissance démographique, les pertes de service ou les diminutions des perspectives, est non seulement un effet de la dévitalisation, mais également une cause de celle-ci. Le schéma de Vachon (figure 2) montre ce cercle vicieux (Vachon, 2011).la dévitalisation, mais également une cause de celle-ci. Le schéma de Vachon (figure 2) montre ce cercle vicieux (Vachon, 2011).

Figure 2 Le cercle de la dévitalisation locale



Source : Vachon, 2011, p. 52

Le schéma de Vachon (2011) inclut seulement les facteurs internes au territoire dévitalisé. Or, certains facteurs externes sur lesquels nous nous attarderons plus loin contribuent également au phénomène (Groupe de travail sur les communautés dévitalisées, 2010).

L'Institut de la statistique du Québec de son côté s'est intéressé à ce même phénomène à travers l'indice de vitalité économique (Institut de la statistique du Québec, 2023a). L'indice, créé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour mesurer le niveau de dévitalisation d'un territoire, utilise trois indicateurs touchant chacun une dimension de la vitalité économique : le marché du travail est mesuré par le taux d'activité des personnes de 25 à 64 ans, le niveau de vie par le revenu médian de la population de 18 ans et plus et le dynamisme démographique par le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur une période de cinq ans (Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2020). Cet indice permet de constater qu'au Québec la dévitalisation touche avant tout les petites municipalités. En

effet, 64,7 % des municipalités dans le 5^e quintile de l'indice de vitalité ont moins de 1 000 habitants. Seulement trois municipalités dans ce 5^e quintile ont plus de 65 000 habitants (Institut de la statistique du Québec, 2023a).

Le développement régional, prenant appui sur des stratégies ayant grandement évolué au fil du temps, a pour but de diminuer la dévitalisation des régions rurales. Le développement économique régional au Canada a été assuré dans les années 1970 par le ministère de l'Expansion économique régionale de 1969 jusqu'à sa transformation en une structure décentralisée (Polèse, 2019). L'intention à la base du développement régional, tel que conçu par ce ministère, était de réduire les inégalités entre les grandes villes et les régions (Polèse, 2019). À la fin des années 1960, le gouvernement du Canada commande un rapport sur le développement régional québécois. L'étude qui en résulte, le rapport de Benjamin Higgins, Fernand Martin et André Raynauld (HMR) (Polèse et Shearmur, 2002), amène l'idée des pôles de croissance telle que développée par l'économiste français François Perroux (1955, cité par Polèse et Shearmur, 2002). La politique régionale de l'époque misait sur les pôles de croissance. Ses défenseurs considéraient que si l'économie des centres urbains était assez forte, elle ruissèlerait sur celle des régions adjacentes, qui à leur tour, feraient bénéficier de la croissance économique les régions plus éloignées. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2014) concluait plusieurs années plus tard que les politiques centralisées qui sont implicites à ce type de développement n'ont pas permis d'atteindre les objectifs initiaux et que l'effet de ruissellement n'a pas eu lieu comme prévu (OCDE, 2014). Ces politiques ont même affaibli les capacités locales d'agir, alors que les acteurs locaux étaient impuissants face aux processus économiques de dévitalisation (Stöhr, 2003). Plusieurs villages et espaces urbains ont été déstructurés par la reconfiguration économique initiée à partir des années 1980 (Klein, 2009). Certaines « régions perdantes » (Côté *et al.*, 1995) ont connu une réduction de leur accès au capital privé, et la dévitalisation s'est installée, entraînant un cycle de dévitalisation tel que présenté ci-haut.

Aujourd'hui, la pratique du développement des régions se tourne vers le développement appelé territorial (ou auparavant local) qui réfère à « la volonté d'implication des populations et de prise en compte des spécificités locales, allant à l'encontre des politiques macro-économiques décidées par les États et plaquées sur des milieux possédant des ressources et un esprit souvent très divers » (Torre, 2015, p. 278). Le développement territorial vise entre autres à favoriser la revitalisation en milieu rural (Groupe de travail sur les communautés dévitalisées, 2010). Au cours des années 2000, un transfert des responsabilités du gouvernement du Canada et du Québec vers la municipalité a eu lieu (Rochman et Tremblay, 2012). Le

filet social qui avait été construit par les gouvernements conformément aux politiques keynésiennes qui s'imposent aux années 1960 et 1970, ne permet plus de maintenir la cohésion sociale (Klein, 2009). La délégation des responsabilités qui remplace ces politiques aurait pu être positive, mais elle ne s'est pas accompagnée d'un transfert de connaissances adéquates ni de moyens financiers suffisants (Groupe de travail sur les communautés dévitalisées, 2010).

Par ailleurs, le groupe de travail sur les communautés dévitalisées (2010) identifie la centralisation des services et des marchés comme un facteur ayant mené à la perte de services locaux. Les municipalités urbaines étant plus attrayantes pour les commerces, elles créent de l'activité économique et de l'emploi, au détriment des petites municipalités qui perdent les leurs. La proportion de villages de moins de 1 000 habitants n'ayant aucun commerce de détail est passée de 11,6 % à 20,5 % entre 2006 et 2021 (Institut de la statistique du Québec, 2023b). Cette perte inclut plusieurs types de commerces, telles les entreprises d'alimentation et les stations-service qui doivent fermer leurs portes (Dessureault, 2023).

Finalement, certains facteurs conjoncturels entraînent la dévitalisation d'un milieu, parfois de manière beaucoup plus soudaine (Groupe de travail sur les communautés dévitalisées, 2010). Par exemple, la fermeture d'une usine peut mettre d'un seul coup un territoire en situation de dévitalisation.

Ainsi, des personnes luttent depuis de nombreuses années pour éviter cette dévitalisation. L'un des moyens d'y faire face est par la mise en place d'initiatives locales. Pour certains, celles-ci permettent de lutter contre la dévitalisation, alors que pour d'autres, elles contribuent à mettre en place une transition socioécologique. La prochaine partie permettra donc de mieux définir l'initiative locale dans un contexte de développement territorial, puis de faire un lien avec la transition socioécologique.

1.4 L'initiative locale

L'initiative locale est aujourd'hui au cœur du modèle de développement territorial. Celle-ci remplace peu à peu, des politiques centralisées mises en œuvre par les pouvoirs en place. Afin d'expliquer son importance, cette approche est expliquée puis liée à la transition socioécologique.

Klein (2014) définit l'initiative locale comme étant « un projet individuel pensé par un leader ou par un citoyen ou par un groupe de leaders ou de citoyens » (Klein, 2014, p. 17). Concernant l'échelle locale, ce même auteur la précise de la manière suivante :

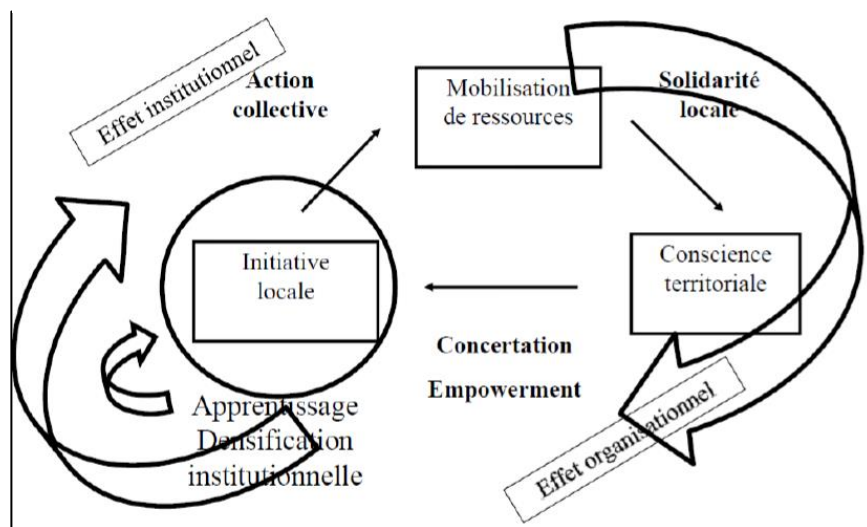
Le local se structure et se restructure par rapport au régional, au national et au global. Ce rapport conflictuel donne lieu à des arrangements sociaux et des formes de gouvernance permettant à certaines collectivités d'agir en systèmes, où les compromis régulateurs entre les acteurs sont largement influencés par l'identité territoriale et contribuent à faire naître une conscience territoriale chez les acteurs. (Klein, 2006, p. 151)

La notion d'identité territoriale et la conscience territoriale deviennent ainsi les critères de démarcation du local (Klein, 2014).

Stöhr (2003) souligne plusieurs avantages de l'initiative locale dite ascendante. D'abord, les personnes qui vivent les problèmes sont celles qui les perçoivent le plus rapidement et avec le plus d'exactitude. De plus, les solutions sont mieux perçues par les citoyens si elles sont trouvées localement. Bien entendu, une collaboration avec des paliers supérieurs peut faciliter la mise en place de solution à des problèmes locaux. L'auteur ajoute que la coopération est facilitée par la proximité entre les acteurs. Klein (2014) ajoute à ce sujet que le modèle de développement par l'initiative locale permet de remplacer la confrontation par la coopération entre acteurs locaux. Il est donc plus facile de générer la solidarité nécessaire à la réussite d'initiatives alternatives dans un contexte de proximité. En effet, il y a plus d'opportunités de créer des synergies entre les acteurs du développement d'un même territoire. En plus de ces avantages, il est possible de comprendre l'effet structurant de l'initiative locale grâce au modèle de Klein (2014).

Selon ce dernier auteur, l'initiative, au départ individuelle, peut devenir collective si elle réussit à conquérir l'adhésion de nouveaux acteurs et des instances citoyennes, mais aussi à acquérir une légitimité qui sera alors renforcée par les nouveaux acteurs mobilisés. Cette mobilisation favorise l'émergence d'un sentiment d'appartenance et donc, d'une conscience territoriale : « La conscience territoriale amène les acteurs à agir ensemble, à se concerter ; elle augmente leur capacité à réussir leur projet et leur donne du pouvoir. C'est ce qu'on appelle la "capacité sociale" ou la "capacité institutionnelle" des acteurs » (Klein, 2014, p. 18).

Figure 3 L'effet constituant de l'initiative locale



Source : Klein, 2014, p. 128

Comme le montre la figure 3, selon Klein (2014), une initiative locale peut être réappropriée par le milieu et ainsi devenir collective. Cette réappropriation permet de mobiliser davantage de ressources ce qui créera à son tour une solidarité locale qui éveille la conscience territoriale. Ce nouvel empowerment facilite la mise en place de nouvelles initiatives locales. À chaque fois qu'un milieu parvient à mobiliser des ressources, il crée des ponts avec la gouvernance locale, ce qui conduit à aménager l'espace institutionnel. Chaque initiative modifie également le cadre organisationnel local qui permet à une communauté d'améliorer ses capacités d'agir. Ainsi, l'initiative locale entraîne davantage d'initiatives locales. Or, ce processus ne va pas de soi ; il est le résultat d'un mouvement social qui peut ne pas se produire.

1.4.1 Initiative locale et transition socioécologique

L'initiative locale occupe une grande place dans la littérature sur la transition socioécologique (Sengers *et al.*, 2016), dans des courants de pensée considérablement variés. Par exemple, dans une logique descendante et technocentriste, en constatant que certaines technologies plus vertes sont disponibles, mais ne sont pas diffusées en raison de contraintes sociales ou techniques, Kemp et ses collègues (1998) proposent le modèle des gestions stratégiques des niches pour favoriser l'adoption de technologies vertes. Selon ce modèle, il faudrait d'abord qu'un gouvernement choisisse une technologie et certaines conditions à mettre en place afin de favoriser son utilisation. Il faut par la suite créer un contexte favorable, à une échelle locale, grâce à la mise en place de conditions particulières. Par exemple, si on jugeait que l'automobile électrique ne perce pas le marché parce que le prix est trop élevé, on pourrait décider de

créer un petit milieu où l'on offre une subvention aux personnes qui souhaitent se procurer une voiture électrique. Kemp et ses collègues (1998) suggèrent donc des idées comme les subventions gouvernementales ou les incubateurs d'entreprises pour favoriser l'émergence d'initiatives locales apportant des solutions à la crise environnementale. Bref, on crée des conditions qui permettent à des expérimentations technologiques locales de se développer dans un contexte gagnant. Par la suite, il faut multiplier l'initiative puis finalement retirer les conditions particulières afin que celle-ci devienne une innovation utilisée de façon généralisée, dans des conditions régulières de marché (Kemp *et al.*, 1998). Ainsi, un gouvernement peut supporter l'adoption de technologies vertes grâce à l'expérimentation locale. Ce modèle est ancré dans une volonté de transformation qui se limite à la technologie.

Un autre exemple d'initiative locale dans le cadre de la transition socioécologique est les *grassroots innovations* qui interviennent autant dans le cadre d'innovations sociales que techniques (Seyfang et Smith, 2007). Une *grassroots innovation* peut être décrite comme des « networks of activists and organizations generating novel bottom-up solutions for sustainable development; solutions that respond to the local situation and the interests and values of the communities involved » (Seyfang et Smith, 2007, p. 585).

Comme mentionné dans la section sur l'initiative locale et la dévitalisation, les auteurs derrière les *grassroots innovations*, indiquent que les solutions locales et effectuées dans une logique ascendante sont plus susceptibles de fonctionner puisqu'elles sont mieux adaptées aux contextes territoriaux et qu'elles sont considérées comme étant plus légitimes que des solutions centralisées (Seyfang et Smith, 2007). Aussi, la citation de Seyfang et Smith (2007) ci-haut mentionne que les initiatives doivent répondre aux problèmes locaux. C'est ainsi qu'un lien est fait avec la transition socioécologique. Les *grassroots innovations* ne doivent pas seulement permettre de régler les problèmes d'ordre environnemental, mais aussi les problèmes sociaux vécus localement.

Les *grassroots innovations* se différencient à plusieurs niveaux de la gestion stratégique des niches telle que décrite par Kemp et ses collègues (1998). Les *grassroots innovations* relèvent en général de l'économie sociale et solidaire, alors que la gestion stratégique des niches s'intègre à une économie de marché (Sengers *et al.*, 2016). Aussi, plutôt qu'un incubateur d'entreprises ou des subventions, la niche ou le marché alternatif est provoqué par des valeurs d'un petit groupe qui sont différentes et qui amènent des opportunités pour des innovations (Sengers *et al.*, 2016). Finalement, les *grassroots innovations* ont des

activités commerciales limitées et s'appuient plutôt sur les échanges, le bénévolat, les dons et les subventions (Seyfang et Smith, 2007).

Pour Seyfang et Smith (2007), les initiatives peuvent avoir deux types d'impact. Les premiers sont intrinsèques à l'initiative et peuvent être des répercussions secondaires d'une initiative mise en place afin de faire face à un problème n'ayant aucun lien direct avec l'environnement. Le second type d'impact est celui de la diffusion ou de la transformation. En implantant des initiatives qui sont gouvernées, réfléchies ou gérées de manière différente, on crée de nouvelles manières d'interagir ou de gouverner. Dès lors, il est possible, dans certaines circonstances, que ces initiatives se développent et transforment le système dominant. C'est ce que nous verrons dans la section suivante.

1.4.2 L'initiative locale et la transformation sociale

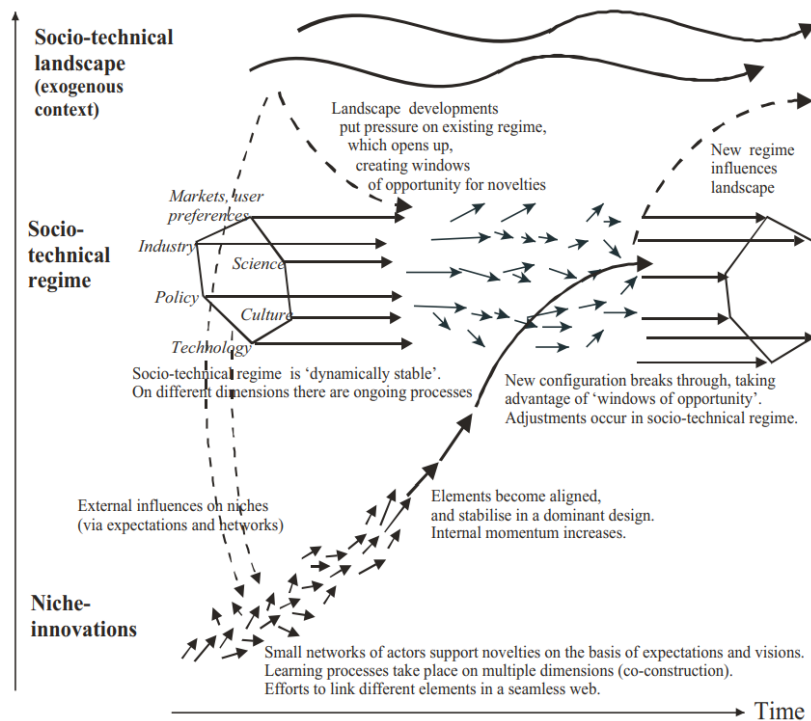
C'est grâce à ce potentiel effet transformateur que les initiatives locales sont aussi intéressantes pour la transition socioécologique. Les initiatives peuvent servir d'inspiration en montrant les meilleures pratiques et standards (Seyfang et Longhurst, 2013). Elles peuvent également exercer une pression sur le système dominant afin de le transformer par la voie institutionnelle. Afin de démontrer l'interaction entre l'initiative et la transformation d'un système, le *Multi Level Perspective* (MLP) (figure 4) apparaît incontournable.

C'est d'abord Geels (2002) qui a utilisé cette théorie en lien avec la transition sociale et écologique (TSÉ). La MLP se base sur trois niveaux analytiques pour étudier la transformation des systèmes. Ces systèmes peuvent, selon ce que souhaite observer le chercheur, être étudiés de manière très précise ou très large. En effet, c'est à l'observateur de choisir l'objet d'étude. Or, une innovation qui paraîtrait particulièrement transformatrice pour un sujet très précis pourrait sembler banale pour le même sujet pris de manière plus large. Si Geels, en 2002, voyait la transformation sociale comme un élément supportant l'innovation technique, le MLP est maintenant également utilisé pour étudier l'innovation sociale et la transformation sociale (Howaldt et Schwarz, 2016). Le premier niveau analytique du MLP est celui du régime sociotechnique, pouvant être défini comme : « une configuration d'acteurs, de technologies, d'infrastructures et de ressources dont le fonctionnement est organisé par des règles et des pratiques institutionnalisées » (Audet, 2015, p. 81). Les régimes profitent d'une structure stable grâce à un ensemble de règles plus ou moins instaurées qui définissent les façons de faire au sein d'un régime sociotechnique (Geels, 2011). L'interaction entre les règles stables des systèmes et les acteurs est bilatérale (Geels, 2011).

En effet, d'un côté, les acteurs reproduisent les règles et les renforcent en décidant de s'y conformer. De l'autre côté, ces acteurs sont également influencés et formatés par les règles auxquelles ils sont habitués.

Bref, si un régime sociotechnique est incompatible avec le respect de limites écologiques ou sociales, sa grande stabilité institutionnelle le rend difficile à transformer. Afin de réussir cette transformation, Geels (2002) propose d'utiliser un niveau beaucoup moins stable, soit la niche d'innovation, comme le proposent Kemp et ses collègues (1998). Pour Geels (2002), ces niches rendent possibles des solutions radicalement différentes de ce qui existe à l'intérieur du régime. Même si la transformation des systèmes par des innovations de niche ne va pas de soi, ces niches sont importantes puisqu'elles représentent une inspiration possible pour le changement de système (Geels, 2002).

Figure 4 Le Multi Level Perspective



Source : Geels, 2011, p. 28

Le dernier niveau est celui du paysage sociotechnique. Il représente le contexte qui influence le régime. Il inclut par exemple des idéologies politiques, des courants économiques, des valeurs sociétales ou des événements sociohistoriques (Geels, 2011 ; Audet, 2015). Ce niveau n'est pas influençable à court terme, autant pour les acteurs des régimes que ceux des niches (Geels, 2011).

Dans une perspective de transformation sociale, il faut des conditions bien précises pour que la niche transforme le régime. Schot et Geels (2007) identifient cinq possibilités concernant la présence ou non de transformation sociale des systèmes (ou cadre institutionnel) sous la pression des innovations de niche :

- Sans une pression du paysage sociotechnique, le régime restera le même et continuera de se reproduire.
- S'il y a une pression contrôlable sur le régime et que les niches sont peu développées, les acteurs du régime pourront le transformer suffisamment afin de garder la stabilité et de satisfaire certaines critiques.
- Si la pression au niveau du paysage est forte, le régime pourra tout de même se décomposer. Dans un cas où les niches ne sont toujours pas développées, la perte du régime créera un vide. Dans ce vide, plusieurs niches seront en compétition afin de remplacer le régime.
- Si la pression au niveau du paysage est forte, dans un cas où une niche aurait été bien développée, cette niche pourra prendre la place du régime.
- Si la niche ne confronte pas le régime, celui-ci peut adopter l'innovation de niche. Le système pourra donc continuer de se répliquer en s'étant transformé légèrement.

C'est donc l'interaction entre les différents niveaux qui configure la transformation. Afin de permettre à la niche de transformer un système, celle-ci a tout intérêt à être plus forte. Pour Seyfang et Longhurst (2013), il existe trois manières de renforcer les *grassroots innovations*. La première, la répllication, consiste à reproduire l'initiative dans un autre territoire. L'innovation se diffuse alors en se multipliant. La deuxième, la croissance de l'innovation, implique l'augmentation du nombre de participants à la même initiative. La dernière, l'intégration de la niche au régime, suppose une diffusion d'une initiative de niche dans le régime. À ce moment, il faut faire attention puisque la niche se transformera inévitablement et pourrait donc perdre son essence (Seyfang et Longhurst, 2013).

Bref, nous avons vu que la crise écologique pourrait apporter des conséquences catastrophiques, et que, pour les éviter, des changements importants sont requis. La transition sociale et écologique devient alors nécessaire, mais est particulièrement difficile à mettre en place. De l'autre côté, nous avons vu comment la dévitalisation touche plusieurs régions, ainsi que l'ampleur de ses conséquences, qui agissent comme un cercle vicieux. Au regard de ces deux enjeux, l'initiative locale peut contribuer à diminuer l'effet de ces conséquences. Comme nous le verrons au chapitre 4, l'initiative locale peut avoir deux types d'impact, soit

des impacts immédiats et des impacts sa capacité à engendrer une transformation sociale. C'est pourquoi l'initiative locale apparait un sujet important à investir lorsqu'il est question de transition écologique ou d'enjeux sociaux comme la dévitalisation.

Dans le prochain chapitre, nous allons présenter les trois initiatives locales étudiées, en plus du contexte territorial. Pour débiter le chapitre, nous souhaitons également présenter les ASP, qui permettent une mutualisation des apprentissages via un échange entre les chercheurs et des acteurs du développement territorial et entre les communautés participantes.

CHAPITRE 2

MISE EN CONTEXTE DES INITIATIVES

Ce chapitre vise à mettre en contexte les trois initiatives étudiées dans le cadre de ce mémoire ainsi qu'à expliciter ce que sont les ASP. Les initiatives étudiées, soit le PDCN de Saint-Camille, la reconversion d'un domaine religieux dans la MRC de Bellechasse, et la mise en place d'un écoquartier à Petit-Saguenay sont ancrées dans leur territoire et donc s'inscrivent dans un cadre institutionnel et organisationnel. Une meilleure connaissance des contextes territoriaux contribuera à comprendre pourquoi les initiatives sont mises sur pied et à quels problèmes elles tentent de faire face. Pour chacun des cas étudiés, nous décrivons brièvement le territoire, en fournissant quelques informations essentielles. Nous présentons ensuite les enjeux de vitalité que connaissent ces territoires. Finalement, nous établissons un contexte unique à chacune des initiatives. Pour faciliter la mise en contexte, nous commençons par expliciter ce que sont les ASP.

2.1 Les Ateliers des savoirs partagés

La première édition des ASP a réuni des chercheurs du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et des citoyens de Saint-Camille, entre 2012 et 2014 (Bussièrès *et al.*, 2020). Ce partenariat a permis le partage de connaissances entre chercheurs et citoyens autour du thème de la revitalisation. Lors de la première année, il y a eu six rencontres avec la participation de duos composés de chercheurs du CRISES et d'acteurs du développement territorial de Saint-Camille, chacune abordant un des sujets suivants : la mobilisation sociale et le développement des territoires ; la culture ; le leadership partagé ; la gouvernance ; le développement intégré ; la communauté apprenante. Par la suite, la deuxième année a été consacrée à la mise sur pied de chantiers de travail ayant pour objectif d'approfondir ces quatre sujets : le développement des ressources naturelles, la gouvernance et le leadership, la cohésion sociale et enfin, la reconnaissance de la mémoire et de la qualité de vie (Bussièrès *et al.*, 2020). Ces chantiers permettaient d'abord de réfléchir au problème en groupe puis d'y trouver des pistes d'action représentant les réflexions du groupe.

L'expérience autour de la réflexivité n'était pas la première pour Saint-Camille. En effet, dans les années 2000, des citoyens ont collaboré avec l'Université de Sherbrooke en mettant sur pied un microprogramme sur l'éthique et le développement local (Tremblay *et al.*, 2022). Ainsi, les citoyens de Saint-Camille ont pu suivre un cours universitaire crédité spécifique à leur réalité. Une autre expérience,

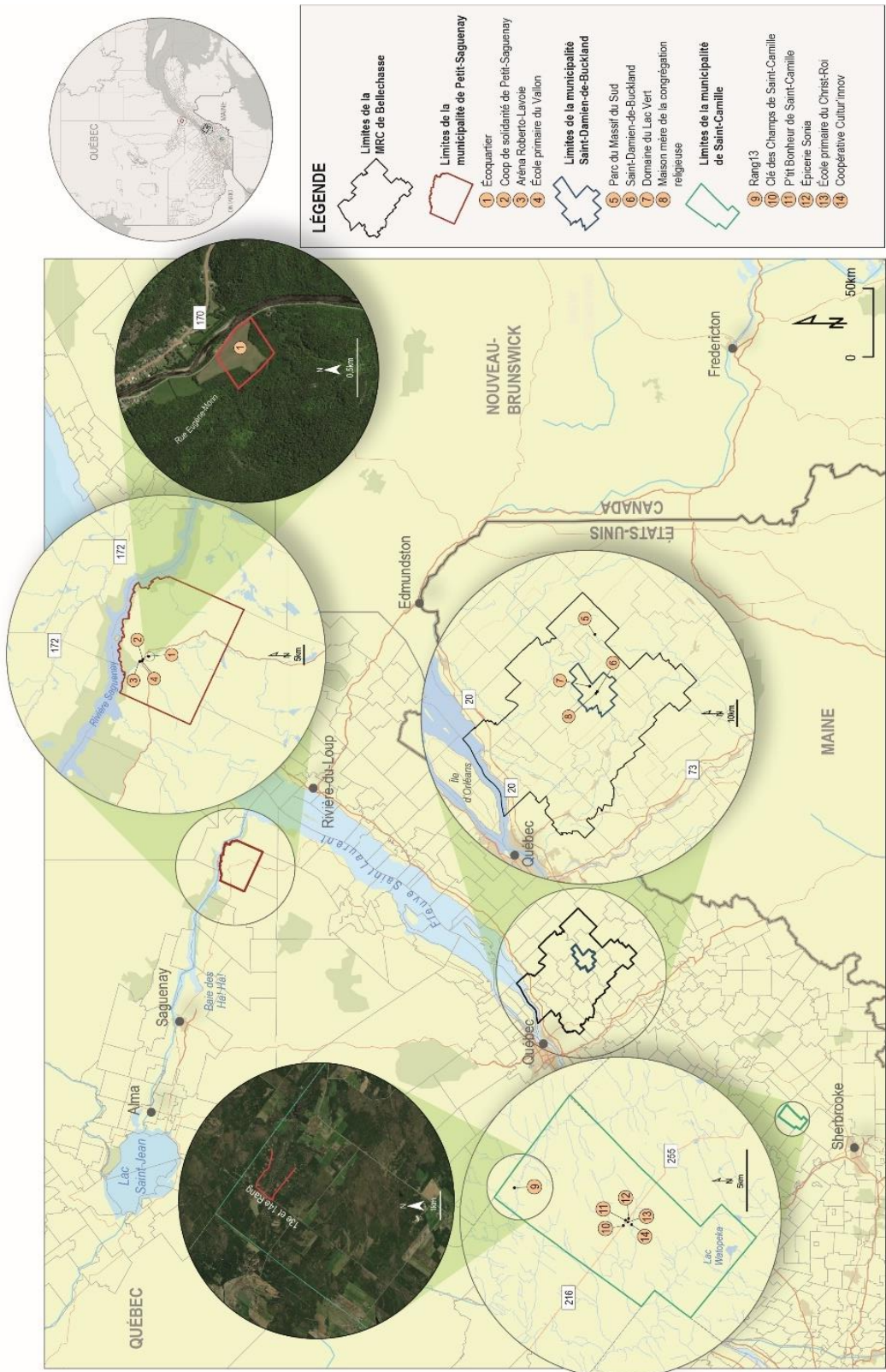
celle du laboratoire rural, développé quelques années plus tard, a permis de poursuivre les réflexions sur le modèle de développement de Saint-Camille tout en continuant de renforcer les liens avec ses principaux partenaires (Bussi eres *et al.*, 2020).

En 2018, devant le constat que la premi ere mouture des ASP avait b en efici e au village de Saint-Camille, mais aussi devant celui que ce village n' etait pas le seul   affronter des enjeux de d evitalisation, un groupe de partenaires a mis sur pied les ASP 2.0. Ce groupe de partenaires inclut l'organisme Territoires innovants en  conomie sociale et solidaire, le CRISES, des universit es et des acteurs locaux. Le mod ele des ASP se structure davantage lors de cette deuxi eme mouture. Dans les ASP 2.0, les territoires de la municipalit e de Petit-Saguenay et de la MRC de Bellechasse sont ajout es (figure 5).

L'organisation est similaire   celle des ASP 1.0. D'abord, il y a un comit e de pilotage local compos e d'acteurs locaux et de chercheurs. L'un de ceux-ci est d el egu e au comit e de coordination, o u sont aussi pr esents des repr esentants des partenaires nomm es plus haut (Tremblay *et al.*, 2022). Des chercheurs associ es aux diff erentes communaut es permettent, comme dans la premi ere mouture des ASP, de supporter les réflexions au sein des communaut es ainsi qu'au sein des diff erents comit es (Merrien, 2021). Gr ace   cette structure, chaque communaut e est en mesure de r ealiser trois ateliers par ann ee, portant sur des dynamiques locales et les initiatives en cours (Merrien, 2021). Ces ateliers sont construits et anim es par un chercheur et un acteur terrain. En plus de ces comit es, les communaut es sont mises en relation gr ace   des visites organis ees dans chacune d'elles, en plus de rencontres en ligne (Merrien, 2021).

Dans chacune des communaut es, plusieurs accomplissements ont  t e possibles gr ace aux ASP (Merrien, 2021). Dans le cas de la MRC de Bellechasse, les ASP ont permis de cr eer des ateliers de concertation avec les jeunes, de d evolopper un syst eme de transport pour permettre aux jeunes de participer   des activit es et d'identifier le potentiel de reconversion du patrimoine religieux du territoire. Quant   elle, la communaut e de Petit-Saguenay a entre autres r ealis e une entente avec un organisme, la f ed eration qu eb ecoise de la montagne et de l'escalade, pour d evolopper le ski hors-piste, a men e des discussions sur l'initiative d' ecoquartier et a proc ede au lancement de l'appellation Produits originaux de Petit-Saguenay (POPS). Finalement, Saint-Camille a pu d evolopper la culture locale gr ace   une approche narrative et relationnelle,  laborer des outils autour de la carboneutralit e et cr eer de l'animation   l' ecole primaire du village.

Figure 5 Cartographie des initiatives



Source : Mourad Djballah, technicien en cartographie, DGÉO, UQAM, 2025

Somme toute, les ASP, en permettant la mise en relation d'acteurs diversifiés, réussissent à mettre de l'avant un développement rural innovant en luttant activement contre la dévitalisation (Tremblay *et al.*, 2022). Une nouvelle version de l'initiative rassemblant 15 communautés a débuté en 2022 : les ASP 3.0. Puisque, cette phase n'était pas entamée durant la conception et la collecte de données de notre recherche, ce sont les communautés associées aux ASP 2.0 qui ont été choisies.

2.2 Les initiatives étudiées

La section suivante présente les trois initiatives étudiées (le PDCN de Saint-Camille, la reconversion d'un domaine religieux dans la MRC de Bellechasse et la mise en place d'un écoquartier à Petit-Saguenay) et le contexte territorial dans lequel elles s'inscrivent. Si les trois territoires présentent une histoire de dévitalisation, les contextes territoriaux diffèrent tout de même et méritent une certaine attention pour mieux saisir les différents enjeux en présence.

2.2.1 Le Domaine du Lac Vert

L'initiative de reconversion du Domaine du Lac Vert provient d'une opportunité créée par le départ d'une congrégation religieuse. Celle-ci souhaitait trouver un partenaire de confiance à qui léguer deux sites qu'elle occupait. Le premier, celui dont il est question dans ce mémoire, d'une dimension de 344 hectares, comprend 223 hectares boisés, 63 hectares en terre agricole et un lac couvrant 29 hectares (Société du réseau Économusée, 2020). Le site comprend également six bâtiments. Parmi ceux-ci, des bâtiments habitables comptant 146 chambres et des installations agricoles incluant des bâtiments de ferme, un garage, une serre et une cabane à sucre (Société du réseau Économusée, 2020). Un second site, la maison mère de la congrégation religieuse, plus près du centre du village (voir figure 5), compte également plusieurs bâtiments et un terrain de 5,5 hectares, qui sera également légué à la municipalité à des fins de développement local, pas nécessairement en lien avec le tourisme.

La municipalité est devenue ce partenaire et a décidé d'en faire une initiative récréotouristique. Cependant, ce legs possède une histoire et constitue un patrimoine que certains intervenants veulent respecter. Dans un contexte de lutte contre la dévitalisation, les volontés de préservation du patrimoine historique et religieux peuvent apparaître, pour certains acteurs locaux, comme secondaires, voire contraignantes pour le succès économique de l'initiative. Ainsi, certains acteurs prenant part à l'initiative souhaitent s'assurer que celle-ci crée un maximum d'emplois, et ce, sans utiliser de fonds municipaux.

Figure 7 Le lac au Domaine du Lac Vert



Source : Cliché pris par l'auteur, 29 novembre 2021

Figure 6 Le bâtiment principal au Domaine du Lac Vert



Source : Cliché pris par l'auteur, 29 novembre 2021

2.2.1.1 Le territoire

Le Domaine du Lac Vert est situé dans la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland qui fait partie de la MRC de Bellechasse, dans la région de Chaudière-Appalaches. Sa population est passée de 2 071 habitants en 2011 (Statistique Canada, 2017) à 1 893 en 2021 (Statistique Canada, 2023), soit un recul de 8 %. En 2021, le revenu médian par habitant était de 38 800 \$, soit légèrement inférieur à celui de la province qui était de 40 800 \$ (Statistique Canada, 2023). Par ailleurs, la municipalité jouit d'un paysage attractif composé de collines, de grands boisés et de terres agricoles.

2.2.1.2 Des enjeux de vitalité et d'emploi

Dans la MRC de Bellechasse, la situation socioéconomique diffère grandement entre le Nord-Ouest, près de la région métropolitaine de Québec et le Sud-Est. Ainsi, une municipalité comme Saint-Henri, près de Lévis, jouit d'un indice de vitalité économique de 14,08 selon les chiffres de 2018, alors que Saint-Damien-de-Buckland, dans le Sud-Est, affiche un indice de - 2,24 (Ladouceur, 2021). La situation de la municipalité de Saint-Philémon, située plus à l'est, est plus difficile encore avec un indice de -7,62 (Ladouceur, 2021).

D'un point de vue économique, le secteur manufacturier est très important à Saint-Damien-de-Buckland (Saint-Damien-de-Buckland, s.d.). En effet, sur les 640 emplois que compte le village, 255 sont dans le secteur de la fabrication (Statistique Canada, 2023). À titre comparatif, les emplois dans le secteur de l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse ne sont qu'au nombre de 25. Une entreprise de plastique, IPL, et plusieurs entreprises complémentaires sont présentes dans le village. Les emplois sont donc liés à cette industrie. En plus de ces entreprises, le Domaine du Lac Vert et la congrégation religieuse du centre du village procurent près de 70 emplois. La perte de ces emplois serait difficile pour les citoyens, qui verraient disparaître une certaine diversité économique.

2.2.1.3 Un patrimoine important

Le Domaine du Lac Vert a une longue histoire. L'abbé Joseph-Onésime Brousseau a fait construire le premier bâtiment en 1901 afin d'offrir une formation en production agricole. Cette vocation perdurera jusqu'à la mort de l'abbé. En 1924, les premiers usagers de la terre quittent le domaine et laissent les terres et les bâtiments vacants. Ils seront repris, en 1926, par la congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, toujours sur place au moment de débiter cette recherche. Les sœurs ont pris soin des personnes âgées et des personnes en situation de handicap pendant plusieurs décennies (Saint-Pierre, 2002).

Au cours des dernières années, de nouvelles activités ont été implantées au Domaine du Lac Vert. Entre autres, l'organisme Les Sentiers du Silence s'y est implanté (Les sentiers du silence, s.d.) et propose des marches d'environ quatre heures, dans le silence et avec une animation proposant des thèmes portant à la réflexion et l'introspection. Comme ces marches fonctionnaient bien, l'organisme Les Sentiers du Silence a décidé d'offrir, quelques années plus tard, des cures de silence de quelques jours. Depuis, la congrégation a ouvert les portes du Domaine du Lac Vert à plusieurs personnes qui souhaitaient se ressourcer en dehors des activités officielles de l'organisme.

En janvier 2018, les sœurs ont annoncé à la municipalité qu'elles prévoyaient déménager à Québec. Les sœurs vieillissent et ont besoin de plus en plus de soins. Leur départ a été prévu pour décembre 2020, puis repoussé quelques fois, au moment des entretiens, en novembre 2021, la congrégation y demeurait toujours. La congrégation souhaitait alors contribuer à la mise sur pied d'une initiative qui préserverait le caractère religieux de l'espace. Afin de réussir une transition et de trouver de nouvelles fonctions aux bâtiments, la congrégation a demandé à l'organisme Développement économique Bellechasse (DEB) de les supporter. Le DEB a accepté et a formé un comité avec des fonctionnaires et des agents de développement. De son côté, la congrégation a embauché un chargé de projet qui devait piloter le comité et s'assurer que les nouveaux projets respecteraient le caractère du site. Cependant, le comité a tardé à proposer des projets. Le temps commençait alors à presser pour les sœurs et elles ont craint de devoir quitter avant de trouver une façon de pérenniser les lieux. C'est pourquoi, à l'automne 2020, elles proposent à la municipalité de lui léguer la terre et les bâtiments du Domaine du Lac Vert.

La proposition a été présentée au conseil municipal qui a décidé d'accepter le legs. Afin de s'assurer que l'éventuelle initiative de reconversion des bâtiments ne devienne pas un fardeau financier pour la municipalité, le legs est accompagné d'un certain montant d'argent. La municipalité a alors remplacé le comité qui avait été mis en place par la congrégation religieuse et le DEB pour mettre sur pied son propre comité.

2.2.1.4 Une région peu touristique

Le tourisme de la MRC de Bellechasse est considéré comme étant « de passage », c'est-à-dire que les personnes viennent pour une courte période afin de réaliser une activité spécifique (Société du réseau Économusée, 2020). Elles vont par exemple au Massif du Sud (figure 5), une station de ski, offrant aussi des activités de plein air quatre saisons. Cette infrastructure attire beaucoup de sportifs tout au long de

l'année. Un autre attrait sportif du même type, La cycloroute de Bellechasse, une piste cyclable de 74 km (Tourisme Bellechasse, s.d.), attire aussi plusieurs excursionnistes. Dans la région, la motoneige et le quad occupent également une place de choix dans le secteur récréotouristique. « Parmi les 14 régions du Québec qui ont développé des infrastructures de qualité et un réseau de sentiers intéressants pour accueillir les motoneigistes, celle de Chaudière-Appalaches sort du rang » (Cabana, 2019, s.p.). La région de Buckland est un pôle de motoneige et de quad selon Tourisme Chaudière-Appalaches (Cabana, 2019). Selon la fédération des quadistes du Québec, Chaudière-Appalaches serait la 3^e région administrative en ce qui a trait aux retombées économiques générées par le quad, soit 120 millions \$ (Fédération québécoise des Clubs Quads, 2024).

Par contre, la MRC de Bellechasse a très peu d'établissements d'hébergement. Elle compte quelques chalets, quatre gîtes et trois terrains de camping (Société du réseau ÉCONOMUSÉE, 2020). Un rapport commandé auprès de la société du réseau Économusée dans le cadre de l'initiative du Domaine du Lac Vert fait également le constat qu'il manque de services de restauration dans la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, de même que dans la MRC de manière générale (Société du réseau Économusée, 2020).

2.2.1.5 Le Plan de développement d'une communauté nourricière de Saint-Camille

La communauté de Saint-Camille lutte depuis longtemps contre des enjeux de dévitalisation par l'action collective (Klein *et al.*, 2015). Dans ce contexte, elle a obtenu, en 2021, une subvention pour faire un Plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN) (Doyon *et al.*, 2022). Une communauté nourricière est : « un milieu de vie rassemblant des acteurs engagés dans une volonté commune : de tendre vers un système alimentaire durable, local et résilient, de contribuer à une meilleure autonomie alimentaire au Québec [et] de garantir l'accès à une saine alimentation pour tous ses résidents et en tout temps » (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 2022, p. 6).

Le PDCN de Saint-Camille, consiste en une planification stratégique sur huit ans, puis un plan d'action annuel, qui devrait permettre, à terme, la mise sur pied d'activités à vocation nourricière. Pour ce faire, la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille, en charge de piloter le PDCN de Saint-Camille, a misé sur le support d'experts, d'une recherche partenariale (Doyon *et al.*, 2022) et de forums citoyens.

Ainsi, la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille a formé un comité directeur formé d'élus et de membres de la direction de la municipalité ainsi qu'un comité technique composé de personnes issues de la MRC, de la Corporation de développement communautaire des Sources, du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie et du comité d'urbanisme de Saint-Camille. Finalement, un comité de citoyens a été formé afin d'organiser un forum. Ceux-ci ont documenté différents aspects ayant trait à la communauté nourricière qu'ils ont présenté lors du forum citoyen. Également, un sondage a été fait afin de connaître les habitudes alimentaires des habitants de Saint-Camille et un second forum a été organisé pour permettre aux citoyens de travailler sur la construction collective de la planification stratégique. Par la suite, un portrait diagnostique a été fait grâce à la participation d'une dizaine de citoyens, et d'une firme experte qui a animé l'atelier. Finalement, la population a été conviée à une autre rencontre permettant de réviser la planification. Une rencontre citoyenne annuelle est prévue pour renouveler le plan d'action.

Figure 8 Présentation lors d'un forum citoyen



Source : Cliché pris par Mélanie Doyon, 27 novembre 2021

2.2.1.6 Portrait du territoire

Après des décennies de diminution de sa population, la population de la municipalité de Saint-Camille a augmenté au cours des 10 dernières années, passant de 511 en 2011 (Statistique Canada, 2017) à 551 en 2022 (Statistique Canada, 2023), une hausse de 7,8 %. Le revenu médian par habitant en 2020 était à 36 400 \$, légèrement sous la moyenne québécoise (Statistique Canada, 2023). Le village, relativement en

retrait des centres urbains, est situé à 40 km au nord de Sherbrooke. Cet éloignement constitue une source de dévitalisation, alors que la couronne immédiate de Sherbrooke connaît une croissance démographique. Les villages plus éloignés, comme Saint-Camille, ont plutôt tendance à décroître (Klein *et al.*, 2015).

2.2.1.7 Des enjeux de dévitalisation et la réponse de l'action collective

Au début des années 1910, le village de Saint-Camille comptait plus de 1 000 habitants. À partir de ce sommet, les conditions économiques se sont détériorées, comme dans plusieurs villages du Québec (Klein *et al.*, 2015). Le modèle économique de la transformation des matières premières, entre autres le bois, passe d'une transformation locale à une transformation centralisée dans les grands centres. Il en va de même pour les produits de l'agriculture, qui en plus de ne plus être transformés sur place, sont intégrés aux réseaux nationaux, et ne visent plus qu'à répondre aux besoins locaux. On passe donc à ce moment d'une agriculture de subsistance à une agriculture destinée à être commercialisée au Québec, puis à l'extérieur de la province (Klein *et al.*, 2015). Le déclin se poursuit ainsi jusqu'en 2001 où la population recensée est à son plus bas avec seulement 440 résidents (Statistique Canada, 2001).

Ce recul démographique a des conséquences. Les services de proximité du village sont alors en péril. D'abord, le bureau de poste est menacé de fermeture, ce qui provoque une mobilisation dans le village (Champagne, 2012). À ce moment, on constate que l'école primaire (Figure 5) pourrait aussi fermer un jour si la population continue de diminuer. Lorsque le magasin général annonce qu'il ferme ses portes et que le bâtiment est mis en vente, un groupe de citoyens se rencontre pour essayer de faire face à la situation. Celui-ci est composé de quatre individus qui décident de créer un fonds d'investissement afin de revitaliser le village. Ce groupe va prendre le nom de Groupe du coin (Champagne, 2012).

La première initiative que le Groupe du coin soutient est le rachat du magasin général en 1988. On y installe le P'tit bonheur, un centre multifonctionnel, favorisant les rencontres. Cette initiative donne un nouveau souffle au village qui commence à reprendre le contrôle de son développement. Au cours des années subséquentes, plusieurs autres initiatives, comme La Clé des Champs (Figure 5), une coopérative de solidarité maraichère ayant vu le jour en 2003, sont mises sur pied. Même si la coopérative est devenue, suite à un moment de crise, une entreprise privée, elle continue de desservir la population de Saint-Camille en fruits et légumes biologiques.

Par la suite, en 2007, l'initiative résidentielle du Rang 13 (Figure 5) a été lancée (Klein *et al.*, 2015). Devant le besoin d'accueillir de nouvelles personnes afin d'éviter la fermeture de l'école, une coopérative de solidarité a été créée afin d'acquérir une terre et d'y installer les infrastructures nécessaires. 25 familles ont pu y acheter des terrains, y bâtir leur maison et participer à la création du quartier (Klein *et al.*, 2015).

Puis, le Groupe du coin a également investi dans le verger expérimental de la coopérative Cultur'Innov (Figure 5). Cette coopérative, née d'une initiative de la Clé des Champs du temps qu'elle était une coopérative, est maintenant reconnue à travers le Québec pour son service-conseil de culture de petits fruits, d'arbres à noix et de champignons. Ces initiatives redynamisent la communauté et le projet du Rang 13 permet au village de renouer avec la croissance démographique (Klein *et al.*, 2015).

2.2.1.8 Un territoire agricole et forestier

Le paysage camillois est d'abord et avant tout forestier et agricole. En effet, le noyau villageois ne compte que pour 0,25 % de la superficie de la municipalité (Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille, 2022). Du reste, 92 % du territoire est en zone agricole. De cette partie, 34 % sont cultivés. Cette agriculture, axée sur la production animale faisant partie des grands réseaux provinciaux, ne vise pas à alimenter les résidents de Saint-Camille. Plus précisément, le portrait du système alimentaire fait par la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille (2022) indique que 200 ha sont dédiés à la production alimentaire destinée directement à la consommation humaine alors que 17 000 ha sont cultivés afin de nourrir les animaux. La municipalité compte quelques entreprises agricoles qui vendent leur production localement, par exemple : une entreprise maraîchère, des entreprises offrant des petits fruits, une entreprise offrant des fruits de verger et sept entreprises acéricoles (Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille, 2022). Finalement, le couvert forestier est aussi très présent à Saint-Camille et représente 50 % du territoire.

La production de fruits et de légumes est ancrée dans les habitudes des citoyens de Saint-Camille alors que, selon un sondage fait dans le cadre du PDCN, une partie importante de la population de Saint-Camille comble plus de 50 % de sa consommation de certains aliments grâce à sa propre production. En effet, 26,5 % utilisent l'élevage et la chasse pour couvrir plus de 50 % de ses besoins de consommation de viande, 20,5 % satisfont plus de 50 % de ses besoins en sucre grâce à l'acériculture et l'apiculture, 15,7 % comblent plus de 50 % de ses besoins en fruits et finalement 18 % satisfont plus de 50 % de ses besoins en légumes (Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille, 2022).

2.2.2 Une histoire liée au nourricier

Depuis plusieurs années, la communauté de Saint-Camille met en place des initiatives en lien avec le secteur alimentaire. En 1988, le P'tit Bonheur (Figure 5) a été fondé et a mis au cœur de ses activités, une offre alimentaire (Le P'tit Bonheur de Saint-Camille, s.d.). Ainsi, des diners communautaires sont organisés, des pizzas sont vendues les vendredis et une offre variable de restauration est proposée. Quelques années plus tard, lors d'un cours en éthique appliquée donné au village, un groupe de résidents a souhaité pouvoir s'approvisionner localement en fruits et en légumes (Dufresne, 2012). Ils ont ainsi fondé, quelques années plus tard, la Clé des Champs, une coopérative de solidarité de maraîchage biologique. Si l'organisation est depuis passée de la coopérative à l'entreprise privée, elle permet toujours aux personnes résidant à Saint-Camille et dans les environs de se procurer des légumes. De ce même projet est né Cultur'Innov. Initialement liées, ces deux entités sont devenues autonomes à la suite d'une réorganisation des activités. Aujourd'hui Cultur'Innov offre des services-conseils dans la production de petits fruits émergents partout au Québec et au-delà. Bref, le village est intimement lié à des initiatives innovantes en lien avec le domaine alimentaire auquel le PDCN pourra contribuer.

2.2.3 L'écoquartier de Petit-Saguenay

La municipalité de Petit-Saguenay met en œuvre depuis quelques années diverses initiatives afin de contrer la dévitalisation qu'elle vit. Les enjeux environnementaux sont aussi l'objet d'une attention particulière. Participant aux ASP, la municipalité a pu en apprendre davantage sur les initiatives des autres



communautés participantes. C'est ainsi qu'elle a pris connaissance de l'initiative du Rang 13, un projet résidentiel réalisé à Saint-Camille à partir de 2007, et s'en est inspirée pour lancer une initiative destinée à mettre fin à la décroissance de sa population. La municipalité a ainsi conclu une entente avec un propriétaire terrien pour un terrain de 8 hectares (Petit-Saguenay, 2021). Ce terrain, situé à environ 1,5 km du noyau villageois, borde une rivière et longe une montagne. La municipalité accorde aux futurs résidents le pouvoir de déterminer les règles urbanistiques et architecturales du quartier dans lesquels elle souhaite voir respecter des contraintes écologiques. Ainsi, la municipalité a fait de la promotion afin de recruter des individus prêts à prendre part à l'initiative. Plusieurs personnes ont signifié leur intérêt et ont pu participer aux premiers ateliers de conception de l'Écoquartier. Durant la phase, certaines personnes se sont retirées alors que d'autres se sont ajoutées. L'initiative a pu avancer grâce à environ une quinzaine de futurs résidents qui ont participé aux ateliers. Tout au long de cette phase de conception, un comité de coordination permettait de faire le lien avec la municipalité. En plus d'un coordonnateur dont le mandat était d'animer le groupe et de faire progresser la conception du quartier, une firme d'architectes et une firme d'urbanistes ont été embauchées par la municipalité pour guider les futurs résidents dans la création du quartier.

2.2.3.1 Le territoire

En 2021, la population de Petit-Saguenay comptait 600 personnes (Statistique Canada, 2023), résultat d'une diminution de 127 personnes (-17,4 %) depuis 2011 (Statistique Canada, 2017). De plus, le revenu médian par habitant de 29 400 \$ en 2020 est significativement plus faible que celui de 40 800 \$ enregistré à l'échelle du Québec (Statistique Canada, 2023).

Le territoire de la municipalité est essentiellement forestier, mais bordé, au nord, par le fjord du Saguenay. Petit-Saguenay se trouve en périphérie des agglomérations urbaines, le centre urbain le plus près, la ville de Saguenay, est situé à environ 90 km. Au sud, La Malbaie est à une distance similaire. Le territoire est également très montagneux, faisant de la municipalité un endroit propice pour plusieurs activités de plein air.

L'économie de Petit-Saguenay est basée sur les secteurs forestier, agricole et récréotouristique (Municipalité de Petit-Saguenay, 2021a). Du village de Petit-Saguenay sont accessibles des sentiers de randonnées pédestres, du ski de randonnée et du ski de fond ainsi que le fjord du Saguenay. Le village

voisin de L'Anse-Saint-Jean a connu dans les dernières années un certain essor basé sur le tourisme. Le mouvement se rend jusqu'à Petit-Saguenay, qui ressent une certaine demande touristique.

2.2.3.2 Des enjeux de dévitalisation

Petit-Saguenay occupe la 90^e place dans la liste des localités les plus dévitalisées au Québec, qui en compte 1 162 (Ladouceur, 2021). Malgré tout, le village maintient ses services : l'épicerie, une coopérative, demeure ouverte en dépit de certaines difficultés (Figure 5), le bureau de poste continue d'offrir ses services et l'école primaire accueille encore des élèves. Des investissements majeurs ont d'ailleurs été consentis à l'école primaire au cours des dernières années, lui permettant d'avoir un bâtiment au design novateur.

La municipalité fait aussi face à un autre problème d'envergure, soit celui du logement locatif, mais cette situation est également vraie pour les autres types d'habitation. Il n'est pas rentable de construire un bâtiment et de louer des logements. Le comparatif entre le coût des constructions neuves, et la valeur marchande des logements locatifs est désavantageux pour un promoteur (Vailles, 2022). Bref, s'il y a une grande demande pour les logements déjà bâtis, il apparaît impossible pour un promoteur privé d'en construire de nouveaux.

Dans ce contexte, le secteur récréotouristique se présente comme une option intéressante pour créer de la richesse et contrer la dévitalisation. Par contre, son développement vient avec des inconvénients, auxquels fait face actuellement la municipalité de L'Anse-Saint-Jean, comme la spéculation immobilière qui réduit l'accessibilité au logement (Chayer, 2022). À ce chapitre, les maires sont proactifs et tentent d'empêcher la prolifération des locations d'habitation à court terme (Chayer, 2022). La saisonnalité des clientèles rend aussi très difficile la mise sur pied de services adéquats sur toute l'année (Chayer, 2022).

2.2.3.3 Le développement durable et la participation citoyenne

Le développement durable et la participation citoyenne sont au cœur de la démarche de développement de la municipalité de Petit-Saguenay. Des activités de participation citoyenne, des budgets participatifs, la participation aux ASP et la mobilisation pour sauvegarder la coopérative d'alimentation ont marqué la municipalité (Municipalité de Petit-Saguenay, 2021b). Un mémoire réalisé par une étudiante à la maîtrise en études et interventions régionales de l'Université du Québec à Chicoutimi a permis de tester des outils d'animation en participation citoyenne pour mettre en place des politiques de développement durable et

de participation citoyenne. C'est ainsi qu'en 2021, la municipalité adoptait une Politique de consultation citoyenne. Dans ses objectifs, la politique définit clairement son ambition en marquant ses besoins d'« améliorer les pratiques municipales pour les rendre plus inclusives et cohérentes avec leurs enjeux [et de] renouveler le sentiment d'appartenance jadis plus marqué et dynamiser la communauté » (Municipalité de Petit-Saguenay, 2021b, p. 5). En adoptant cette politique, la municipalité souhaite perfectionner et pérenniser la démarche de participation citoyenne.

La Politique de développement durable est, quant à elle, axée sur la transition socioécologique. En effet, on indique comme premier objectif : « Affirmer l'engagement de la municipalité dans une démarche intégrée de transition socioécologique adaptée à sa propre réalité » (Municipalité de Petit-Saguenay, 2023, p. 5). Aussi, la municipalité souhaite limiter son développement lorsque le nombre de citoyens aura atteint entre 800 et 900 citoyens (Municipalité de Petit-Saguenay, 2023). Ce plafond de population prend en considération la capacité économique afin de maintenir des services de proximité tout en préservant le milieu naturel. La Politique de développement durable a été élaborée grâce des ateliers axés sur la cocréation d'un récit et d'une vision commune demandant la participation citoyenne.

Ainsi, les trois territoires où se trouvent les initiatives à l'étude sont plutôt différents : il y a deux municipalités et une MRC, le niveau de dévitalisation comme le niveau de lutte contre celle-ci n'est pas au même stade et le niveau d'éloignement des grands centres diffère d'un territoire à l'autre. De plus, les trois initiatives étudiées sont dans des domaines complètement différents. Or, nous pouvons tout de même dresser des similarités intéressantes entre les territoires, comme leur ruralité et le fait qu'ils luttent activement contre la dévitalisation. Le fait qu'ils soient tous trois parties prenantes des ASP 2.0 amène certaines activités en commun. Nous verrons dans les prochains chapitres comment nous comptons étudier ces initiatives en lien avec les problématiques présentées.

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE

Dans ce chapitre, nous expliquons la méthodologie de la recherche. D'abord, nous indiquons les objectifs ainsi que les questions qui l'ont guidée. Par la suite, nous précisons la pertinence de la réaliser, tant d'un point de vue empirique que théorique. Suite à cela, nous présentons la manière dont les cas ont été sélectionnés et les périodes durant lesquelles la démarche de collecte de données a été effectuée. Dans les sections suivantes, nous expliquons la sélection des participants tout comme le déroulement des collectes de données. Finalement, dans les deux dernières sections, nous justifions notre approche de recherche.

3.1 Une posture interprétativiste

Notre recherche est menée selon une posture interprétativiste. Celle-ci voit la réalité de l'étude comme le résultat d'un construit des acteurs (Allard-Poesi et Perret, 2014). Ainsi, entre eux, les acteurs peuvent, au travers de la collaboration ou de la confrontation, construire le sens de la réalité. L'analyse des résultats est réalisée en privilégiant le sens des propos des participants plutôt que la fréquence des termes. Puisque la réalité est propre aux acteurs qui agissent dans un contexte spécifique, la généralisation des résultats ne va pas de soi (Allard-Poesi et Perret, 2014). Par contre, elle est tout de même possible, à condition de porter une grande attention aux contextes. L'étude de cas est d'ailleurs ancrée dans cette même posture puisqu'elle tente de situer des résultats dans un maximum de contextes (Jenkins *et al.*, 2018). L'utilisation d'indicateurs qualitatifs nous permet de conserver des éléments de contexte provenant des réponses des participants. Si certains indicateurs utilisés sont à la base quantitative, les résultats n'y sont pas comparés à un seuil, mais plutôt analysés dans le contexte, en apportant l'interprétation des participants.

3.1.1 Une construction itérative de la recherche

Le processus de recherche, comme préconisé par Gaudet et Robert (2018b), a été réalisé de manière itérative. Ce processus combine les raisonnements abductif, déductif et inductif afin de construire l'objet de recherche et de l'analyser. La première étape a été de construire un sujet de recherche. Celui-ci est basé sur des questionnements du chercheur (Gaudet et Robert, 2018). En effet, nous souhaitons mieux évaluer comment des initiatives locales peuvent avoir un effet sur la transition socioécologique.

Suite à ce premier raisonnement, nous avons sélectionné des terrains qui semblaient propices. Par la suite, un questionnaire a été créé dans l'objectif de mieux comprendre la vision des différentes parties prenantes, la gouvernance, les moments de confrontations et de collaborations entre acteurs, les difficultés vécues, les différentes étapes de l'initiative et finalement le lien entre l'initiative et l'environnement. Ces entretiens ont été menés. Un enregistrement puis une retranscription ont été faits. Par la suite, à l'aide du logiciel Nvivo, le chercheur a réalisé un codage par thème. Cela a permis de regrouper et coder les transcriptions, de manière à résumer les propos des participants. Puis, les différents codes ont été catégorisés, de manière d'abord inductive afin de regrouper des thèmes en des catégories plus larges. Ensuite, ces mêmes thèmes ont été classés selon les différents indicateurs des thématiques d'analyse. La première catégorisation a mené au constat que les différents participants parlent d'abord et avant tout de leur initiative. Ainsi, les participants de Saint-Camille parlaient du monde alimentaire, ceux de la MRC de Bellechasse mentionnaient l'importance du tourisme et les personnes de l'initiative de Petit-Saguenay discutaient de quartier durable. À ce moment, afin de respecter les propos des participants, nous avons décidé d'utiliser un ou deux concepts différents pour chacune des initiatives. Ceux-ci collent à chacune des thématiques principales des initiatives et à la TSÉ. Chacun des concepts a été choisi en fonction de notre capacité à utiliser un cadre rigoureux d'un point de vue environnemental pour l'initiative auquel il s'applique. Également, comme la transformation sociale est au cœur de la transition socioécologique, nous avons décidé d'ajouter la thématique d'analyse du potentiel de transformation sociale.

Nous avons donc identifié des variables puis des indicateurs, selon la littérature des différentes thématiques d'analyse. Par la suite, nous avons reclassé les indicateurs selon sept variables permettant de regrouper l'ensemble des indicateurs listés au préalable. Finalement, nous avons combiné des indicateurs similaires en plus d'en renommer certains. Nous verrons les premiers tableaux créés ainsi que le tableau d'analyse finale dans le prochain chapitre.

3.2 L'étude de cas

L'étude de cas est définie comme suit par Stake (1995, p. xi) : « Case study is the study of the particularity and complexity of a single case, coming to understand its activity within important circumstances ». On relève ici l'importance de la particularité de la complexité et des circonstances. En effet, l'étude en cours s'intéresse à des objets complexes. Chacune des initiatives a plusieurs facettes et pourrait faire l'objet de plusieurs recherches qui ne réussiraient tout de même pas à capter toute leur essence. Celles-ci sont également particulières dans la mesure où même si des initiatives ayant des ressemblances étaient

développées ailleurs, les acteurs et le contexte territorial rendent les initiatives uniques. Dans une étude de cas, il est important de respecter cette unicité en préservant les circonstances des initiatives étudiées (Tight, 2022). C'est ce que nous tentons de faire ici en étudiant les cas de manière holistique.

Les études de cas sont reconnues pour avoir plusieurs avantages. D'abord, elles permettent d'aller en profondeur dans chacune des initiatives étudiées (Tight, 2022). En effet, le nombre réduit d'objets d'étude permet d'investir davantage chacune des initiatives et de conserver un maximum d'éléments de contexte. Ce type de recherche est holistique et permet donc d'apprendre beaucoup d'informations sur l'initiative de manière très large. Puis, si le cas est typique, les résultats de recherche peuvent servir à plusieurs autres cas (Tight, 2022). Finalement, les études de cas sont plus à la portée d'un chercheur étudiant, celles-ci permettant de réduire le nombre de sujets.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons choisi une étude de cas multisite. D'abord, une étude sur plus d'un site permet d'appliquer les résultats de l'initiative à un nombre plus élevé de contextes (Jenkins *et al.*, 2018). Afin d'augmenter l'intérêt de la recherche en dehors des cas, Jenkins et ses collègues (2018) proposent une analyse en trois étapes qui permet à la fois d'élargir l'applicabilité des résultats, tout en gardant un maximum de contexte pour chacun des cas étudiés. La première analyse est faite de manière indépendante pour chacune des initiatives. Cette analyse permet de faire ressortir les thèmes ayant une certaine répétition dans chacune des initiatives. Puis, une analyse entre les sites permet de faire ressortir les thèmes qui reviennent dans les différents sites. Finalement, une dernière analyse, faite par initiative également, permet de s'assurer que le contexte est respecté dans nos analyses et que celles-ci sont valides.

3.3 Questions de recherche

La recherche sera conduite dans le but de répondre à la question suivante : Comment l'initiative locale mise en place dans un processus de développement territorial en milieu rural peut-elle permettre d'initier ou de soutenir la transition socioécologique ?

Dans le cadre de notre recherche, nous visons à comprendre comment la lutte contre la dévitalisation des territoires permet également de contribuer à la transition socioécologique. Comme l'avons vu dans la première partie, l'initiative locale est au cœur des recherches sur la revitalisation territoriale et de celles sur la transition socioécologique. Comme plusieurs liens sont à faire entre les deux, il nous semble

pertinent de chercher à comprendre si les initiatives locales permettent d'attendre ces deux buts et si oui, comment elles y arrivent. Les objectifs de recherche sont les suivants :

- Améliorer la compréhension de l'articulation entre l'initiative locale luttant contre la dévitalisation en milieu rural et la transition socioécologique
- Documenter des initiatives locales d'un point de vue de la transition socioécologique
- Comprendre les forces et les limites de certaines initiatives dans une perspective de transition socioécologique

Afin de répondre, mais également de préciser la question principale, nous posons deux questions secondaires. D'abord, nous souhaitons étudier un aspect empirique de la transition socioécologique qui s'enracine dans le concept du développement durable : les bénéfices écologiques intrinsèques des initiatives (Seyfang et Smith, 2007). Nous nous demandons donc, comment les visions des initiatives, telle que présentées par les participants, engendrent-elles des bénéfices écologiques. Pour compléter cette question et permettre d'ancrer la recherche dans une vision transformatrice de la transition socioécologique, nous nous posons la question : quel est le potentiel de transformation sociale des initiatives ?

Notre question de recherche nous permet donc d'abord d'étudier si les initiatives, tels que développées, sont souhaitables d'un point de vue environnemental. Puis, en plus des retombées premières et directes des initiatives, elle nous permet de nous intéresser aux impacts potentiellement plus larges de celles-ci. En effet, comme nous l'avons vu précédemment avec les niches d'innovation, c'est à partir des initiatives locales qu'une transition écologique pourrait démarrer.

3.4 Pertinence du projet de recherche

Depuis leur mise en œuvre, les ASP ont permis de documenter sous plusieurs angles le développement territorial en milieu rural (Bussièrès *et al.*, 2020 ; Doyon *et al.*, 2022 ; Klein *et al.*, 2015 ; Lachapelle *et al.*, 2021 ; Merrien, 2021 ; Tremblay *et al.*, 2022). Or, de toutes les études réalisées dans les territoires liés aux ASP, aucune n'a abordé la question de la TSÉ de manière centrale. Depuis la mise en œuvre de sa 3^e mouture, la direction des ASP a créé un groupe de travail à cet effet.

D'un point de vue théorique et empirique, notre recherche se trouve dans un courant en plein développement qui soulève toujours beaucoup de débats, celui de l'expérimentation locale en lien avec la transition écologique. Dans une recension d'écrits sur le sujet, Sengers *et al.* (2016) indiquent souhaiter que plus de recherches soient faites sur la gouvernance de ces expérimentations. Ils mentionnent également qu'il faudrait approfondir les connaissances sur la façon dont la gouvernance est constituée et qui en choisit les participants. Ils espèrent voir des recherches qui s'intéressent à la micropolitique des expérimentations en étudiant un nombre réduit de cas afin de bien les comprendre.

Dans une autre recension d'écrits, Hansen et Coenen (2015) disent souhaiter que des recherches empiriques soient menées afin d'étudier, de manière explicite, l'articulation entre la crise écologique et la capacité de l'innovation sociale à générer les transformations nécessaires. Ils souhaitent donc voir plus de recherches mettant en lien les capacités et les contraintes, la gouvernance, les acteurs et les différents réseaux impliqués dans des innovations sociales avec une transition écologique transformatrice (Hansen et Coenen, 2015).

C'est donc dans ce cadre que notre recherche contribuera à l'avancement des connaissances. Elle permettra, en effet, d'explicitier l'importance de la transition socioécologique dans la recherche sur les initiatives locales. Finalement, la recherche pourra également permettre d'étudier les contraintes et le potentiel de l'initiative locale dans sa lutte contre la dévitalisation et aussi pour favoriser la transition socioécologique.

Les acteurs pourront ainsi avoir accès à un portrait de trois initiatives étudiées par rapport à cette transition. Puisque les initiatives étudiées sont en cours, les résultats de notre recherche pourraient être utilisés afin de bonifier les initiatives. Il pourrait aussi permettre d'en supporter de nouvelles. L'analyse des résultats, faite de manière à conserver un maximum d'éléments contextuels, permettra aux différents acteurs d'avoir des informations sur leur initiative.

3.5 La sélection des initiatives

Les initiatives ont été sélectionnées selon les critères suivants. D'abord, nous souhaitons étudier une initiative par communauté liée aux ASP 2.0. Les ASP représentent un cadre idéal pour étudier des initiatives innovantes en milieu rural. Comme mentionné précédemment, ces communautés développent

ces initiatives depuis plusieurs années sans qu'ait été explicitement étudié l'angle de la transition socioécologique.

Au sein des ASP 2.0, plusieurs initiatives différentes sont en cours. Afin d'en sélectionner trois, compte tenu de notre objectif de recherche, nous avons fait le choix d'initiatives où l'enjeu environnemental était abordé par les participants. Ainsi, même si cet enjeu n'était pas l'objectif principal, nous souhaitons que l'environnement apparaisse à tout le moins comme un aspect de la trame de fond de chaque initiative choisie. De cette façon, les résultats obtenus par la recherche nous renseignent sur l'importance de cet enjeu pour les principales parties prenantes. Finalement, afin de s'assurer de la comparabilité des initiatives, il a été déterminé que l'idéal serait d'avoir des initiatives à des stades d'avancement similaires. Pour effectuer la sélection, des rencontres ont été organisées avec deux groupes liés aux ASP. Une première rencontre a été faite avec les animateurs des ASP des différentes communautés puisque ceux-ci connaissent très bien les initiatives qui ont lieu sur leur territoire. Grâce à cette discussion, nous avons pu créer une banque d'initiatives avec lesquels nous pouvions travailler. Suite à cela, nous avons fait une rencontre avec un groupe de chercheurs liés aux ASP. Puisque ceux-ci connaissent les bénéfices potentiels d'étudier les différentes initiatives, nous avons passé la liste d'initiatives et nous en avons dégagé les trois apparaissant les plus pertinentes à étudier.

3.6 La période d'étude

La collecte de données a été faite une initiative à la fois ; la période d'étude varie donc d'une initiative à l'autre. La première initiative étudiée a été celle du Domaine du Lac Vert. Les entretiens ont eu lieu entre le 29 novembre 2021 et le 31 janvier 2022. Les entretiens pour le PDCN de Saint-Camille ont eu lieu entre le 13 mai 2022 et le 7 juin 2022. Finalement, ceux de l'écoquartier de Petit-Saguenay ont été effectués dans une période qui chevauche celle de Saint-Camille pour des raisons de logistique, soit entre le 6 juin et le 19 juillet 2022. Afin de limiter les délais d'analyse, aucune information extérieure à ces périodes n'a été incluse dans cette recherche. Bien entendu, comme les initiatives ont continué de progresser depuis les rencontres, il va de soi que certaines informations ne seront plus à jour.

3.7 Échantillon et sélection

La sélection des participants s'est faite de façon non probabiliste. Ceux-ci ont été approchés afin que l'échantillonnage représente des personnes ayant des rôles et des visions différentes au sein de l'initiative. L'objectif était de dégager une vision la plus complète possible de l'initiative.

Afin de composer l'échantillon, nous avons bénéficié du support d'une personne impliquée pour chacune des initiatives. En plus de nous aider à évaluer le meilleur moment pour faire les entretiens, ces personnes nous ont permis de dresser une liste de quelques participants potentiels. Afin de préserver l'anonymat des répondants tel que le prévoit la certification éthique du projet, nous avons pris les noms en note, sans préciser qui nous souhaitions contacter. Les autres personnes interviewées ont été suggérées par les participants durant les entretiens. Nous avons au total mené 15 entretiens, soit cinq par initiative. Par souci de préservation de l'anonymat toujours, nous ne pouvons indiquer le rôle de chacun des participants au sein des différentes initiatives. Cependant, nous pouvons mentionner que nous avons passé en entrevue, des élus municipaux, des responsables du développement territorial, des personnes impliquées dans la gouvernance et des citoyens concernés par les initiatives. En plus de ces participants, une personne interviewée n'a pas directement participé aux différentes phases de développement de l'initiative. Toutefois, elle restait pertinente à interviewer puisqu'elle aurait souhaité participer au comité de gestion d'une initiative étudiée, mais n'a pas été sélectionnée pour en faire partie. L'interview permet donc de mieux comprendre le processus d'inclusion et d'exclusion des processus de gouvernance en plus de mettre en lumière certaines idées qui n'ont pas pu se rendre jusqu'à la prise de décision.

3.8 Entretiens semi-dirigés

La collecte de données a été réalisée sous forme d'entretiens semi-dirigés. « Les entretiens donnent accès à des pratiques individuelles et collectives, à des habitudes, à des trajectoires, à des processus et à des dynamiques, à des raisonnements, à des valeurs, à des opinions et à des représentations » (Gaudet et Robert, 2018a, p. 95). L'entretien semi-dirigé se construit à l'aide d'un guide d'entrevue relativement court (Annexe A). Pour effectuer ce type d'entretien, une grille est préparée avec des thèmes, des questions et des questions de relance (Kallio *et al.*, 2016) ; l'objectif n'est pas nécessairement de poser les mêmes questions à tous les participants. Le chercheur réagit aux propos des participants avec l'objectif d'approfondir les éléments qui lui paraissent les plus intéressants. Par contre, la liste des thèmes de la recherche devait être couverte dans son entièreté (Kallio *et al.*, 2016). C'est ce processus qui a été suivi et appliqué pour chacun des entretiens réalisés dans le cadre de notre recherche (Annexe A). La majorité des questions n'était pas directement posée, cela représentait simplement un outil pour relancer la conversation au besoin. Le plus important était la liste de thèmes dans la colonne numéro 1 que le chercheur s'assurait de couvrir avant la fin de l'entretien. Ainsi, nous avons abordé la question des acteurs présents, du processus de recrutement de ces acteurs et de leur rôle et position, puis le point de départ de l'initiative ou comment celle-ci avait démarré. Nous discutons également de la vision développée par

le groupe jusqu'au moment des entretiens, de la façon dont celle-ci différait des positions individuelles des participants ainsi que des points d'achoppement et des incertitudes. Puis, nous abordions le sentiment de pouvoir des participants et la façon dont celui-ci aurait pu être amélioré. En toute fin d'entretien, nous abordions de manière plus directe le sujet de l'environnement, en laissant le participant faire lui-même des liens entre le projet et exposer sa vision de la lutte contre la crise environnementale.

Le chercheur s'est déplacé vers chacun des territoires, afin de réaliser des entretiens en personne (Annexe B). Ainsi, 11 entretiens ont été faits lors de rencontres sur les terrains. Les quatre autres ont été effectués à distance via la plateforme Zoom. Les voyages sur le terrain ont aussi permis de visiter certains lieux importants pour les initiatives, de prendre des photos et d'observer le territoire. Les entretiens ont duré entre 45 et 90 minutes.

Lors des entretiens, la question environnementale était abordée de front uniquement à la fin de l'entretien. L'objectif était que la première partie de la discussion représente la vision réelle des participants quant à leur initiative, sans qu'ils essaient d'amplifier l'importance accordée à la TSÉ. Par contre, en présentant l'initiative au moment de la prise de rendez-vous, le chercheur a dû mentionner qu'il étudiait en environnement et qu'il souhaitait étudier le lien entre la transition écologique et les initiatives. Il est à considérer que cette présentation a donc pu influencer les propos des participants.

CHAPITRE 4

CADRE D'ANALYSE

Comme mentionné précédemment, dans le chapitre sur la méthodologie, il apparaît crucial de documenter les initiatives par rapport à leurs effets immédiats sur l'environnement, ainsi que leurs capacités transformatrices sur le plan de la TSÉ. Afin d'étudier ces effets environnementaux, il apparaissait impossible d'utiliser un concept commun pour chacune des initiatives. En effet, les meilleures pratiques environnementales ne sont pas les mêmes pour une initiative en agroalimentaire, en développement résidentiel ou en tourisme. Un concept, utilisé dans l'analyse des résultats et défini dans ce chapitre, est donc propre à chacune des initiatives : l'agroécologie, le tourisme durable/régénératif et les écoquartiers. Ces concepts permettront d'évaluer comment se positionnent les initiatives par rapport à un cadre d'analyse rigoureux d'un point de vue environnemental propre aux différents domaines de chacune des initiatives. Quatre cadres d'analyse seront donc présentés dans ce chapitre. Les trois premiers concernent les effets environnementaux propres à chacune des initiatives, alors que le quatrième permet de regrouper les trois initiatives, en réalisant une analyse du potentiel de transformation sociale.

4.1 L'agroécologie

L'agroécologie propose un cadre d'étude holistique et transdisciplinaire des systèmes agroalimentaires permettant de les transformer de manière durable. Gliessman (2018, p. 601) propose la définition suivante de l'agroécologie :

Agroecology is the integration of research, education, action and change that brings sustainability to all parts of the food system: ecological, economic, and social. It's transdisciplinary in that it values all forms of knowledge and experience in food system change. It's participatory in that it requires the involvement of all stakeholders from the farm to the table and everyone in between. And it is action-oriented because it confronts the economic and political power structures of the current industrial food system with alternative social structures and policy action. The approach is grounded in ecological thinking where a holistic, systems-level understanding of food system sustainability is required.

Ainsi, l'agroécologie inscrit l'agriculture dans comme un système qui inclut toutes les étapes d'un processus, de la ferme à la gestion des résidus, en passant par l'assiette. Également, l'agroécologie touche à la gouvernance en reconnaissant les problèmes structurels des systèmes sociaux et politiques.

Finalement, il est à retenir que l'agroécologie permet d'aborder l'agriculture de manière holistique et donc d'étudier l'écologie en lien avec l'agriculture dans son ensemble.

Au départ, l'agroécologie était axée sur la production alimentaire en respectant les principes biologiques (Wezel *et al.*, 2020), mais elle a beaucoup évolué. À partir des années 1930, on s'intéresse à l'étude de l'environnement par rapport à la production alimentaire. On intègre dans les années 1970 l'idée des agrosystèmes. Ce n'est qu'à partir de la fin des années 1990 que l'on étudie le lien avec tout le système alimentaire (Gliessman, 2018). Ce champ d'études permet donc aujourd'hui de ne pas étudier uniquement l'agriculture, mais tous les secteurs sociaux, culturels, économiques et politiques qui l'entourent. Ainsi, depuis ces années, l'agroécologie a également pour objectif de favoriser les relations entre les consommateurs et les producteurs de manière juste et accessible pour tous, tout en réduisant le nombre d'intermédiaires et les impacts négatifs de l'agriculture (Gliessman, 2018). En s'intéressant à toutes les sphères du système alimentaire et en s'appuyant tant sur les sciences naturelles que sur les sciences humaines, l'agroécologie propose une nouvelle vision de l'agriculture dans une approche transformatrice. Elle vise avant tout à changer l'éthique et les valeurs liées à l'agriculture (Tomich *et al.*, 2011).

La *Food and Agriculture Organization* (FAO) (2018) identifie dix pratiques essentielles à l'agroécologie. La première, au cœur du concept d'agroécologie, est la diversité (FAO, 2018 ; HLPE, 2019 ; INKOTA, 2019 ; Wezel *et al.*, 2020). La diversité inclut la biodiversité dans le sol et hors-sol (HLPE, 2019 ; INKOTA, 2019), mais également, la diversité économique sur les fermes. La biodiversité permet d'augmenter les services écosystémiques rendus et d'améliorer la santé des sols, d'optimiser les rendements et d'accroître la résilience des milieux. Du côté de la nutrition, une consommation diversifiée basée sur une variété génétique des différents aliments, favorise une alimentation plus saine et complète (FAO, 2018). Finalement, la diversification économique permet non seulement d'augmenter l'indépendance financière des agriculteurs, mais aussi de mieux répondre à la demande locale des consommateurs (HLPE, 2019).

La seconde pratique identifiée par la FAO (2018) est la co-création et le partage de connaissances qui devraient permettre de promouvoir la participation de la population en générale à la production de connaissances. La transmission des savoirs devrait également privilégier des échanges entre les producteurs (CIDSE, 2018). Finalement, l'éducation est reconnue comme une clé du succès dans la diffusion des savoirs, qui devrait encore une fois miser sur un partage entre pairs plutôt que sur une vision *top-down* (FAO, 2018).

Ensuite, des synergies devraient être créées entre les différents éléments des agrosystèmes (eau, végétaux, sols, etc.) (CIDSE, 2018 ; FAO, 2018 ; HLPE, 2019). En misant sur une combinaison judicieuse de végétaux et/ou d'animaux dans une synergie avec leur environnement, l'agroécologie permet de réduire les intrants extérieurs ce qui bénéficie à la fois aux écosystèmes et aux producteurs en diminuant leurs coûts (FAO, 2018). En plus des synergies entre ces éléments, l'agroécologie devrait favoriser l'amélioration des collaborations entre les producteurs, en mettant l'accent sur les partenariats entre les différents acteurs à différents niveaux (CIDSE, 2018 ; FAO, 2018). Une reterritorialisation de la chaîne alimentaire pourrait permettre un contact entre les différents acteurs de l'alimentation et ainsi améliorer la coopération (CIDSE, 2018).

En lien avec les économies créées par les synergies, la FAO (2018) ajoute que l'agroécologie devrait améliorer l'efficacité du système alimentaire, en réduisant, comme mentionné précédemment, la nécessité d'intrants externes. De son côté, le High Level Panel of Experts (HLPE) (2019) appelle tout simplement à réduire la nécessité d'intrants externes, alors que l'organisation INKOTA (2019) voit la situation de manière plus globale en appelant à créer des cultures qui s'autorégulent afin de réduire la dépendance à ceux-ci. S'il est nécessaire de réduire l'utilisation des ressources, ce n'est pas le cas pour toutes. En effet, certaines abondent et peuvent être davantage utilisées, comme l'énergie solaire, ainsi que le carbone et l'azote présents dans l'atmosphère (FAO, 2018).

Ensuite, le recyclage devrait faire partie intégrante des agrosystèmes (CIDSE, 2018 ; FAO, 2018 ; HLPE, 2019). Le rapport de la FAO (2018, p. 7) mentionne le besoin de s'inspirer de la nature :

Waste is a human concept—it does not exist in natural ecosystems. By imitating natural ecosystems, agroecological practices support biological processes that drive the recycling of nutrients, biomass and water within production systems, thereby increasing resource efficiency and minimizing waste and pollution.

Bref, en réfléchissant les synergies entre différentes productions et en misant sur des ressources renouvelables et locales (HLPE, 2019), il devrait être possible de structurer les agrosystèmes de manière circulaire (FAO, 2018).

Puis, la résilience peut être augmentée, entre autres grâce à la diversification générale mentionnée plus haut. La résilience aux intempéries et aux changements climatiques des productions devrait être augmentée grâce à la protection des sols, le bien-être des animaux, la biodiversité et les synergies entre

les éléments (HLPE, 2019). Également, comme mentionné précédemment, la diversité économique des producteurs (HLPE, 2019) et plus largement des territoires, devrait permettre une plus grande capacité d'adaptation aux variations économiques (FAO, 2018). En somme, économiquement, l'indépendance vis-à-vis des chaînes de distribution internationales, obtenue en misant sur des ressources locales, devrait permettre aux producteurs de mieux contrôler les chaînes de valeur (CIDSE, 2018).

L'incarnation et la promotion de valeurs humaines sont également essentielles à l'agroécologie. Ces valeurs comprennent l'équité, la dignité, l'inclusion, la justice et la diversité (CIDSE, 2018 ; FAO, 2018). Pour la FAO (2018), l'agroécologie devrait être tenue par des initiatives *bottom-up* en redonnant le pouvoir aux citoyens.

L'économie solidaire et circulaire, autre composante de l'agroécologie, devrait favoriser un juste prix pour les producteurs et renforcer la connexion entre producteurs et consommateurs (FAO, 2018 ; HLPE, 2019). Ce lien direct devrait permettre de consolider l'économie locale, tout en permettant aux producteurs d'obtenir un prix équitable (FAO, 2018 ; HLPE, 2019 ; INKOTA, 2019). Des réseaux de distribution innovants en circuit court, tels que les paniers de famille, les plateformes de vente locale ou des formes plus traditionnelles comme les marchés fermiers, devraient permettre aux consommateurs d'avoir accès à des prix avantageux (FAO, 2018). Finalement, ces ventes plus directes devraient contribuer à la réduction du gaspillage alimentaire (FAO, 2018).

Le respect des traditions alimentaires apparaît comme un autre enjeu important de l'agroécologie (CIDSE, 2018 ; FAO, 2018 ; HLPE, 2019 ; INKOTA, 2019). Pour la FAO (2018), la crise alimentaire actuelle qui engendre à la fois la faim chez 800 millions de personnes et l'obésité chez 1,9 milliard, nécessite l'adoption de meilleures pratiques de production et de consommation. Ainsi, en respectant les cultures individuelles et en faisant la promotion d'une consommation adaptée au territoire et aux ressources locales, il serait possible de se rapprocher d'une alimentation saine pour tous (FAO, 2018 ; HLPE, 2019).

Puis, la gouvernance responsable devrait faciliter la transition vers l'agroécologie (FAO, 2018 ; HLPE, 2019). Pour ce faire, il faudrait remettre le pouvoir dans les mains des principaux concernés (CIDSE, 2018 ; HLPE, 2019). Ainsi la participation des petits producteurs et des consommateurs apparaît comme un facteur clé de l'agroécologie (CIDSE, 2018 ; FAO, 2018 ; HLPE, 2019 ; Wezel *et al.*, 2020).

En résumé, l'agroécologie vise à transformer les pratiques agricoles afin qu'elles s'orientent vers des marchés de proximité, des pratiques plus respectueuses de l'environnement, une résilience accrue aux changements climatiques et une contribution à une économie locale plus équitable pour les producteurs, tout en permettant de nourrir sainement la population.

Afin d'évaluer la concordance entre le PDCN de Saint-Camille et le cadre d'étude de l'agroécologie, nous comparerons les visions des participants aux dix pratiques définies par la FAO pour lesquelles nous avons créé une liste d'indicateurs (Tableau 1). Cependant, bien que ces pratiques puissent orienter vers une agriculture durable, il est crucial de les étudier dans leur contexte spécifique. En effet, une variable sortie de son contexte peut apporter des résultats qui sont contre-productifs d'un point de vue de l'agroécologie. À ce niveau, Wezel et ses collègues (2020) présentent l'exemple de la réduction des intrants chimiques qui devrait normalement réduire les dépenses des producteurs et ainsi augmenter leur stabilité financière, mais pourrait également entraîner une diminution de la production et engendrer une insécurité alimentaire. Dans cet exemple, en regardant uniquement la diminution des intrants, nous n'aurions donc pas nécessairement un portrait juste de la situation. Le tableau 1 illustre les dix pratiques développées par la FAO ainsi que les indicateurs utilisés dans cette recherche pour évaluer la concordance entre le concept de l'agroécologie tel que décrit par la FAO (2018) et l'initiative de PDCN de Saint-Camille. Comme l'objectif n'était pas d'examiner directement les méthodes de culture, l'accent est mis sur les indicateurs visant l'ensemble du système alimentaire.

Tableau 1 Les indicateurs agroécologiques

| Catégories | Variables | Indicateurs |
|----------------------|-------------|---|
| Environnement | Diversité | Variété des aliments produits Culture de végétaux méconnus Préservation des écosystèmes |
| | Efficiencie | Optimisation de la gestion des ressources |
| | Recyclage | Réutilisation des ressources |
| Gouvernance | Synergies | Diminution de l'esprit de compétition au profit de la coopération |

| | | |
|----------------|---|---|
| | Co-cr ation et partage de connaissances | Ouverture du processus de gouvernance Sentiment de pouvoir des acteurs Apprentissages collectifs sur l'agro cologie |
| | R silience | Priorisation des circuits de proximit  |
| | Gouvernance responsable | Volont  de transformation du syst me pour diminuer les obstacles Transparence et inclusivit  |
| |  conomie circulaire et solidaire | R utilisation des ressources |
| Sociale | Culture et tradition alimentaire | Pr servation des traditions alimentaires |
| | Valeurs humaines | Augmentation de l'acc s   des aliments sains |

Source : Produit par l'auteur

4.2 Le tourisme durable/r g n ratif

Le tourisme durable est une r ponse   plusieurs critiques du tourisme. L'Organisation mondiale du tourisme le d finit comme : « Un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts  conomiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en r pondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communaut s d'accueil » (UNTWO, s.d., s.p.).

Selon Butler (1999), le tourisme durable devrait,   des fins  cologiques, augmenter son efficacit  dans l'utilisation des ressources, prot ger les processus  cologiques et favoriser la conservation de la biodiversit . C'est d'ailleurs similaire   ce qu'a propos  l'Organisation mondiale du tourisme, pr s de 20 ans plus tard, en 2017, pour faire la promotion de l'ann e du tourisme durable. L'organisation souhaite ainsi diminuer de 5 % les  missions de gaz   effet de serre li es au secteur touristique tout en accueillant, dans le respect des principes du d veloppement durable, un nombre de touristes qui devrait atteindre 1,8 milliard en 2030 (UNTWO, 2017).

Afin de limiter l'impact du tourisme, plusieurs chercheurs se demandent comment conna tre la capacit  d'accueil de certains lieux sp cifiques. Ainsi, Saarinen (2013) r sume trois fa ons d' tablir des limites   la croissance du tourisme. D'abord, il est possible, en utilisant une m thode bas e sur diff rentes sciences

naturelles, de calculer un nombre de personnes pouvant être présentes sur un site sans que l'écosystème soit affecté. Ce mode d'évaluation comporte deux difficultés principales, soit l'obtention de mesures fiables et l'établissement d'un seuil de dégradation. En effet, il est difficile pour les évaluateurs d'établir le niveau de dégradation perçu comme acceptable. Le processus est empreint d'une grande subjectivité. La deuxième manière de calculer les limites du tourisme est celle basée sur les activités. On pose donc la question, combien de touristes un site peut-il recevoir avant de ne plus être en mesure de générer de croissance économique ? On laisse donc ici le contrôle à l'industrie touristique. Finalement, toujours selon Saarinen (2013), une troisième méthode consiste à baser la capacité d'accueil sur l'évaluation telle que faite par la communauté d'accueil. Cette méthode propose de donner le pouvoir d'établir des limites à différents groupes et personnes impliquées dans la communauté d'accueil. Évidemment, le succès de telles opérations dépend du pouvoir et des connaissances des personnes qui participent à l'exercice. Comme les limites sont alors négociées, le pouvoir doit être bien réparti pour que les décisions reflètent l'opinion majoritaire. Aussi, les connaissances apportées aux preneurs de décisions doivent être aussi précises que possible afin de lui permettre de prendre des décisions éclairées. En accordant aux communautés d'accueil le pouvoir de réguler le tourisme, on renforce leur capacité et leur pouvoir d'action.

Bien que le concept de tourisme durable soit extrêmement populaire, certains auteurs le critiquent ou formulent certaines réserves à son égard. D'après Butler (1999), la popularité du concept s'explique en partie par son manque de clarté sémantique. Ainsi, chaque personne peut l'interpréter sans nécessairement en préserver l'essence, afin d'en tirer certains bénéfices. En fonction de l'interprétation donnée par chaque individu, le terme peut désigner un tourisme soutenant la croissance économique des régions hôtes, un type de tourisme pérenne, ou encore, un tourisme respectueux des capacités biophysiques des écosystèmes (Butler, 1999). Butler (1999) ajoute qu'en définissant le tourisme selon sa capacité à se reproduire dans le temps, certains types de tourisme se qualifient comme durable alors que certaines nuances doivent être apportées. En effet, certains types de tourisme peuvent perdurer depuis longtemps, sans montrer de signes d'arrêt imminent. Or, il peut tout de même nuire à d'autres domaines et avoir un impact négatif sur l'environnement ou la communauté d'accueil. Un tourisme réellement durable ne doit pas encourager la croissance de l'industrie, si celle-ci ne cadre pas avec certains standards sociaux et environnementaux (Wall, 1997). Le concept de durabilité appliqué à un domaine spécifique peut permettre à ce secteur de se répliquer et de croître, sans contribuer à un développement global plus

durable (Butler, 1999). À ce niveau, les indicateurs de tourisme durable ne sont pas en concordance directe avec les indicateurs de développement durable créés par les Nations Unies (Rasoolimanesh *et al.*, 2020).

Le tourisme durable est sans contredit le concept le plus courant pour analyser l'impact environnemental du tourisme et chercher à le transformer afin de le réduire. Cependant, ce concept est considéré comme insuffisant, car en cherchant à limiter l'impact du tourisme sans remettre en question son importance ni justifier ses contributions positives. Il semble ainsi difficile d'en faire la base pour proposer un cadre à vision transformatrice. C'est dans le sens de cette critique que le tourisme régénératif est réfléchi, et mérite donc d'être considéré davantage.

Owen a été le premier, en 2007, à utiliser le vocable tourisme régénératif (Bellato *et al.*, 2022). Le concept provient du design régénératif que l'on a appliqué à des initiatives écotouristiques (Owen, 2007). L'autrice différencie le design régénératif du concept de durabilité de trois façons :

Firstly, it shifts the frame of reference from minimal to positive impact. Secondly, it questions human/environment relations based on the Cartesian separation of subject and object. Thirdly it attempts to reconnect environmentalism with a socio-political dimension, which has been lacking in much sustainability discourse. (Owen, 2007, p. 43)

Owen n'est pas la seule à penser que le tourisme peut avoir des impacts positifs qui vont au-delà de l'aspect économique. Higgins-Desbiolles (2006) mentionne que le tourisme peut être une force de transformation sociale. En effet, l'autrice souligne les éléments positifs suivants :

Improving individual well-being, fostering cross-cultural understanding, facilitating learning, contributing to cultural protection, supplementing development, fostering environmental protection, promoting peace and fomenting global consciousness which contributes to the formation of global society. (Higgins-Desbiolles, 2006, p. 1197)

Par contre, ces effets positifs du tourisme sont rapidement réduits dans un modèle de développement néolibéral (Higgins-Desbiolles, 2006). En effet, les retombées sont concentrées dans les portefeuilles de quelques intérêts privés et les communautés sont privées de ressources essentielles (Higgins-Desbiolles, 2006).

Le tourisme régénératif demande donc une réorganisation complète de l'industrie. Il faut ainsi s'attendre du tourisme qu'il respecte le contexte de la région et des communautés d'accueil, ses valeurs, ses traditions, mais aussi qu'il apporte quelque chose de plus à la communauté (Becken et Kaur, 2021). On

souhaite donc redonner le pouvoir aux communautés en place. Ainsi, elles pourront contrôler les flux touristiques selon leurs propres valeurs et intérêts. Aussi, ce type de tourisme s'écarte de la recherche des bénéfices économiques à tout prix, contrairement au tourisme durable qui reste très attaché à la création de profits (Becken et Kaur, 2021).

On pourrait donc voir le tourisme non pas comme une industrie, mais comme une force de transformation sociale (Higgins-Desbiolles, 2006). Le contrôle de l'industrie touristique passerait ainsi des gestionnaires de l'industrie aux gouvernements et aux organisations communautaires (Higgins-Desbiolles, 2006). Des exemples montrent actuellement des lieux où l'intervention gouvernementale a permis de sortir de la logique néolibérale et où le tourisme a pu générer bien plus que des profits (Becken et Kaur, 2021). Un changement de paradigme dans le tourisme pourrait ainsi permettre, non seulement des bénéfices pour la communauté et l'environnement, mais aussi une transformation née des échanges entre les hôtes et les visiteurs (Higgins-Desbiolles, 2006).

Les principes fondamentaux du tourisme régénératif envisagent le secteur d'activité à travers les principes de la nature, favorisant ainsi la création d'une synergie entre les éléments, de bénéfices pour tous les êtres vivants et d'un esprit de collaboration (Becken et Kaur, 2021). La participation devrait ainsi inclure un maximum de parties prenantes. Finalement, le savoir requis pour gérer l'activité touristique et ses retombées devrait être transdisciplinaire et donc inclure des connaissances diversifiées (académiques, pratiques ou venant des premiers peuples) (Becken et Kaur, 2021). Des auteurs proposent donc un cadre d'analyse du tourisme régénératif comportant cinq dimensions (Bellato *et al.*, 2022) :

- Les décisions sont prises en misant sur les principes de la régénération. Selon eux, l'hôte d'une initiative de tourisme régénératif doit se demander : Comment le tourisme peut-il s'aligner avec une vision du monde écologique et s'inspirant des écosystèmes ?
- Le potentiel spécifique des territoires. On demande à l'initiative de mettre en valeur les potentiels uniques des communautés. L'objectif est ici de s'éloigner du tourisme de masse rendant l'endroit le moins déstabilisant possible pour le touriste.
- La capacité d'agir des différentes parties prenantes. Afin de protéger les territoires et les différents groupes, les habitants, les communautés d'accueil, incluant les Premières Nations et les personnes marginalisées, doivent avoir un pouvoir sur le tourisme local.

- La vision des effets désirés du tourisme. En ayant une vision partagée par les différentes parties prenantes qui inclut des objectifs et des pistes d’actions, il est possible de bâtir des relations harmonieuses avec la nature et les communautés.
- L’aperçu des tâches et des ressources à utiliser. On demande aux différents acteurs de mettre sur pied un plan d’action pour permettre au tourisme de devenir régénératif.

Ce cadre d’analyse permet d’étudier des initiatives touristiques ayant un effet transformateur profond sur le secteur touristique. Cependant, il est autoréférentiel, c’est-à-dire que pour avoir une initiative qui soit régénérative, il faut la réfléchir de manière régénératrice. Étant donné que ce critère n’est pas explicitement abordé dans l’initiative de transformation du Domaine du Lac Vert, le cadre semble mal adapté à cette situation particulière. D’un autre côté, l’idée centrale selon laquelle une initiative touristique devrait avoir des répercussions positives tant sur l’environnement que sur toute la communauté est applicable à des initiatives qui n’auraient pas explicité le désir d’être régénératif. Afin de capter cet effet profondément transformateur du concept de tourisme régénératif, et très peu de celui de tourisme durable, tout en bénéficiant de la plus grande applicabilité et de la notoriété du tourisme durable, nous avons créé un cadre mixte incluant des variables des deux concepts (Tableau 2).

Tableau 2 Les indicateurs du tourisme durable/régénératif

| Catégories | Variables | Indicateurs |
|----------------------|--|--|
| Environnement | Limitation des impacts écologiques de l’initiative | Réduction des émissions liées au transport Planification de la gestion de la dégradation du site Limitation des divers polluants Volonté de limiter l’accès au site |
| | Création d’initiatives écologiques | Mise sur pieds d’initiatives avec un potentiel écologique |
| | | Protection de lieux à haute valeur écologique |
| | Amélioration des espaces de conservation | Protection de lieux à haute valeur écologique |
| Sociale | Éducation | Apprentissage sur le tourisme durable ou régénératif lors de la construction de l’initiative |

| | | |
|--------------------|------------------------------|--|
| | | Initiatives contribuant à une éducation à l'environnement auprès de la communauté et des touristes |
| Gouvernance | Esprit de collaboration | Coopération entre les différentes parties prenantes |
| | Empowerment de la communauté | Ouverture du processus de gouvernance Sentiment de pouvoir des acteurs |

Source : Produit par l'auteur

4.3 Les écoquartiers

L'urbanisme écologique ou durable prend des formes diverses. Ses objectifs sont l'intégration de technologies ou de procédés écologiques comme l'utilisation d'énergies vertes ou la récupération des eaux (Sharifi, 2016), la modification des modes d'habiter et l'adhésion à certains principes permettant de réduire l'impact environnemental des quartiers (Boutaud, 2009). L'urbanisme exerce une grande influence sur la manière dont les gens mènent leurs vies, mais ses répercussions sont parfois mal contrôlées. Par le passé, certains urbanistes ont conçu des quartiers avec l'intention de les rendre plus écologiques, mais ils ont sous-estimé la complexité de la gestion du changement en se concentrant uniquement sur l'utilisation de certaines technologies. Les résultats de ces aménagements ont souvent divergé de leurs attentes initiales (Sharifi, 2016).

Des outils ont été développés pour évaluer le niveau de durabilité des quartiers et pour guider leur implantation. Grâce à des indicateurs, ils permettent de soutenir la conception de quartiers écologiques selon différentes variables. Les outils pour les *neighborhood sustainability assessment* (NSA) prennent en compte non seulement les bâtiments, mais aussi leur environnement, y compris les transports, la gestion de l'eau, la qualité de l'air et la biodiversité (Yildiz *et al.*, 2016). Le développement de ces outils est fait de manière négociée entre plusieurs groupes d'acteurs. Ceux-ci peuvent venir de différentes organisations ou du monde politique (Doussard et Fonticelli, 2022). Les NSA qui sont développés dans un contexte local montrent d'ailleurs des résultats plus probants (Sharifi *et al.*, 2021).

Comme la majorité des NSA proviennent des milieux urbains, ils sont souvent plus ou moins adaptés aux milieux ruraux (Doussard et Fonticelli, 2022). Comme le présentent Doussard et Fonticelli dans leurs écrits de 2021 et 2022, le développement d'écoquartiers en milieu rural présente son lot de défis :

- La faible densité et la présence de villages constitués en grande majorité de maisons unifamiliales rendent difficile une vision écologique (Doussard et Fonticelli, 2022).
- Le transport collectif ou alternatif à l'auto solo est aussi limité par cette faible densité (Fonticelli et Doussard, 2021).
- Pour les régions plus près d'un grand centre, la compétition pour l'établissement de commerces est grande (Fonticelli et Doussard, 2021). Ainsi, il est plus difficile d'établir une réelle économie de proximité.
- Les fonctionnaires municipaux en milieu rural étant moins nombreux, il est aussi plus difficile d'accéder aux compétences en développement territorial (Fonticelli et Doussard, 2021).
- Le coût de développement des écoquartiers est généralement plus élevé (Doussard et Fonticelli, 2022). Dans des milieux ruraux qui tendent à être moins fortunés et avoir des emplois moins rémunérateurs, ces coûts peuvent constituer un frein plus significatif que dans les milieux urbains.

Si l'établissement de quartiers écologiques en milieu rural comporte des défis, il présente aussi des opportunités. D'abord, ces milieux ont plus facilement accès à des matériaux locaux et biosourcés (Fonticelli et Doussard, 2021). Aussi, en raison de ses grands espaces, le territoire rural est favorable à la création de zones de préservation de la biodiversité (Fonticelli et Doussard, 2021). Enfin, nous pourrions ajouter que les terrains en milieu rural coûtent généralement moins cher qu'en milieu urbain.

Ainsi, puisqu'il est difficile de trouver un cadre d'analyse appliqué au développement résidentiel en milieu rural, nous utilisons dans cette recherche celui des ÉcoQuartiers (Doussard et Fonticelli, 2022). Si celui-ci n'est pas adapté à la situation rurale, il est tout de même possible de transposer les cadres développés principalement pour le milieu urbain. Bien que les réalités soient différentes, la conception d'un idéal d'un quartier durable reste somme toute similaire.

Plusieurs auteurs ont comparé des NSA (Elkamhawy *et al.*, 2024 ; Komeily et Srinivasan, 2015 ; Savard, 2012). Pour ce faire, ils regroupent différents indicateurs par catégories. Savard (2012) innove en créant un cadre plus précis en généralisant des paramètres plutôt que de grandes catégories. Dans son essai, elle compare les modèles du New Urbanism, la démarche Haute Qualité Environnementale, Économique et Rénovation de quartier, la Charte de développement durable, le programme LEED Neighborhood Development, le Guide de la fédération des entreprises publiques locales, la démarche d'aménagement durable, l'initiative Eco-Town, le programme One Planet, l'initiation collectivités Equilibrium, la démarche

ÉcoQuartier, la stratégie de développement ÉcoDistricts et la démarche Urbanisme durable. Elle en ressort ainsi 30 paramètres qui sont utilisés dans les différents NSA qu'elle étudie. Pour les besoins de la présente recherche, dans le but d'évaluer selon un cadre unique, seuls les critères qui reviennent dans la majorité des modèles d'urbanisme durable seront étudiés. Il y a donc 12 critères qui sont utilisés dans cette recherche (Tableau 3) :

Participation. Plusieurs NSA privilégient la présence d'une diversité d'acteurs dans l'élaboration des écoquartiers et sa trajectoire post-construction (Savard, 2012). Une telle participation permet d'augmenter l'acceptabilité des initiatives en plus de s'assurer qu'elles soient plus en adéquation avec la population (Ali et Ahmed, 2021).

Mixité sociale. L'organisation du quartier favorise la cohabitation d'individus issus de divers milieux socioéconomiques et culturels et de différentes générations ce qui peut encourager des échanges riches et enrichissants entre les résidents (Ali et Ahmed, 2021 ; Savard, 2012). Cette mixité peut être réalisée grâce à des logements de formes et tailles variées (Ali et Ahmed, 2021), adaptés à différents budgets (Savard, 2012).

Densité. La densité de population indique tout simplement le nombre de personnes qui habitent un territoire donné en regard de sa superficie (habitants/km²) (Savard, 2012). Si elle est nécessairement plus grande en milieu urbain, son importance est également vraie en milieu rural (Savard, 2012). L'augmentation de la densité permettra de réduire les coûts de certaines infrastructures (Haapio, 2012) et d'améliorer l'efficacité des transports en commun (Ali et Ahmed, 2021).

Mobilité durable. La mobilité durable se base sur un ensemble d'activités et de services, centrés sur des alternatives moins polluantes que l'automobile : marche, vélo (traditionnel ou électrique), transport collectif (Offner, 2020). L'utilisation et même la propriété de l'automobile peuvent alors être transformées, vers des modes collectifs. La mobilité peut ainsi être repensée de manière à susciter la collaboration entre les diverses parties prenantes de manière à réduire ou éliminer l'utilisation de l'auto solo (Savard, 2012).

Proximité et accessibilité. Un quartier accessible via des réseaux piétonniers, des infrastructures de transport (Elkamhawy *et al.*, 2024) et situé relativement près des services municipaux déjà en place permet de réduire les déplacements et limite le dédoublement des services.

Économie locale. Un quartier durable peut renforcer l'économie locale via des investissements, des emplois et l'achat de produits locaux (Komeily et Srinivasan, 2015). En faisant la promotion du concept d'économie locale, on pourrait également attendre de l'écoquartier qu'il favorise une économie répondant en priorité aux besoins de la communauté ou de la biorégion (Meyran, 2020).

Diversité des fonctions. Afin de réduire les déplacements et de renforcer les liens sur le territoire, un quartier peut intégrer plusieurs fonctions (politiques, résidentielles, économiques ou culturelles) (ADEUS, 2023). L'objectif est, une fois de plus, de rapprocher ces différentes fonctions potentielles du quartier des habitants (ADEUS, 2023).

Biodiversité. Afin de protéger et favoriser l'émergence d'une biodiversité, un écoquartier peut d'abord protéger ou de restaurer des écosystèmes (Alliance HQE-GBC, 2020). Un autre aspect important des différents NSA est la création de corridors écologiques, permettant à la faune de se déplacer entre différents habitats. Finalement, un quartier peut promouvoir une diversité tant au niveau de la faune que de la flore (Alliance HQE-GBC, 2020).

Gestion de l'eau. Afin d'assurer une bonne gestion de l'eau, les résidents du quartier peuvent diminuer leur consommation, en s'éduquant aux bonnes pratiques et en installant des appareils à faible consommation (C40, s.d.-b). Pour assurer une consommation raisonnable d'eau, il est préférable de mesurer sa consommation. Finalement, en s'assurant que les sources d'eau soient renouvelables, par exemple, en créant un circuit d'eau fermé, en utilisant l'eau de pluie, tout en limitant la consommation d'eau souterraine, le quartier peut réduire son impact environnemental (C40, s.d.-b).

Gestion de l'énergie. Comme pour la gestion de l'eau, la gestion de l'énergie est favorisée par une réduction de la consommation d'énergie, par exemple en ayant des bâtiments plus efficaces énergétiquement ou en ayant des appareils à faible consommation. Pour l'électricité, comme pour l'eau, les écoquartiers privilégient une provenance durable. À cet effet, le quartier pourrait investir dans des énergies vertes telles que des éoliennes. De plus, l'utilisation de véhicules électriques plutôt que ceux fonctionnant à l'énergie fossile peut faciliter la transition vers des énergies propres (C40, s.d.-a).

Ressources et matériaux. Pour minimiser l'empreinte environnementale d'un bâtiment, il faut chercher à limiter l'utilisation des ressources en choisissant soigneusement les matériaux. De même, comme pour la gestion de l'eau et de l'énergie, il est crucial de sélectionner des matériaux à faible empreinte

environnementale. Enfin, la réutilisation et le recyclage des déchets générés dans la construction ou provenant d'autres chantiers permettent de détourner certains matériaux des sites d'enfouissement (The U.S. Green Building Council, 2014).

Tableau 3 Les indicateurs d'écoquartier

| Catégories | Variables | Indicateurs |
|----------------------|----------------------------|---|
| Gouvernance | Participation | Coopération entre différents types d'acteurs |
| Sociale | Mixité sociale | Présence de mixité socioéconomique, générationnelle et culturelle |
| | Densité | Nombre d'habitants au km ² |
| | Mobilité durable | Transport alternatif à l'auto solo |
| | Proximité et accessibilité | Proximité de services |
| | Économie locale | Présence d'emplois |
| | Diversité des fonctions | Fonction du quartier autre que résidentielle |
| Environnement | Biodiversité | Diversité des végétaux Conservation de milieux riches |
| | Gestion de l'eau | Réduction de l'utilisation de l'eau Récupération de l'eau Diminution du ruissellement |
| | Gestion de l'énergie | Diminution de la consommation d'énergie Production d'énergie |
| | Ressources et matériaux | Diminution des ressources Choix des matériaux guidés par l'impact environnemental |

Source : Produit par l'auteur

4.4 L'évaluation du potentiel de transformation sociale

Comme mentionné précédemment, la transformation sociale est au cœur du mouvement de transition socioécologique. Afin de maximiser cette transformation, plusieurs auteurs se penchent sur les actions à mettre en place (Castán Broto *et al.*, 2019 ; Luederitz *et al.*, 2017 ; Wolfram, 2016). Dans cette section, nous examinerons donc les éléments qui seront utilisés pour analyser ces actions (Tableau 4). En ce qui concerne la participation à la gouvernance, celle-ci devrait être inclusive, assurée par un leadership transformateur tout en répondant aux besoins de la communauté (Wolfram, 2016). Pour Castán Broto *et al.* (2019), elle devrait favoriser l'inclusion et le sentiment d'appartenance à l'initiative de la part d'acteurs variés tels que les entreprises, la société civile et les gouvernements. Pour Wolfram (2016), une gouvernance inclusive devrait permettre de générer de la légitimité, de la confiance et favoriser l'apprentissage, tout en agissant comme un levier politique. Luederitz *et al.* (2017) proposent d'évaluer l'inclusivité en examinant les niveaux de participation, les processus d'apprentissage et l'impact réel des citoyens dans les prises de décision.

Toujours en ce qui concerne la gouvernance, le leadership devrait inspirer chez les individus le sentiment d'être des agents de changement (Wolfram, 2016). Castán-Broto et ses collègues (2019) soulignent l'importance de l'enthousiasme et la cohésion que ce leadership peut générer. Ce type de leadership est essentiel pour créer une vision de la transition et mobiliser l'énergie collective vers celle-ci (Wolfram, 2016). Selon Olsson *et al.* (2010), les entrepreneurs qui excellent dans la génération d'idées innovantes, ne sont souvent pas les meilleurs pour favoriser la cohésion de groupe. Il faut donc un leader ou un groupe de leaders dotés d'une forte compétence politique afin que l'initiative maximise son impact transformateur.

Concernant les besoins sociaux, une initiative devrait d'abord permettre d'identifier et d'analyser ces besoins (Wolfram, 2016). Pour y répondre, il faut s'assurer que les solutions misent sur l'équité intra et intergénérationnelle (Luederitz *et al.*, 2017). À travers les initiatives, il est essentiel que les personnes les plus vulnérables en bénéficient (Luederitz *et al.*, 2017 ; Wolfram, 2016). En plus, les communautés devraient être *empowered*, avoir un pouvoir d'agir accru et une plus grande autonomie (Wolfram, 2016). Bref, les initiatives devraient laisser un héritage durable dans les communautés, sous forme de nouveaux services, infrastructures, apprentissages et pratiques (Castán Broto *et al.*, 2019).

Comme mentionné précédemment, les systèmes sociotechniques sont verrouillés (Audet, 2015). Pour les déverrouiller efficacement, d'identifier les étapes nécessaires pour y parvenir, il faut être en mesure

d'identifier les verrous, de développer une vision de la transformation souhaitée et réussir à franchir certaines étapes pour s'y rendre (Olsson *et al.*, 2010). Reconnaître cette nécessité de transformation profonde permet aux participants de maintenir leur engagement, même lorsque l'initiative perd de son élan (Luederitz *et al.*, 2017). Ainsi, les initiatives devraient nommer les barrières systémiques entravant leur développement et mettre en œuvre des actions concrètes pour les surmonter, au moins en partie (Castán Broto *et al.*, 2019).

Pour guider efficacement un groupe dans ses actions, il est important d'avoir une vision commune (Wittmayer *et al.*, 2014). Cette vision doit être clairement formulée, viser une transformation radicale et bénéficier d'un large soutien (Castán Broto *et al.*, 2019). Le développement de cette vision, qui cherche à déverrouiller les obstacles, nécessite une base solide de connaissances ainsi que la capacité de générer de nouvelles connaissances tout au long de l'initiative. Le manque de compétences au développement d'idées novatrices est une difficulté souvent rencontrée. Il faut s'assurer d'avoir accès à des savoirs scientifiques et locaux afin de résoudre les défis rencontrés (Wittmayer *et al.*, 2014). Dans l'élaboration de cette vision, une production de connaissances provenant de sources variées est importante (Castán Broto *et al.*, 2019 ; Wolfram, 2016). Castán Broto et ses collègues (2019) notent que le développement d'une pratique réflexive, permettant d'identifier les obstacles et les moyens de les surmonter, est l'un des critères les moins souvent observés avec celui de la réplique de l'initiative. Par contre, lorsque ces pratiques sont mises en place, les initiatives tendent à s'aligner sur plusieurs autres critères favorisant le potentiel de transformation sociale. Les initiatives devraient donc adopter des pratiques réflexives afin d'améliorer leur potentiel transformateur. Celles-ci devraient, afin d'intégrer la vision transformatrice, être radicales dans leur action (Wolfram, 2016). Pour Castán Broto *et al.* (2019), ces expérimentations doivent mettre de l'avant de nouvelles pratiques sociales, de nouvelles technologies ou de nouveaux moyens juridiques.

Au cœur de la vision mentionnée, il importe que les acteurs travaillent à ce que l'impact de leur initiative transcende leur territoire. Selon Luederitz *et al.* (2017), une initiative ayant un fort potentiel de transformation sociale devrait pouvoir être transférée. Le rôle de l'initiative à ce moment n'est pas d'effectuer directement le transfert, mais de le faciliter en rendant disponibles certains résultats ou connaissances. De son côté, l'idée du changement d'échelle ou scalability en anglais, pourrait permettre trois changements. D'abord, il est possible de *scale out*, soit qu'un nombre accru de personnes soit touché par l'initiative ou par des initiatives inspirées de celle-ci. Puis, l'initiative peut *scale up* en influençant des

changements législatifs ou les politiques. Enfin, elle peut *scale deep* en transformant les normes culturelles établies (Moore *et al.*, 2015).

Afin de toujours avoir un impact dans la durée, une initiative doit intégrer une pratique réflexive à toutes les étapes de son développement, de la gouvernance à la mise en œuvre (Wolfram, 2016). Cette pratique réflexive devrait permettre d'évaluer les signaux de changement social ou environnemental et d'adapter l'initiative en conséquence (Olsson *et al.*, 2010). Enfin, la pratique réflexive devrait permettre de faire un lien entre les résultats de l'initiative et la vision initialement établie (Castán Broto *et al.*, 2019).

Les différents acteurs devraient provenir de milieux différents permettant ainsi une collaboration entre organisations, entreprises, gouvernements et citoyens (Wolfram, 2016). Cette collaboration permet d'avoir un accès à des connaissances et des compétences complémentaires.

En dernier lieu, si l'initiative s'enracine localement, elle doit aussi pouvoir créer des ponts à l'échelle supralocale (municipale, régionale, nationale et internationale) (Wolfram, 2016). C'est ainsi qu'elle peut non seulement accroître son impact, mais aussi surmonter des barrières qui dépassent le cadre territorial initial.

Tableau 4 Les indicateurs du potentiel de transformation sociale des initiatives locales

| Variables | Sous-variables | Indicateurs |
|--------------------------------------|--|---|
| Organisation | Gouvernance inclusive | Participation de plusieurs types d'acteurs Représentation citoyenne Ouverture du processus de gouvernance |
| | Leadership transformateur | Leadership qui provoque de l'enthousiasme et de la cohésion |
| | Réponses aux besoins sociaux et autonomie territoriale | Certains besoins de la population sont supportés par l'initiative Amélioration de l'autonomie du territoire |
| | Reconnaissances des barrières systémiques | Volonté explicite de transformer les systèmes Identification des verrouillages sociotechniques |
| Développement de l'initiative | Vision collective du changement | Vision collective à long terme visant la transformation sociale |

| | | |
|--------------------------|---|--|
| | | Co-construction de connaissances |
| | Volonté de croissance de l'initiative et de transformation | Partage de ressources et/ou de connaissances permettant de répliquer l'initiative Tentative de répliquer l'initiative Modification des cadres légaux facilitant l'émergence d'initiatives similaires |
| | Solutions radicales | Expérimentations de solutions radicales |
| Apprentissages | Coproduction de connaissances et réflexivité | Amélioration des connaissances Politiques d'évaluation des processus et des résultats |
| Travail en réseau | Augmentation de la capacité de collaboration à différentes échelles | Collaboration entre des groupes d'individus, d'organisations, de réseaux et d'institutions |
| | Échelle d'impact multiple | Collaboration entre divers paliers : local, municipalité, régional, provincial |

Source : Produit par l'auteur

4.5 Le cadre d'analyse utilisé

Avec les quatre cadres d'analyse présentés dans ce chapitre, nous souhaitons examiner les impacts environnementaux et le potentiel de transformation sociale des trois initiatives. Pour ce faire, il est nécessaire de réunir les cinq cadres d'analyse dans un seul cadre synthétique. Les variables ont donc été regroupées, sous les sept variables suivantes, qui seront utilisées pour l'ensemble des initiatives : la participation à la gouvernance, la sensibilisation et les apprentissages, la protection du territoire et de la biodiversité, la gestion des ressources, l'autonomie territoriale, la réponse aux besoins sociaux et le processus réflexif. L'utilisation de ces sept variables permet de regrouper l'ensemble des indicateurs préalablement présenté, en ne les modifiant pas ou très peu. En effet, certains indicateurs ont parfois été légèrement modifiés par souci d'uniformisation. Nous retrouverons donc parfois des indicateurs identiques pour chacune des initiatives et pour d'autres variables des indicateurs complètement différents. Le tableau 5 présente les indicateurs utilisés par chacune des variables dans chacun des territoires.

Tableau 5 Les variables d'analyse combinées

| Variables | Indicateurs | | |
|---|---|---|---|
| | Saint-Camille | Bellechasse | Petit-Saguenay |
| Participation à la gouvernance | <p>Ouverture du processus de participation</p> <p>Diversité des acteurs impliqués</p> <p>Sentiment de pouvoir des personnes interviewées</p> <p>Leadership qui provoque de l'enthousiasme et de la cohésion</p> <p>Collaboration entre divers paliers : local, municipal, régional, provincial.</p> | <p>Ouverture du processus de participation</p> <p>Diversité des acteurs impliqués</p> <p>Sentiment de pouvoir des personnes interviewées</p> <p>Leadership qui provoque de l'enthousiasme et de la cohésion</p> <p>Collaboration entre divers paliers : local, municipal, régional, provincial.</p> | <p>Ouverture du processus de participation</p> <p>Diversité des acteurs impliqués</p> <p>Sentiment de pouvoir des personnes interviewées</p> <p>Leadership qui provoque de l'enthousiasme et de la cohésion</p> <p>Collaboration entre divers paliers : local, municipal, régional, provincial.</p> |
| Sensibilisation et apprentissages | <p>Sensibilisation et apprentissages sur l'agroécologie</p> <p>Initiative contribuant à l'éducation à l'environnement</p> | <p>Sensibilisation et apprentissages sur le tourisme durable ou régénératif</p> <p>Initiatives contribuant à l'éducation à l'environnement auprès de la communauté et des touristes</p> | <p>Sensibilisation et apprentissages sur les écoquartiers</p> <p>Initiative contribuant à l'éducation à l'environnement</p> |
| Protection du territoire et de la biodiversité | <p>Diversité des aliments produits</p> <p>Culture de végétaux méconnus</p> <p>Préservation des écosystèmes et des sols</p> | <p>Protection de lieux à haute valeur écologique</p> <p>Planification de la gestion de la dégradation du site</p> <p>Volonté de limiter l'accès au site</p> | <p>Diversité des végétaux</p> <p>Protection de lieux à haute valeur écologique</p> |
| Gestion des ressources | <p>Efficacité dans la gestion des ressources</p> <p>Réutilisation des ressources</p> | <p>Diminution des transports</p> <p>Limitation des polluants</p> | <p>Gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets</p> <p>Réduction de l'utilisation des ressources</p> |

| | | | |
|-------------------------------------|---|---|---|
| | | | Choix des matériaux guidés par leur impact environnemental Transport alternatif à l'auto solo |
| Autonomie territoriale | Priorisation des circuits courts et de proximité | Initiatives favorisant l'autonomie de la région | Proximité des services Présence d'emplois Diversité des fonctions du quartier |
| Réponses aux besoins sociaux | Amélioration de l'accès à des aliments sains Préservation des traditions alimentaires | Offre de services à faible rentabilité | Présence de mixité socioéconomique, générationnelle et culturelle Qualité de vie |
| Processus réflexif | Vision collective à long terme visant la transformation sociale Identification des verrouillages sociotechniques | Vision collective à long terme visant la transformation sociale Identification des verrouillages sociotechniques | Vision collective à long terme visant la transformation sociale Identification des verrouillages sociotechniques |

Source : Produit par l'auteur

Ainsi, ce cadre d'analyse permet d'étudier les trois initiatives en respectant les thèmes abordés par les participants. En effet, comme mentionné précédemment, le discours des participants est lié aux thèmes associés à chacune des initiatives. Malgré le fait que les indicateurs soient parfois assez différents d'une initiative à l'autre, la mise en commun sous des variables communes permet une comparaison entre les initiatives. Ainsi, il en résulte une réelle étude de cas multisite, plutôt qu'une étude de différents cas.

CHAPITRE 5

RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats de la recherche selon sept variables, qui ont été présentées dans le chapitre sur du cadre d'analyse (voir Tableau 5, p. 62). Les sept variables sont les suivantes : la participation à la gouvernance, la sensibilisation et les apprentissages, la protection du territoire et de la biodiversité, la gestion des ressources, l'autonomie, la réponse aux besoins sociaux et finalement le processus réflexif. Nous présentons les trois initiatives étudiées selon ces variables et les indicateurs qui s'y rattachent. Comme nous l'avons mentionné, les initiatives œuvrent dans des domaines distincts, les indicateurs peuvent changer d'une initiative à l'autre.

5.1 Participation à la gouvernance

Les processus participatifs apparaissent comme des éléments clés dans les thématiques d'analyse spécifique (agroécologie, tourisme durable/régénératif, écoquartier) en plus d'être au cœur de la transformation sociale. Nous utilisons cinq indicateurs communs à chacune des initiatives : l'ouverture du processus de participation, la diversité des acteurs impliqués, le sentiment de pouvoir des personnes interviewées, la présence d'un leadership qui provoque de l'enthousiasme et de la cohésion et finalement, la collaboration entre divers paliers territoriaux.

Dans le cas du PDCN de Saint-Camille, l'ouverture du processus de participation de l'initiative doit être analysée en considérant deux moments distincts. D'une part, la décision d'aller de l'avant avec l'initiative, sa mise en place et les décisions structurelles à son égard sont le produit d'acteurs institutionnels (la municipalité et la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille. D'autre part, lors des différentes étapes de consultation et de la formation des comités, le processus a été ouvert aux citoyens et ceux-ci ont pu s'impliquer et donner leur avis sur le contenu du PDCN. Nous verrons dans les prochains paragraphes le rôle qu'ils ont pu jouer dans son orientation.

Concernant la diversité des acteurs impliqués, plusieurs personnes de différents milieux ont pu participer à l'initiative. En effet, la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille et la municipalité coordonnaient le PDCN. Un comité technique, composé de personnes de la MRC et de la Corporation de développement communautaire des Sources, du Conseil régional de l'environnement, d'élus, puis du comité consultatif d'urbanisme, a également soutenu le PDCN. Les citoyens ont été inclus

dans le comité d'organisation d'une séance de consultation ainsi que dans diverses présentations lors de cette séance. De plus, ils ont été sondés dans le cadre du diagnostic sur la situation agroalimentaire du village et ils ont été inclus dans la révision de la politique rédigée par des experts.

Le sentiment de pouvoir a été abordé à plusieurs reprises durant les entretiens avec les répondants citoyens de Saint-Camille. Il en ressort d'abord qu'ils sont satisfaits de l'influence qu'ils ont eue sur l'initiative par rapport au temps investi dans l'initiative. Un répondant résume ainsi la situation :

J'ai participé aux différentes étapes. J'avais l'impression que oui, il y avait un travail de fait à l'avance, mais il y a quand même des idées qui viennent des participants qui certainement sont apparues. On a été consulté à savoir c'est quoi qui était le plus populaire, les idées les plus porteuses localement. Donc oui. Puis je voyais, moi j'étais assis avec la municipalité, puis je vois une très grande ouverture à tout ce qui se passe, puis d'essayer d'embarquer, d'être partenaire avec les citoyens, donc j'ai un bon feeling. (SC5)

Également, des personnes interviewées mentionnent qu'il sera encore plus important de s'impliquer dans la mise sur pied d'initiatives nourricières que dans l'élaboration du PDCN.

Au niveau du leadership, des personnes interviewées mentionnent que l'initiative a été lancée dans l'harmonie. Une d'elles dit à ce sujet : « Je pense qu'on ne cherche pas à trouver le coupable, mais juste des solutions. Je te dirais [que la direction de l'organisme promoteur] est dans le positif, puis je suis pas mal sûre que ça transparait dans tout ça » (SC5).

À propos de la cohésion et de l'enthousiasme générés par le leadership, un autre répondant ajoute qu'il est important que tous les citoyens se retrouvent dans le PDCN :

Dans la mise en œuvre des actions, je pense qu'il y a de la place pour tous types d'agriculture, puis pour tous types de consommation. Je veux qu'on offre un choix aux citoyens. Tu sais, si les gens boivent de la Budweiser, ben câline, ils boivent de la Budweiser. Je vais essayer de défendre que la Budweiser soit disponible à l'épicerie. Je pense qu'en termes de communauté, on doit répondre à ces besoins alimentaires là, dans une optique de services de proximité. Ben moi, je vais essayer d'encourager la microbrasserie locale. D'autant plus qu'elle utilise des produits locaux pour faire les bières. (SC2)

Toujours au niveau de la cohésion, selon les personnes interviewées, personne ne s'est opposé frontalement à l'initiative. Malgré tout, la non-participation de certains acteurs importants a soulevé un questionnement chez un répondant qui évoque la possibilité qu'ils soient opposés à l'initiative.

Finalement, concernant la collaboration, le PDCN a permis à des organismes inscrits dans plusieurs paliers administratifs de travailler ensemble sur l'initiative. En effet, comme mentionné précédemment, l'initiative a été menée par des acteurs municipaux, et supportée par des personnes de la MRC des Sources. Également, l'initiative découle directement d'un appel de projets du gouvernement provincial. Le PDCN a donc été en mesure de réunir des acteurs locaux et régionaux.

Dans le cadre de l'initiative du Domaine du Lac Vert, le processus de participation peut être considéré comme fermé étant donné que la participation était sur invitation et que certaines personnes n'ont pas été conviées. En effet, le recrutement des personnes s'est fait sur la base de compétences recherchées par un groupe de trois acteurs de la municipalité et du développement territorial. Ainsi, il y a certaines visions qui n'ont pu être exprimées. Certains membres du comité de gestion ont dû se faire rassurants à propos d'un autre membre du comité, afin que sa candidature soit acceptée. Une personne interviewée s'exprime ainsi à ce sujet : « Il y avait quand même une crainte de certaines personnes : "Est-ce que c'est un militant fanatique de l'environnement ?" » (LV1). Une autre personne interviewée souhaitait faire partie du comité, mais n'y a pas été conviée. De plus, celle-ci déplore que les utilisateurs actuels et futurs du site n'aient pas été invités à participer au comité.

Concernant la présence d'une diversité d'acteurs, le comité de gestion a permis à des personnes avec des expertises variées de coopérer. En effet, comme mentionné précédemment, une équipe réduite a sélectionné différentes personnes à qui on allait demander de rejoindre le comité selon leurs compétences ou leurs expériences. La liste de domaines de compétence souhaités comprenait : la restauration, la gestion du patrimoine religieux, le plein air, la pêche, l'hôtellerie, le développement territorial, le développement de projet, l'agriculture, l'agrotourisme, le droit, l'environnement et les affaires. Une personne interviewée mentionne qu'elle aurait souhaité qu'il y ait une plus grande diversité.

Le sentiment de pouvoir des répondants varie considérablement d'une personne à l'autre. D'abord, une personne répondante n'ayant pas été invitée à faire partie du comité se sent particulièrement impuissante. Une autre mentionne les craintes de certains membres du comité de prendre la parole à l'intérieur du groupe, limitant leur influence sur les décisions : « Je sais fort bien qu'il y a des gens qui n'osent pas parler devant le maire, n'osent pas dire les choses de peur de froisser les gens » (LV1). Deux autres répondants indiquent qu'ils sentent avoir l'espace pour donner leur opinion, mais ne savent toujours pas

si celle-ci se reflète dans les orientations de l'initiative, ce qu'ils trouvent cependant normal dans une gouvernance de groupe.

Le leadership exercé par la municipalité est perçu différemment par les personnes interviewées. D'un côté, l'une d'elles indique que malgré la divergence de points de vue, la discussion est demeurée d'un ton agréable et des compromis ont pu être trouvés, ce qui a permis au groupe de garder une cohésion. Une autre mentionne que le leadership exercé par la municipalité laissait la latitude aux membres du comité d'apporter leurs idées, tout en permettant à l'initiative d'avancer selon l'échéancier fixé. D'un autre côté, une des personnes interviewées indique que les citoyens ne recevaient pas d'information sur l'avancement de l'initiative, ce qui nuisait à la perception de celle-ci dans la communauté.

Afin de faciliter la prise de parole par tous, une personne mentionne avoir fait des entretiens individuels, qui, selon elle, auraient permis de libérer la parole de plusieurs. Une autre personne interviewée indique passer par la personne à laquelle nous venons de nous référer pour discuter de certains points afin qu'elle les amène au comité.

Au sujet de la collaboration entre divers paliers, la situation suscite une divergence d'opinions au sein du comité de gestion. En effet, deux des cinq personnes interviewées se sont dites déçues que les membres du comité choisis soient surtout de Saint-Damien-de-Buckland. Elles croient que l'initiative aurait pu avoir un impact plus grand si des personnes des villages à proximité avaient été incluses. Un répondant mentionne :

Il faut que tout le monde participe à ça, tout le monde de Bellechasse, l'ensemble des élus et l'ensemble des entreprises touristiques. Si tu ne crées pas de relation avec eux, puis des partenariats avec eux, tout le monde va tirer sur la couverture, puis ils ne penseront pas au domaine du Lac Vert pour devenir la signature Innovation Bellechasse [une subvention importante convoitée par le groupe] (...) Tu veux avoir le programme signature ? Il faut créer un partenariat régional. Donc, qu'est-ce que tu leur donnes en retour ? C'est quoi leurs bénéfices en retour ? Ils [les personnes du comité] ne sont pas capables de répondre à ça. Dans un contexte de gouvernance territoriale partagée, on mettrait tout le monde autour de la table. (LV1)

Ainsi, pour cette personne, les porteurs de l'initiative ont raté une occasion de collaborer avec les citoyens, les comités locaux, les différentes municipalités de la MRC et la MRC elle-même.

Concernant l'ouverture du processus de participation dans l'écoquartier de Petit-Saguenay, une condition importante pour participer à la définition de l'initiative était la volonté de s'installer dans le quartier, ce qui limitait de manière importante la participation des autres citoyens de la municipalité. En revanche, toutes les personnes s'étant engagées à s'installer dans le quartier ont participé au processus de gouvernance. Cependant, il a été soulevé durant les entretiens que les personnes qui rejoignent l'initiative en cours de route n'auraient pas le même pouvoir de cocréation. Au moment de faire les entretiens, il restait un certain nombre de futurs résidents à recruter. Une personne interviewée résume ses réflexions ainsi :

C'est une question justement qu'on s'est posée dans le comité sélection : est-ce qu'on devrait recruter tout de suite tout le monde pour que, tout le monde qui va habiter là ait eu leur mot à dire le plus longtemps possible ? Mais je suis de l'avis qu'il y a toujours des projets pour toutes sortes d'étapes de développement et que ça va correspondre à des gens. Il y a des gens qui sont débarqués du projet parce qu'ils n'avaient pas envie de ce processus participatif là. Au moment où on va recruter d'autres personnes avec un projet plus avancé, on va recruter des personnes qui sont intéressées par où on est rendu. (PS1)

Puis, en ce qui a trait à la diversité des acteurs dans le processus de participation, trois groupes ont pu coopérer : les citoyens souhaitant vivre dans l'écoquartier, les représentants municipaux et certaines entreprises agissant comme experts, notamment une firme d'architecture et une autre d'urbanisme.

Quant au sentiment de pouvoir des personnes interviewées, parmi les répondants, il est unanimement perçu comme fort. Une personne interviewée s'exprime ainsi :

Je sens qu'on a un réel pouvoir sur ce qui se passe, mais que ce pouvoir-là est partagé par le groupe. Ce que je trouve intéressant, c'est que je n'ai pas l'impression que c'est un projet qui est noyauté par certaines personnes (...) puis on voit que finalement c'est un projet qui ressemble un peu à tout le monde. (PS1)

Le sentiment de pouvoir est tel que des personnes interviewées considèrent qu'elles pouvaient, à certains moments, prendre les décisions comme elles le souhaitaient. En fait, certaines personnes ont mentionné se sentir parfois laissées à elles-mêmes. Durant l'élaboration de l'initiative, selon les personnes interviewées, le comité de futurs résidents a progressivement glissé vers le contrôle citoyen où les participants sentaient qu'ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient. Un répondant l'exprime ainsi :

Il y a quelqu'un qui a eu le *guts*, ce n'est pas moi, de le dire : « là je ne comprends pas, où est-ce qu'on est rendu ? J'ai l'impression qu'on est rendu [au contrôle citoyen] puis on n'a pas

voté pour ça. Ça devait être un projet [partenariale] » (...) Puis la municipalité aussi, là-dessus, je crois qu'il manque un petit peu le leadership, c'était peut-être de dire bon, là on sent qu'il y a du monde qui veulent que ce soit en [contrôle citoyen], mais on va remettre les pendules à l'heure. (PS4)

Si certaines personnes interviewées aimaient ce style de gestion où elles pouvaient vraiment prendre leurs décisions, certaines autres personnes auraient préféré être simplement consultées plutôt que de devoir monter l'initiative dans son entièreté. À ce niveau, il y avait une certaine confusion sur les rôles que devaient jouer les différents acteurs. Selon des répondants, certaines personnes souhaitaient que le comité de futurs résidents ait un maximum d'autonomie alors que d'autres ont trouvé que la quantité d'information qu'elles avaient à gérer pour prendre des décisions en groupe était importante :

À un moment donné, ce sont des architectes qui peuvent se prononcer sur tel sujet. Les égouts, on présente ça, les champs d'épuration, pis ci et ça. [À la place] présente-nous ça, quasiment un peu canné, puis moi, je vais être capable questionner pourquoi c'est comme ça. Présente-moi les avantages, les inconvénients de chacun et les coûts. (PS4)

La question du leadership entourant l'initiative d'écoquartier a occupé une part importante des échanges avec les personnes interviewées. Le sujet mérite donc qu'on s'y attarde davantage. Au départ, des personnes interviewées ont mentionné avoir été séduites par la vision claire du quartier mise de l'avant par la municipalité. Une personne interviewée résume les choses ainsi :

Il a de l'énergie, il a de la vision, il est ouvert. Tu sais tout ça parce qu'évidemment il était là, à cette première rencontre puis après, ça m'a amené dans la bonne direction de voir un maire qui a une vision de oui, on est un village, mais on sait que la revitalisation du village va passer par la participation citoyenne, et pas nécessairement que par des investissements. Oui des investissements financiers, mais pas que ça. Il faut qu'il y ait du monde, il faut que ce soit dynamique pour que ce soit intéressant. (PS4)

Puis, au moment du lancement de l'initiative, la municipalité a continué à exercer un leadership rassembleur. Elle a développé des ateliers d'idéation et de conception lors desquels les futurs résidents pouvaient faire connaissance et développer leur vision de l'écoquartier. Certains des ateliers et des orientations prises par le groupe ont déçu des personnes interviewées, mais le sentiment général était que ceux-ci permettaient de créer une vision commune de l'initiative. Des répondants croient que des personnes qui n'avaient pas cette vision ont probablement quitté lorsqu'elles se sont aperçues que l'initiative prenait une orientation qui ne correspondait pas à leurs attentes.

Le leadership de l'initiative a soulevé des questionnements à partir de l'embauche des firmes d'architecte et d'urbanisme venant appuyer le groupe. Alors que certains répondants trouvaient tout à fait normal que la municipalité ait choisi seule les firmes, selon sa procédure interne, d'autres auraient souhaité prendre part à la décision.

Par la suite, comme mentionné précédemment, le style de participation s'est mis à tendre vers le contrôle citoyen, plutôt que vers le partenariat. La municipalité étant prête à laisser l'espace souhaité aux futurs résidents, lorsqu'elle a senti que ceux-ci souhaitaient exercer davantage de pouvoir, elle les a laissés aller vers ce type de participation. Le rôle de la municipalité s'est transformé au fil de l'initiative sans que de décisions communes officielles aient été prises en ce sens. Alors que certains en étaient contents, d'autres se sont plutôt sentis laissés à eux-mêmes. Pour une personne interviewée, la municipalité a manqué de contrôle sur l'initiative :

Je pense qu'ils nous ont poussés à aller dans une direction que l'on ne voulait pas aller, et parce qu'ils manquaient d'expérience pour le faire, ils ont dit : « décidez ! » plutôt que de dire « non, c'est nous autres qui décidons ». L'idée était correcte au début, ils voulaient que les résidents créent leur milieu eux-mêmes. C'est super, mais c'est difficile quand c'est comme plein de monde, un peu random qui se rassemble. C'est un fait quand même, il faut que tu donnes beaucoup d'outils et d'encadrement pour que ça fonctionne. (PS5)

Pour une autre personne interviewée, l'initiative est devenue bien plus exigeante à cause d'un manque de leadership de la municipalité.

Moi, je suis très à l'aise que quelqu'un me propose quelque chose. Tu sais quand il y a un leadership fort et assumé pis qu'après on est égaux entre nous. Moi, j'aimais beaucoup l'idée que la municipalité allait être là, nous épauler, chapeauter le projet, engager les professionnels et nous proposer des choses sur lesquelles on allait voter. Au moment où on devenait autogéré, c'était entre nous. Tu peux t'imaginer, on n'a pas vraiment eu de conflit, mais pour faire un projet autogéré, il faut que tu prennes huit fois plus de temps. (PS4)

Toujours en lien avec le leadership, certaines personnes interviewées ont aussi émis des réserves sur la coordination de l'initiative. Le manque d'expérience en co-construction d'initiatives a été soulevé par une personne participante pour expliquer cette faiblesse. Toujours selon cette personne, un plus grand leadership au niveau de la coordination aurait permis de générer davantage de motivation et d'enthousiasme.

Concernant la collaboration entre divers paliers, une personne interviewée indique que pour arriver à avoir des maisons sans égout sur des terrains d'une superficie inférieure à un acre, la municipalité a dû changer sa réglementation en plus de faire changer celle de la MRC. Selon cette personne, ce changement a permis de prendre en considération le terrain en commun en plus des terrains individuels dans le calcul de la superficie minimale. Aucune autre personne interviewée n'a parlé d'une collaboration avec un palier autre que le palier municipal.

5.2 Sensibilisation et apprentissages

Dans cette section, nous cherchons à savoir si le processus d'élaboration des différentes initiatives a permis aux participants de faire des apprentissages, ainsi que le lien entre ceux-ci et les thématiques d'analyse de chacune des initiatives. Nous nous intéressons donc aux apprentissages et à la sensibilisation au sujet de l'agroécologie, le tourisme durable/régénératif et les écoquartiers, en fonction de l'initiative. De plus, nous nous intéressons à la présence de projets qui pourraient être mis sur pied pour favoriser les apprentissages d'un public plus large, dans le futur.

Pour le PDCN de Saint-Camille en ce qui concerne la sensibilisation et les apprentissages en lien avec l'agroécologie, le souhait de la majorité de personnes interviewées est que la participation au processus amène les gens à avoir une meilleure compréhension de la situation de l'agriculture de proximité qui, comme mentionné précédemment, est fortement liée à l'agroécologie. Selon des personnes interviewées, le PDCN, en amenant les personnes à parler d'agriculture, pourrait leur faire comprendre les réalités des agriculteurs de proximité et ainsi permettre aux citoyens de faire des choix en ce sens. Une personne interviewée s'exprime ainsi sur le sujet :

Je pense que le PDCN a quand même son rôle d'informer ou en tout cas de sensibiliser les gens à ce qu'ils mangent. Si on sensibilise les consommateurs, ils vont comprendre que quand tu arrives à l'épicerie, puis que tu as des fraises de la Californie pis des fraises québécoises, pourquoi prendre celles de la Californie? (SC4)

Une autre façon de favoriser l'agriculture de proximité grâce au PDCN serait, selon certaines personnes interviewées, de faire connaître les différents projets en lien avec ce type d'agriculture sur le territoire.

Concernant les projets contribuant à l'éducation agroécologique, des personnes interviewées fondent beaucoup d'espoir sur la venue possible du projet Agrécoles qui permettrait aux élèves de l'école primaire

du village d'avoir des activités agricoles intégrées à leur cursus scolaire. Une personne interviewée mentionne ainsi les avantages qu'aurait un tel projet :

Avec l'école, il y a vraiment une réflexion très vigoureuse qui est en cours actuellement sur la façon dont l'école peut mettre en place une vocation agroalimentaire avec les élèves, parce que l'aliment est central, parce que ça contribue au dialogue entre les générations, que ça amène les enfants à réfléchir sur des enjeux d'écologie ou d'environnement, que ça les amène à mieux comprendre leur milieu, parce que c'est l'un pour plein de raisons d'avoir l'école comme lieu de formation de relève et de sensibilisation. (SC2)

Une autre personne interviewée indique qu'il est important que l'éducation agroalimentaire soit portée par des projets et des actions, alors que de mettre uniquement l'accent sur le PDCN serait une erreur. Elle souhaite donc rapidement voir des projets à vocation éducative être mis sur pied.

Dans l'initiative du Domaine du Lac Vert, le processus de gouvernance a également permis certains apprentissages. Deux des cinq personnes interviewées disent que les échanges autour de certains désaccords ont permis de faire des apprentissages et d'arriver à des compromis. De plus, quelques répondants mentionnent avoir appris sur les tendances à venir dans le monde du tourisme. L'un d'eux l'exprime de la manière suivante :

Une de grandes tendances est le tourisme immersif. Je lisais entre autres des affaires sur le *slow travel*. Maintenant, les gens, à cause de la pandémie particulièrement, vont faire en sorte qu'au lieu de commencer à voyager pour faire le tour de la Gaspésie par exemple et où tu vas faire 500 km par jour en char, bien on s'installe à une place et on découvre la région. On travaille ce que CAA Québec appelle le voyage par étoile. C'est de dire, ils viennent s'héberger ici au Domaine du Lac Vert, mais là autour de toi, t'as le parc régional du Massif du Sud (...) Tu as le parc régional des Appalaches qui est à peine à 20 km d'ici (...) tu peux aller visiter Cassis et Mélisse, tu peux aller visiter la Chèvrerie du Buckland, tu peux aller visiter Les choux gras, tu peux aller visiter les producteurs locaux de la région, le ferme du domaine (...) Donc c'est l'agrotourisme, c'est le bien-être et santé qui sont les leitmotivs. (LV1)

Ces tendances pourraient, selon ce qui en sera fait par le groupe, se répercuter sur des projets éducatifs destinés aux touristes ou à la communauté. Des personnes interviewées pensent qu'en donnant une importance à l'agriculture sur le site du Domaine du Lac Vert, les touristes pourraient apprendre sur l'agriculture, ou encore que l'immersion en nature pourrait contribuer à sensibiliser à la protection de l'environnement.

Une personne interviewée exprime certaines réserves sur l'impact que pourrait avoir l'initiative telle qu'elle est conçue actuellement :

Tu sais, il y a déjà des exemples dans la région, donc il y aurait moyen d'amener des éléments de développement durable plus solides dans la gestion de ce site-là. Mais de là à parler que ça pourrait devenir un lieu où on favorise la transition écologique, ou en effectuant du transfert de connaissances, en accueillant les gens, en en faisant un lieu communautaire de réflexion sur ces enjeux-là, puis d'action aussi, on est loin de ça. (LV5)

Aucun répondant n'a spécifiquement parlé d'apprentissage ou de sensibilisation à l'environnement des membres de la communauté. Il ne semble donc pas y avoir de projets pour les personnes de Saint-Damien-de-Buckland. Or, il est important pour les personnes interviewées que le site demeure accessible aux citoyens de la municipalité. En effet, le comité ne voulait pas que l'initiative soit développée par le secteur privé pour éviter que l'on restreigne l'accès aux citoyens. Les activités qui pourraient avoir des visées éducatives pourraient donc également toucher les citoyens de la communauté.

Au sein de l'écoquartier de Petit-Saguenay, le processus de co-construction de l'initiative a permis à une majorité de répondants de faire des apprentissages. Par exemple, une personne interviewée dit avoir découvert de nouvelles informations sur les processus de gouvernance collective : « Pour en arriver au mode de décision, je les ai aidés, mais ce sont des domaines que je ne connaissais pas, je me suis tapé des livres, c'est super intéressant de voir la sociocratie ou la démocratie directe » (PS2).

Au sujet des constructions écologiques, les répondants disent avoir beaucoup appris au contact des firmes d'urbanisme et d'architecture. L'un d'eux mentionne, par exemple, s'être instruit sur l'importance de l'orientation des fenêtres de la maison (vers le sud) afin de chauffer naturellement en hiver. Un autre souligne que les gens dans le groupe ont emprunté plusieurs livres afin de parfaire leurs connaissances, entre autres, sur les façons de vivre autrement. Finalement, une troisième lie directement ses nouvelles connaissances au processus de gouvernance. Pour lui, la contribution première de ce type de gouvernance est de pouvoir s'instruire collectivement.

Du côté de la présence de projets favorisant l'éducation à l'environnement, une personne interviewée dit espérer que les activités de partage de connaissances se poursuivront suite à l'emménagement des personnes dans le quartier. Selon un répondant, dans cette aspiration à vivre autrement, ce partage de savoirs pourrait favoriser une plus grande autonomie dans le quartier. Cette personne donne comme

exemple une cuisine collective qui permettrait d'échanger des connaissances culinaires, ou un lieu de partage d'outils qui pourrait être une occasion d'échanger des conseils de rénovation ou de mécanique.

5.3 Protection du territoire et de la biodiversité

La protection du territoire et de la biodiversité revient dans les trois cas analysés. Or, pour chacun d'entre eux, les indicateurs changent. En effet, la possibilité de protéger le territoire et la biodiversité varie considérablement selon le domaine de l'initiative. C'est ainsi que pour l'initiative de PDCN de Saint-Camille, nous nous intéresserons à la diversité des aliments produits, la culture de végétaux méconnus et la préservation des écosystèmes et des sols. Concernant l'initiative du Domaine du Lac Vert nous nous pencherons sur la protection de lieux à haute valeur écologique, la planification de la protection du site et la volonté de limiter l'accès au site. Finalement, dans le cas de l'écoquartier de Petit-Saguenay, nous observerons la diversité des végétaux et la protection de lieux à haute valeur écologique.

Dans l'initiative du PDCN de Saint-Camille, la diversité des aliments produits apparaît dans le discours de toutes les personnes interviewées. Leur volonté est que le PDCN favorise une diversification de la production permettant ainsi aux Camillois d'améliorer leur capacité à se nourrir localement. Un répondant s'exprime ainsi sur la question et propose une solution :

Ce serait qu'il y ait des terrains consacrés à une diversification de l'offre alimentaire pour que ce soit produit ici. Si on pouvait même avoir un système de coopérative qui pourrait se développer pour faire une liste de produits qui nous manquent. Puis on se dit, telle entreprise tu vas être sur tel lot, puis tu vas produire telle affaire. (SC3)

Or, il ressort également des entretiens que cette diversité sera un défi. En effet, pour améliorer la proportion des aliments consommés qui est produite localement, une personne interviewée indique qu'il faudra être ouvert à changer ses habitudes alimentaires. En effet, ce serait pour cette personne un grand défi d'arrimer les aliments consommés aux capacités de productions locales. Des répondants croient que certains projets pourraient être élaborés afin d'augmenter l'autonomie alimentaire locale. L'un d'eux évoque la mise sur pied d'une structure qui permettrait d'inventorier ce que les citoyens souhaitent consommer et ensuite trouver des producteurs locaux qui pourraient les produire.

Au niveau de cultures méconnues, une seule personne interviewée en fait mention :

Pour certains (aliments), c'est de les redécouvrir, parce que dans le temps de nos parents, grands-parents, il y avait des groseilliers et/ou des gadeliers dans le coin de la maison, dans le jardin... Les gens ne savent plus quoi faire avec ça. Et pourtant, ce sont de bons petits fruits qui méritent d'être mangés régulièrement [avec lesquels] on peut faire plein de choses. Donc il y a des fruits comme ça et il y en a d'autres qui sont de nouveaux petits fruits totalement inconnus. (SC4)

Au niveau de la préservation des écosystèmes et des sols, toutes les personnes interviewées y font référence de manière implicite ou explicite. De manière implicite, on mentionne l'importance de l'agriculture biologique. De manière explicite, on indique l'importance de diminuer l'usage de pesticides. Par exemple, une personne interviewée souhaite notamment que le PDCN encourage la municipalité à poser des gestes pour réduire l'usage des pesticides dans le village. Concernant la protection des sols, deux des cinq personnes interviewées considèrent que le PDCN y contribue. L'une d'elles mentionne qu'il y a eu une discussion lors du forum citoyen sur la protection des sols et des écosystèmes et des dommages causés par certaines pratiques agricoles. L'autre croit que favoriser une agriculture de proximité protégerait nécessairement la terre puisque ce type d'agriculture a, selon elle, des méthodes beaucoup plus douces pour les sols.

Au sein de l'initiative du Domaine du Lac Vert, la protection de lieux à haute valeur écologique est abordée par une majorité de personnes interviewées. En effet, celles-ci indiquent croire que la pollution du lac, résultant notamment des pratiques agricoles sur le site, pourrait nuire à son attrait touristique. Afin de protéger le lac, un répondant suggère que des bandes riveraines soient aménagées afin de séparer les champs du plan d'eau et d'établir une zone tampon entre les espaces d'épandage et le lac. Selon lui, l'obligation pour l'agriculteur de respecter des bandes riveraines fait consensus au sein du groupe. Toutefois, certaines personnes interviewées aimeraient aller plus loin en demandant à l'agriculteur d'obtenir une certification biologique ou du moins de respecter les pratiques biologiques s'il ne souhaite pas avoir la certification. Comme nous le verrons plus loin, ce dernier point est loin de faire consensus au sein du comité de gestion.

En ce qui concerne le deuxième indicateur, la planification de la protection du site, aucune personne interviewée n'en a fait mention durant les entretiens.

Enfin, le dernier indicateur, soit la limitation de l'accès au site afin de le préserver, est celui faisant le moins consensus parmi les répondants. Ceux-ci rapportent même que ce point est l'objet d'un débat important au sein du groupe. Pour certains, l'initiative doit viser des clientèles spécifiques, intéressées par le repos

ou la spiritualité. À l'opposé, pour d'autres, l'une des clientèles les plus prometteuses est celle de la motoneige. Une personne interviewée craignant que l'on ne réussisse pas à limiter le nombre de visiteurs du site résume ainsi la situation :

La cohabitation [des motoneigistes] avec d'autres clientèles de répit, il va y avoir des enjeux. Fait que là, donc, on s'éloignerait d'un modèle qui s'inspire d'une transition quelconque. Ce n'est pas demain la veille que l'industrie de la motoneige va être électrifiée en entier, le fait que ça demeure encore un sport motorisé qui a ses enjeux. (LV5)

Il n'est donc pas clair, selon nos résultats, si le comité va être en mesure de limiter l'impact sur le site en misant sur des clientèles qui n'auront qu'un faible impact environnemental ou s'il permettra à quiconque d'accéder au site. La volonté de rentabilité, ou du moins de ne pas être déficitaire, est perçue par certains comme contradictoire avec la sélection des clientèles et la protection du site. Une personne interviewée résume de la manière suivante les débats au sein du comité en ce qui a trait à la protection du site :

Il y avait peut-être des divergences d'opinions parce qu'il y a des personnes qui pensent beaucoup à la rentabilité, alors que d'autres pensent beaucoup plus à la préservation du territoire (...) Quand on parle d'environnement autant que de l'autre côté quand on parle de rentabilité, on va avoir les deux extrêmes : il faut faire du cash le plus vite possible, alors que de l'autre côté, il faut préserver l'environnement à tout prix. Mais je pense qu'il faut se ramener au milieu quelque part. (LV4)

Concernant la diversité des végétaux dans l'écoquartier de Petit-Saguenay, deux des cinq personnes interviewées parlent de planter des espèces indigènes. Cependant, si les personnes interviewées semblent avoir ce souci, elles ne savent pas si elles adopteront des normes à respecter ou bien si elles encourageront simplement les résidents à planter des espèces indigènes sur leur propriété.

En ce qui a trait à la protection de lieux à haute valeur écologique, les personnes interviewées souhaitent toutes fournir des efforts afin d'en conserver certains. D'abord, un milieu humide sur le terrain qui accueillera l'écoquartier sera conservé et protégé grâce à une zone tampon sans construction. Selon une personne interviewée, cette décision relève dans les faits de la loi et il serait tout à fait normal de protéger ce milieu. En plus du milieu humide, selon une grande majorité des personnes interviewées, un boisé sera conservé par le groupe qui pourrait y aménager un sentier. Une personne ajoute que l'on tentera de conserver un maximum d'arbres présents sur le terrain.

Un répondant émet toutefois des réserves au sujet de la conservation du lieu. Selon lui, l'initiative pourrait être considérée comme de l'étalement urbain puisqu'elle est légèrement excentrée du village, qu'elle accapare une terre agricole et qu'elle pourrait détruire une partie d'une forêt.

5.4 Gestion des ressources

La gestion des ressources matérielles et naturelles peut être améliorée en augmentant l'efficacité de leur utilisation, en choisissant des ressources à faible impact et en permettant leur réutilisation. Nous le voyons dans le cas de chaque thème d'analyse. Ainsi, les trois initiatives sont analysées de manières distinctes selon leur secteur d'activités. D'abord, à Saint-Camille, nous nous intéressons à l'efficacité dans la gestion des ressources et à leur réutilisation. Dans le cas du Domaine du Lac Vert, nous regardons plutôt la diminution du transport et la limitation des polluants. Finalement, le cadre des écoquartiers est beaucoup plus précis à ce niveau, nous analysons donc, à Petit-Saguenay, quatre indicateurs : la gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets, la réduction de l'utilisation des ressources, le choix des matériaux en relation avec leur impact environnemental et la présence de transport autre que l'auto solo.

Dans l'initiative du PDCN de Saint-Camille, au niveau de l'efficacité dans la gestion des ressources, trois idées ressortent dans le discours des personnes répondantes. D'abord, deux d'entre elles souhaitent que le PDCN contribue à rediriger la production fourragère vers une production pour les humains. Elles mentionnent que l'alimentation animale crée une perte de ressource importante, lorsque comparée à l'alimentation produite directement pour les humains, mais aucun plan n'est prévu pour améliorer la situation.

De plus, la question de la réduction du gaspillage alimentaire a été soulevée par quatre des cinq personnes interviewées. Selon elles, le PDCN agit à ce niveau de deux façons. D'abord, on mentionne que l'implication des consommateurs dans les différentes étapes de la production alimentaire pourrait les conscientiser par rapport à cet enjeu. Ensuite, des personnes interviewées indiquent que le lien entre le producteur et le consommateur, appuyé par le PDCN, permettrait de s'éloigner des grandes chaînes alimentaires où la multiplication des intermédiaires cause, selon elles, une augmentation du gaspillage alimentaire. Une personne interviewée illustre cette situation de la manière suivante :

Dans le fond, à chaque fois qu'on ajoute un nouveau maillon, il y a des pertes à chacun de ces maillons-là. Donc à partir du moment où tu produis en Californie, tu as des pertes au champ. Après ça, t'envoies tes salades, mettons dans un camion, puis il les amène dans un centre de

distribution, il y a des pertes. Après ça, le centre de distribution l'amène à l'épicerie, il y a des pertes. À chaque fois qu'il y a un maillon supplémentaire, il y a des pertes. (SC2)

Puis, la réduction des transports est mentionnée par trois des cinq personnes répondantes comme une dimension qui devrait être prise en compte dans le cadre du PDCN. D'abord, pour certaines, le PDCN peut, en favorisant l'alimentation de proximité, limiter le transport des aliments provenant de marchés extérieurs. Puis, certaines personnes interviewées parlent également du transport entre le consommateur et le lieu de mise en marché. En effet, comme il n'existe qu'une petite épicerie (Figure 5), dont l'offre est limitée, des personnes interviewées souhaitent que le PDCN améliore la disponibilité d'aliments diversifiés au sein du village, limitant les déplacements aux supermarchés de Sherbrooke ou de Val des Sources.

Au niveau de la réutilisation des ressources, une seule des cinq personnes interviewées en parle de manière explicite. Elle mentionne que le manque de connaissance sur les possibilités d'utilisation de certaines parties des aliments à des fins nutritionnels, cosmétiques ou pharmaceutiques, limite la création d'une économie circulaire.

Dans le cas de l'initiative du Domaine du Lac Vert de Bellechasse, le transport n'a pas été discuté directement en lien avec l'environnement ou la diminution des émissions. Cependant, deux des cinq personnes interviewées l'abordent de manière implicite. Pour l'une d'elles, comme mentionné précédemment, le Domaine du Lac Vert pourrait s'inscrire dans une tendance de *slow travel* et ainsi diminuer les transports habituellement faits par les touristes suite à leur arrivée à destination.

Puis, en lien avec la limitation des différentes sources de pollution, plusieurs éléments ont été soulevés. D'abord, deux des cinq personnes mentionnent le chauffage au mazout du bâtiment central comme étant un problème. L'une d'elles croit que le système de chauffage pourrait être remplacé grâce à l'initiative touristique :

Ce type d'activité peut amener une certaine pérennité de ces bâtiments, puis une requalification de ces bâtiments. Ça peut être fait dans le respect des principes du développement durable. D'un point de vue strictement économique, la journée où la chaufferie, qui est une chaufferie centrale, va devoir être changée, on pourrait très bien remplacer le mazout par une chaufferie au bois. (LV5)

Puis, les cinq personnes interviewées souhaitent également que la production agricole faite sur le site soit certifiée biologique. L'initiative pourrait limiter les intrants chimiques aux champs. Les répondants

craignent que certaines pratiques agricoles nuisent à l'attrait du site : « L'année qu'on va avoir du Roundup, de recevoir le monde avec des champs jaunes, ça ne marche pas, hein ? » (LV1). Cependant, si tous les répondants disent être favorables à la culture biologique et à la limitation des intrants, une majorité d'entre eux ont indiqué qu'il n'y avait pas consensus au sein du comité de gestion de l'initiative et que plusieurs des membres ne voyaient pas l'utilité de demander à l'agriculteur présent sur les terres d'obtenir la certification biologique.

Dans l'initiative d'écoquartier de Petit-Saguenay, la gestion des ressources est une part importante de son aspect écologique. D'abord, la gestion de l'eau fait ressortir deux consensus au sein du groupe. D'abord, les personnes interviewées ont la volonté de récupérer l'eau de pluie pour les usages extérieurs, comme l'arrosage du jardin. Puis, une majorité de personnes interviewées mentionnent qu'elles souhaitent qu'il n'y ait pas d'asphalte dans l'écoquartier et que soient favorisés les matériaux perméables ou les pavés alvéolés.

Certaines personnes du groupe de futurs résidents auraient souhaité limiter plus drastiquement l'utilisation de l'eau potable du quartier, mais leurs propositions ont été perçues comme peu réalistes. Une personne interviewée relate des discussions qui ont eu lieu à ce sujet :

Il y a des gens qui auraient voulu qu'on n'ait pas d'égout, que [tous aient] des toilettes à compost, disons. (...) Mais, tu sais, la récupération d'eau de pluie, tu ne peux pas remplacer tout. Tu peux remplacer peut-être les eaux grises, mais là ça prend des systèmes assez complexes, des pompes et de la gestion de tuyauteries et tout ça. (PS5)

Au niveau de l'énergie, des personnes interviewées ont admis d'emblée que les maisons unifamiliales, telles qu'envisagées par le groupe, ne sont pas ce qui est préférable pour diminuer la demande énergétique. Par ailleurs, une majorité de répondants ont indiqué que le quartier intégrera des éléments du design solaire passif. Pour ce faire, il faut, entre autres, maximiser la part de fenêtres orientées vers le sud. Ainsi, selon une personne interviewée, les habitants du quartier accepteraient de ne pas avoir de vue sur certains endroits d'une grande beauté pour favoriser l'efficacité énergétique des maisons.

Des personnes interviewées ont également parlé de certifications écologiques des bâtiments, qui demandent une certaine efficacité énergétique. Cependant, ce type de certification apparaissait onéreuse et contraignante, le groupe ne semblait pas souhaiter aller de l'avant sur cette question.

Une seule personne interviewée a évoqué des discussions sur la production énergétique. Il y aurait eu, selon cette personne, des discussions pour l'installation de panneaux solaires, d'éoliennes ou de systèmes de géothermie.

Au niveau de la réduction de l'utilisation des ressources, une seule personne interviewée avait un projet concret qui permettrait de partager certains espaces habituellement privés :

D'avoir une espèce de pièce commune au rez-de-chaussée où on aurait une laveuse-sécheuse commune. Puis tu sais, mettons une espèce de cuisine, mais pour déshydrater des affaires, une cuisine équipée de plein d'affaires que tu ne veux pas avoir tout seul parce que ça ne sert à rien, ça coûte cher. Puis au 2e étage, une chambre à coucher, comme ça je n'aurais pas besoin d'une chambre supplémentaire. (PS4)

Les autres actifs qui pourraient être mis en commun viendront dans un deuxième temps pour répartir les coûts. Plusieurs projets font rêver les personnes interviewées comme un atelier avec des outils, un garage, un local de rangement, du matériel de plein air, une cuisine, une salle multi-usage, des outils de jardinage, un caveau, une voiture, etc., mais aucune décision concernant ces équipements collectifs n'avait été prise de façon définitive au moment de nos entretiens.

Concernant le choix des matériaux de construction des habitations, les personnes interviewées s'attendent à ce que l'initiative réponde à des standards plus élevés que la norme québécoise. Lors de leurs discussions, les futurs habitants du quartier ont tout de même évoqué l'utilisation de matériaux biosourcés, de récupération de matériaux de construction et d'achat local. Comme mentionné précédemment, il ne semblait pas y avoir d'intention d'obtenir une certification écologique, mais les personnes interviewées disaient vouloir utiliser les meilleurs matériaux possibles. Une personne signale tout de même que les coûts doivent aussi être pris en compte.

Le sujet de l'alternative à l'auto solo apparaît comme un élément incontournable dans un écoquartier en milieu rural. À ce sujet, certaines personnes interviewées aimeraient avoir accès à des automobiles partagées, en plus de favoriser le covoiturage. Or, il n'y avait pas de plan défini à cet égard au moment d'effectuer les entretiens. Des conversations ont eu lieu afin d'interdire la circulation automobile dans le quartier et d'installer des stationnements à l'entrée seulement. Or, cette option a été perçue comme étant trop contraignante par le groupe. Une personne interviewée résume bien la difficulté de diminuer la dépendance automobile en région :

Au niveau de la voiture, il y a des gens qui voulaient... qui s'imaginaient quasiment qu'on n'aurait pas de voiture. Alors qu'il y a beaucoup de gens qui voulaient leur propre voiture parce que tu sais, on est en région éloignée. Puis oui, on veut être éco, mais en même temps, c'est comme compliqué à gérer ta vie sans char là-bas. Puis, quand t'as des familles à gérer, avoir des voitures partagées, ce n'est pas tout le monde qui était d'accord avec ça. Beaucoup de gens vont avoir la voiture stationnée dans leur driveway. (PS5)

5.5 Autonomie territoriale

L'autonomie territoriale est étudiée selon les thématiques d'analyse spécifiques en utilisant des indicateurs différents pour chacune des initiatives. À Saint-Camille, c'est la priorisation des circuits courts qui sera considérée. Dans le cas de l'initiative du Domaine du Lac Vert, nous observerons l'autonomie territoriale par la mise sur pied de projets qui favoriseraient cette autonomie. Finalement, l'autonomie potentielle de l'écoquartier de Petit-Saguenay sera envisagée en termes de proximité des services, de la présence d'emplois et de la diversité des fonctions du territoire.

Dans le cadre du PDCN de Saint-Camille, en ce qui a trait à la priorisation des circuits courts et de proximité, plusieurs sections de ce chapitre s'y sont référées. En effet, les personnes interviewées sont unanimes quant à leur volonté de voir une production agricole plus diversifiée et satisfaisant davantage les besoins des personnes résidant sur le territoire. Pour toutes les personnes interviewées, l'objectif n'est pas que tous les citoyens ne s'alimentent que localement, mais bien qu'il y ait une augmentation de la consommation locale et surtout qu'il y ait un meilleur accès. Un répondant formule son souhait ainsi : « Il y a des faits, puis des statistiques qui sortent. Même Ricardo dit que si tout le monde achetait genre 50 \$ d'aliments du Québec par année, ça ferait pousser je ne sais pas combien de fermes. C'est un fait » (SC1). Un autre indique :

Ça serait bien dans 10 ans d'arriver puis dire, oui, on a encore peut-être du chemin à faire, mais essentiellement, les produits locaux, sont vraiment mis en valeur, puis les gens y ont accès. Puis, il y en a des nouveaux qui se sont développés aussi, donc on est capable de répondre un peu aux besoins de tout le monde dans la communauté. (SC4)

Les personnes interviewées dans le cadre de l'initiative du Domaine du Lac Vert discutent de l'autonomie de la région essentiellement par rapport aux questions alimentaires. Ces idées ne semblaient pas avoir créé un consensus fort au sein du groupe. Ainsi, elles restent d'ordre individuel. Des personnes interviewées aimeraient que le Domaine du Lac Vert tende vers une certaine autonomie alimentaire, notamment pour la restauration. Parmi les productions agricoles souhaitées, une culture maraichère, une production acéricole et la mise en valeur d'un verger de pommiers (déjà en place, mais nécessitant de

l'entretien) sont celles qui sont le plus souvent mentionnées. En plus de celles-ci, la possibilité d'avoir des entreprises en production animale ressort dans certains entretiens. Finalement, des entreprises de transformation pourraient aussi profiter de la présence de touristes pour la mise en marché de leurs produits.

Deux des cinq personnes interviewées expriment plus explicitement le souhait que l'autonomie alimentaire du site ait des effets au-delà de celui-ci. D'abord, une personne mentionne que l'offre alimentaire du Domaine du Lac Vert pourrait servir à développer et mettre en valeur une gastronomie locale. Puis, selon une autre, le fait qu'un touriste puisse s'immerger dans un lieu où il y aurait une production alimentaire diversifiée et une mise en valeur de la gastronomie locale, pourrait créer de l'intérêt pour l'autonomie alimentaire locale.

Dans l'initiative d'écoquartier de Petit-Saguenay, quatre des cinq personnes interviewées mentionnent la proximité du quartier avec le centre villageois comme un grand avantage pour l'accès aux services (école primaire, épiceries, aréna, activités de plein air) et qu'elles pourront s'y rendre à pied ou en vélo (voir Figure 5). Certaines personnes se réjouissent également que les habitants du village puissent aussi venir dans l'écoquartier pour profiter de certains services qui pourraient éventuellement y être offerts.

Le peu d'emplois dans l'écoquartier et dans le reste du village pose cependant un grand défi pour l'autonomie selon les personnes interviewées. En effet, les emplois disponibles dans le village sont limités et certains sont précaires. Des personnes interviewées s'inquiètent de devoir choisir entre des emplois en ville, à plus d'une heure de voiture, ou des emplois dans le domaine du tourisme, qui en plus d'être peu payants, sont généralement temporaires et saisonniers. De plus, la disponibilité de ce type d'emploi au sein du village n'est pas assurée. En effet, c'est dans le village voisin, L'Anse-Saint-Jean, qu'ils sont disponibles en grand nombre. Une personne interviewée résume la situation ainsi :

On est dépendant de nos emplois, de notre vitalité économique locale. On a la chance d'avoir L'Anse-Saint-Jean à côté, qui est un centre régional qui a un certain dynamisme au niveau économique, à cause de l'essor touristique des dernières décennies. Ça nous apporte quand même des jobs qui font en sorte que les gens peuvent travailler ici. Mais on est quand même éloigné, ça fait en sorte que t'as pas des jobs industriels, t'as pas des jobs dans les services. (...) Il faut que tu sois en première transformation, en agriculture, ou en tourisme. Le tourisme, c'est notre secteur de service. Le tourisme, je suis désolé, mais c'est une économie pauvre, c'est une économie avec des salaires de crève-faims. Je veux dire c'est des salaires secondaires dans un foyer, tu ne veux pas faire ta vie en tourisme à moins d'être directeur ou d'avoir un job un peu plus élevé. (PS3)

Des personnes interviewées pensent tout de même pouvoir avoir accès à de meilleurs salaires en créant leur propre emploi dans le village ou en faisant du télétravail.

Quant à la diversité des fonctions territoriales (résidentielle, économique, culturelle, etc.), elle est très dépendante de la construction d'un bâtiment commun. Si cette construction a lieu, malgré les difficultés à la financer, plusieurs fonctions pourraient être intégrées au quartier. En effet, des personnes interviewées ont mentionné souhaiter avoir plusieurs activités dans ce bâtiment, qui pourrait devenir un lieu de loisir important : salle de jeu, salle de projection, salle commune, salle pour recevoir ou offrir des formations. Une autre proposition qui a été discutée dans le groupe est d'avoir des chambres dans ce bâtiment commun. En plus de permettre d'accueillir des proches, elles pourraient être louées à des travailleurs saisonniers afin de créer des revenus dans le quartier. De plus, la mise en place d'une production agricole, dont l'ampleur reste à déterminer, fait consensus au sein du groupe. En effet, toutes les personnes interviewées s'entendent sur le fait de produire collectivement des légumes et possiblement d'élever certains animaux. Cependant, si le souhait d'autosuffisance alimentaire a été mentionné, l'idée paraît trop ambitieuse pour plusieurs.

5.6 Réponses aux besoins sociaux

Les trois cadres d'analyse spécifiques traitent de la nécessité de répondre à des besoins sociaux. Les indicateurs permettant leur analyse doivent donc être différents d'une initiative à l'autre. Dans le cadre du PDCN de Saint-Camille, les effets sociaux seront évalués sur la base de l'augmentation de l'accès à des aliments sains et la préservation des traditions alimentaires. Dans le cas du Domaine du Lac Vert, nous étudierons la présence d'une offre de services répondant à des besoins sociaux. Finalement, dans l'écoquartier de Petit-Saguenay, nous analyserons la présence de mixité socioéconomique, générationnelle et culturelle ainsi que la qualité de vie.

Dans le cadre du PDCN de Saint-Camille, l'accès à des aliments sains apparaît comme un véritable enjeu pour les personnes interviewées. Comme mentionné précédemment, des personnes répondantes parlent d'un manque d'accès physique. En plus, elles soulignent le besoin d'améliorer l'accès financier à des aliments frais :

Ce n'est pas juste d'aller chercher des produits à hautes valeurs qui vont permettre à une certaine clientèle de se nourrir, mais c'est de nourrir tous les types de gens aussi. C'est autant

les plus pauvres que les plus riches. Bref, c'est la population dans son ensemble qui devrait pouvoir tirer des ressources qu'on retrouve sur ce territoire. (SC4)

En ce qui a trait à la préservation des traditions alimentaires, une majorité de personnes interviewées pensent que le PDCN pourrait contribuer à une fierté du monde agricole et de la ruralité. D'abord, on mentionne qu'il pourrait permettre de réintégrer une certaine tradition agricole en milieu rural. Un autre répondant fait également un lien direct entre l'accès aux produits sains et le respect des traditions : « Les aliments vont être de meilleure qualité parce qu'ils n'ont pas dû franchir des milliers de kilomètres, donc ils sont plus nourrissants, plus nutritifs, s'intègrent mieux à l'identité locale, aux traditions alimentaires locales et aux habitudes alimentaires locales » (SC2).

Concernant la réponse aux besoins sociaux, au sein de l'initiative du Domaine du Lac Vert, le rôle qu'a joué la congrégation religieuse dans la municipalité en offrant des séjours de répit pourrait se poursuivre à peu de frais. C'est du moins ce que souhaite une majorité de personnes interviewées. L'une d'elles l'indique de la manière suivante :

On pense aussi qu'il faut trouver un moyen dans les valeurs que le projet veut avoir pour répondre à des besoins de gens (...) pour lesquels ils ne sont pas financièrement équipés. Par exemple, quelqu'un qui a besoin de répit, quelqu'un qui a besoin de ressourcement, parce que les sœurs c'était leur vocation ici depuis une quinzaine d'années. Cette clientèle-là, comment on peut répondre à elle ? Parce que c'est sûr que l'hôtellerie, ça ne sera pas à 30 \$. On va taper dans les 95-100 \$. Bon, mais comment on va répondre à ces gens-là ? Parce qu'on veut y répondre ! Donc, il y a la possibilité de créer la Fondation, une fondation à côté qui va générer des revenus nécessaires pour pouvoir répondre aux besoins de ces gens-là, pour la viabilité du projet quand même. (LV1)

Des discussions ont eu lieu afin de laisser à un ou des tiers la gestion du site ou des parties de celui-ci. Or, une personne explique que ce type de fonctionnement diminuerait la capacité d'offrir des services moins rentables :

Il y a des blocs qui vont être plus rentables que d'autres blocs, donc ce serait mieux qu'on éparpille un peu le bénéfice pour que... comme [un membre du comité] disait : au monastère des Augustines, la partie archives c'est le moins rentable, mais il a besoin d'être là aussi, donc il faut répartir les revenus qui viennent de l'hébergement pour pouvoir rentabiliser aussi d'autres volets qui, normalement, tout seuls seraient pas rentables. Puis, si on doit commencer à morceler tout ça et là il y en a qui vont faire de l'argent, il y en a qui ne vont pas, c'est pas juste quelque part. (LV2)

Un autre besoin qui devrait être satisfait par l'initiative selon une personne interviewée est celui de l'accès au site par les citoyens du territoire, qui a déjà été mentionné précédemment.

Concernant l'initiative d'écoquartier, le premier critère afin d'apporter une réponse à des besoins sociaux est celui de la mixité. La mixité socioéconomique pourrait être freinée par les coûts de construction et la présence exclusive de maisons unifamiliales, à l'exception d'un jumelé. Les coûts de l'initiative sont d'ailleurs mentionnés comme un frein par une majorité de personnes interviewées qui disent devoir trouver une solution puisqu'elles ne pensaient pas avoir les moyens de construire une maison selon les estimations au moment des entretiens. De plus, une personne interviewée remarque que la grande majorité des futurs résidents sont des couples avec de jeunes enfants, ce qui indique la faible mixité intergénérationnelle. Finalement, de son côté, la mixité culturelle serait, toujours selon une personne interviewée, limitée à la présence de personnes d'origine québécoise et française.

Quant à elle, la qualité de vie potentielle du quartier ne fait aucun doute pour les personnes interviewées. En effet, toutes parlent de l'attractivité du territoire et du quartier. Elles sont enchantées de pouvoir vivre à proximité de vastes espaces naturels. En plus du paysage naturel, les personnes interviewées parlent beaucoup de l'aspect de communauté comme quelque chose de très attrayant. Cette communauté fait directement référence aux autres futurs résidents du quartier, avec qui toutes ont créé des liens forts grâce au processus de co-construction. En plus de ces liens au sein du quartier, le village est perçu comme étant dynamique et ayant de forts liens communautaires.

5.7 Processus réflexif

Le processus réflexif est inspiré des variables mobilisées dans la thématique d'analyse de la transformation sociale et est donc utilisé selon les mêmes critères pour l'étude de toutes les initiatives de cette recherche. Ainsi, nous souhaitons voir si les initiatives ont pu faire émerger une vision collective sur le long terme visant une transformation des régimes sociotechniques. Dans un second temps, nous cherchions à savoir si les acteurs ont identifié des verrouillages sociotechniques.

Concernant la vision collective transformatrice du PDCN de Saint-Camille, une personne interviewée mentionne explicitement que le PDCN est un exercice de vision et de transformation du modèle agricole de la communauté sur un horizon de huit ans. Également, l'adhésion collective de tous les participants ne fait pas de doute auprès des personnes interviewées. En effet, elles avaient toutes une volonté de

promouvoir l'agriculture locale et d'améliorer l'accessibilité des produits. Selon une autre personne interviewée, il est probable que des citoyens n'ayant pas ces volontés n'aient tout simplement pas participé aux activités de consultation. Le secret de l'harmonie dans tout le processus de l'initiative serait, selon des personnes interviewées, de trouver des solutions en évitant de signaler les problèmes. Ainsi, les acteurs sentent qu'ils évitent de critiquer des personnes ou des modes de vie. De plus, ils essaient que les solutions apportées par l'initiative s'ajoutent à ce qui est proposé dans le village, sans nuire à la satisfaction des besoins de personnes qui n'auraient pas cette vision.

Avec la volonté de préserver l'esprit rassembleur, les critiques ne font toutefois pas explicitement partie de la vision développée dans le cadre du PDCN. Par exemple, une personne interviewée indique que la question de l'environnement n'a pas été traitée directement afin d'éviter un sujet chargé politiquement. De son côté, une autre dit que le PDCN n'a pas la volonté d'agir contre certaines manières de consommer ou de faire de l'agriculture.

Au niveau de l'identification des verrous sociotechniques, les participants sont critiques des systèmes agroalimentaires actuels. On voit d'ailleurs le modèle agricole dominant comme menant à une perte de contrôle sur l'alimentation. Une personne interviewée le mentionne de la façon suivante :

Ce qu'on constate, c'est qu'il y a des événements météorologiques extrêmes qui vont se répéter à une plus grande fréquence, qui se produisent ici et qui se produisent ailleurs, au niveau alimentaire. Ça veut dire des bris au niveau de la chaîne d'approvisionnement et l'augmentation des prix avec les poussées inflationnistes. Les événements extrêmes ont un impact sur le prix des aliments de façon importante. Ça fait que pour moi, si on a la capacité d'y répondre localement avec une plus grande proportion d'aliments produits localement, c'est vraiment important de le faire. (SC2)

Dans le cadre de l'initiative du Domaine du Lac Vert, à la lumière des entretiens menés auprès des personnes participantes, il ne ressort pas une vision collective visant une transformation sociale. Une personne interviewée mentionne le manque de consensus à propos de l'évolution de l'initiative :

C'est sûr que ce n'est pas tout le monde qui a les mêmes prétentions, qui a la même vision du devenir, mais il y a un respect pour les visions des autres. Je pense que ce qui va être un peu déterminant, ce sont les premiers choix qui vont être faits par ce conseil-là qui va nécessairement amener l'organisation dans une direction qui va rendre les autres choix peut-être plus évidents, mais qui va éliminer des possibilités aussi. (LV5)

Du côté des verrouillages sociotechniques, l'un d'eux, identifié par une majorité de personnes interviewées, est l'incapacité de la municipalité à financer ce type d'initiative. En effet, il y a un consensus sur le fait que l'initiative ne doit pas, dès le premier jour, nécessiter de financement de la part de la municipalité, puisque cela constituerait un trop grand défi politique. Puisque les sources de revenus municipales sont limitées, cette obligation d'avoir une initiative couvrant ses frais diminue la capacité de l'initiative à innover, à choisir des clientèles ou à offrir des activités moins rentables, selon les personnes interviewées. Cependant, bien que le verrou soit identifié, il n'y avait pas de solutions explicites proposées.

Dans l'initiative d'écoquartier de Petit-Saguenay, plusieurs exercices ont permis d'établir une vision d'un certain vivre autrement qui pourraient permettre une transformation du mode de vie. Une personne interviewée mentionne qu'un exercice de vision a permis d'identifier des valeurs qui devraient être mises de l'avant dans le quartier : « Créer des projets dynamiques et rassembleurs (...) apprendre des autres par l'expérience, valoriser le partage sans calcul, le plaisir, l'enthousiasme et la convivialité, que nos tâches soient exécutées dans le plaisir, l'inclusion, se sentir accepté et inclus, respecté » (LV1).

Concernant l'identification de verrouillages sociotechniques, on identifie d'abord, comme mentionné précédemment, la difficulté de mettre en place une transition écologique en région en raison de la dépendance à l'automobile. Également, on nomme certaines incongruités réglementaires qui nuiraient à l'utilisation de moyens techniques moins polluants. Par exemple, une personne interviewée mentionne ces incongruités au niveau des règlements sur les fosses septiques :

Au ministère de l'Environnement, ils ont comme dit : « ah ben des toilettes sèches, c'est correct, ça rencontre nos normes, mais dans le règlement du traitement des eaux des résidences isolées, ça t'oblige quand même d'avoir une fosse septique ». Il y a comme une incohérence. Tu détournes beaucoup d'eau, disons, en utilisant une toilette sèche puis tu obliges quand même, en fonction du nombre de chambres, de dimensionner ton système de fosse septique plus grand que tes besoins. Parce que si tu détournes de l'eau, même ton eau grise, tu la détournes : super bonne pratique. C'est quelque chose qui coûte cher aussi (...), mais le règlement est mal foutu, ils t'obligent quand même à surdimensionner un peu tout ça à l'heure actuelle. (PS2)

Nous avons vu comment les acteurs des initiatives étudiées discutent de leur initiative en lien avec les sept variables étudiées (participation à la gouvernance, sensibilisation et apprentissages, protection du territoire et de la biodiversité, gestion des ressources, autonomie territoriale, réponse aux besoins sociaux et processus réflexif). Le prochain chapitre nous permettra d'explicitier ce lien en répondant plus

spécifiquement aux questions de recherche et de faire faire un parallèle entre nos observations et la littérature scientifique.

CHAPITRE 6

Analyse des résultats

Comme nous l'avons fait pour la présentation des résultats, nous divisons leur analyse en deux parties. La première partie concerne les bénéfices écologiques intrinsèques de l'initiative locale dans un contexte de lutte contre la dévitalisation. Elle réunit les variables qui ont davantage trait aux bénéfices écologiques : la protection du territoire et de la biodiversité, la gestion des ressources et l'autonomie territoriale. Puis la deuxième partie, qui traite de transformation sociale, inclut l'analyse de la participation à la gouvernance, des réponses aux besoins sociaux et le processus réflexif.

6.1 Bénéfices écologiques

Dans les initiatives étudiées, nous avons pu constater la volonté des différentes parties prenantes à s'engager dans la protection du territoire et de la biodiversité, lorsqu'elles accordent une haute valeur à un lieu. Or, parfois, le niveau d'intérêt pour la préservation d'un lieu diffère d'un acteur à un autre. Lorsqu'un conflit d'usage survient, la protection du territoire devient plus complexe si l'intérêt pour le lieu n'est pas généralisé. Bien que la protection du territoire soit importante, elle peut parfois entrer en contradiction avec certains types d'action. Comme l'avancent Sengers et ses collègues (2016), ce sont les valeurs d'un groupe, distinctes de l'ensemble de la collectivité, qui permettent la création d'une niche. Si un groupe est rassemblé autour d'un objectif lié au développement territorial, ce groupe devrait rester fidèle à celui-ci. Ainsi, certaines mesures nécessaires pour la protection du territoire pourraient être abandonnées lorsqu'elles semblent aller à l'encontre, du moins à court terme, de ces objectifs de développement. Or, les avantages de la protection du territoire et de la biodiversité se manifestent généralement sur le long terme. Par exemple, en agriculture, une plus grande biodiversité favorisera la santé des sols et donc les rendements et la résilience des cultures (HLPE, 2019 ; INKOTA, 2019). En tourisme, la protection du territoire assure la pérennité des activités (Butler, 1999), et dans le cadre des écoquartiers, elle permet de diminuer les îlots de chaleurs et d'améliorer la qualité de l'air (Savard, 2012). Or, à court terme, certaines activités économiques contraires à ces valeurs peuvent se dérouler sur ces territoires, ce qui peut engendrer des conflits d'usage si ces activités entravent d'autres utilisations ou compromettent l'intégrité du territoire. Il revient donc aux responsables de l'initiative de négocier une transition harmonieuse dans l'utilisation du territoire afin de privilégier les avantages à long terme.

Dans le cadre des initiatives locales étudiées, des consensus clairs émergent concernant la gestion des ressources. On souhaite utiliser des ressources durables, réduire les déplacements, diminuer le gaspillage ou opter pour un design écologique. Une gestion des ressources efficiente, par sa complémentarité à des valeurs liées au développement territorial, est souvent alignée avec les valeurs du groupe. Par exemple, les parties prenantes s'opposent généralement au gaspillage de ressources, pour des raisons écologiques, mais également économiques. L'adhésion générale du groupe à une meilleure gestion des ressources est particulièrement vraie lorsqu'une solution évidente au gaspillage est disponible. Par contre, lorsque la réduction du gaspillage comporte des contraintes considérées comme majeures (ex. coûts, manque de connaissances, manque de substituts), l'initiative priorise son objectif initial et écarte cette préoccupation. En effet, si l'essence même de l'initiative locale est une activité qui utilise beaucoup de ressources, elle est très peu remise en question. Comme nous l'avons souligné, les initiatives locales sont pilotées par des personnes convaincues de leur succès, qui placent le développement de l'initiative en priorité.

Comme c'est le cas pour toutes les initiatives, qu'elles soient individuelles ou collectives, locales ou globales, les initiatives locales visant à lutter contre la dévitalisation ne sont pas une réponse à tous les problèmes. En fait, elles répondent généralement à un besoin spécifique et s'inscrivent dans une idéologie particulière (Seyfang et Smith, 2007). Ce besoin est souvent difficile à satisfaire par le système dominant, d'où le recours à des moyens innovants ou alternatifs (Seyfang et Smith, 2007). Dans sa réponse aux autres problèmes sociaux ou environnementaux, une initiative locale cherchera à trouver des solutions qui rassemblent les parties prenantes autour d'un objectif commun à travers des compromis. Nous remarquons que devant la difficulté à trouver un compromis, les parties prenantes prennent la décision de laisser la situation ouverte et de laisser chaque individu prendre sa propre décision. Nous constatons que devant l'incapacité de mobiliser le collectif, l'action demeure individuelle. En agissant de manière collective, les actions peuvent conduire à l'augmentation de la capacité d'agir et du pouvoir des acteurs (Klein, 2014). En revanche, les actions individuelles ne conduisent pas au même résultat.

Dans le cadre d'initiatives locales mises en place avec un objectif de développement territorial, la volonté d'accroître l'autonomie territoriale est un sujet particulièrement consensuel. L'idée n'étant pas perçue comme un changement radical, elle s'intègre harmonieusement dans une vision du développement territorial par l'initiative locale, qui est reconnue pour promouvoir la collaboration entre les différents acteurs (Stöhr, 2003 ; Klein, 2014). Dans les trois initiatives étudiées, les acteurs ne considèrent pas

l'autonomie comme de l'autarcie, qui nécessiterait une rupture avec le système dominant, mais plutôt comme une opportunité d'élargir l'offre de produits et de services locaux.

L'augmentation de l'autonomie territoriale est un élément fondamental de toutes les thématiques d'analyse étudiées dans le cadre de cette recherche. En effet, celle-ci est présente dans les circuits courts dans le cadre de l'agroécologie (FAO, 2018), dans des projets permettant des gains pour les territoires et les communautés d'accueil pour le tourisme régénératif (Becken et Kaur, 2021), dans la création d'emplois et de services, dans la diversification des fonctions dans les écoquartiers (ADEUS, 2023), ainsi que l'amélioration de l'autonomie territoriale dans son ensemble dans le cadre du potentiel de transformation sociale (Wolfram, 2016). L'importance accordée à l'autonomie territoriale dans ces différents concepts souligne la nécessité d'une réduction de la dépendance aux marchés extérieurs. Évidemment, dans une optique d'augmentation de l'autonomie non autarcique, cette réduction de la dépendance peut être souhaitable, mais ne diminue pas l'importance de la collaboration interterritoriale.

L'autonomie territoriale est conçue de manière à permettre non seulement de réduire les distances parcourues par les produits et les personnes, mais aussi de renforcer le sentiment de pouvoir au sein de la communauté (Wolfram, 2016). Malgré un consensus autour de l'idée d'augmentation de l'autonomie territoriale, des doutes persistent quant à sa faisabilité. L'augmentation des coûts, les changements d'habitudes ou l'incapacité à imaginer de nouvelles modalités économiques rendent la mise en œuvre de cette autonomie difficile. L'écosystème économique qui assurait autrefois l'autonomie territoriale rurale s'étant étiolé, il apparaît difficile pour des citoyens n'ayant jamais connu cette configuration rurale, de remettre en place un tel écosystème. Les citoyens constatent, avec un certain réalisme, qu'avec le travail nécessaire à la préservation des services toujours en place, une multiplication des services qui permettraient d'augmenter véritablement l'autonomie du territoire sera ardue. Les habitudes qui permettaient jadis aux régions d'être autonomes ont changé, les goûts, les façons de se déplacer ou le style de vie ont évolué. Ainsi, pour toutes ces raisons, les habitants de communautés rurales peuvent avoir du mal à se projeter en dehors des contraintes imposées par les systèmes globalisés afin de se recentrer sur les besoins locaux.

Confrontés à la perte de services due à leur concentration dans les grands centres (Polèse, 2019) et à la dévitalisation qu'ont subie les régions périphériques (Klein, 2009), les habitants de communautés rurales luttant contre la dévitalisation accueillent favorablement l'arrivée d'activités économiques sur leur

territoire. La prise en charge de l'économie par des initiatives locales offre un potentiel considérable pour ces communautés. L'initiative locale présente ainsi une opportunité significative en contribuant à l'amorce d'un cercle vertueux (Klein, 2014) et en réintégrant certains services et activités économiques. Cela pourrait non seulement avoir un impact majeur sur les milieux ruraux, mais aussi sur l'amélioration de la perception de l'initiative locale et des opportunités qu'elle propose pour la transition socioécologique. En n'essayant pas de prévoir chacune des étapes qui permettraient d'arriver à une certaine autonomie, mais en agissant plutôt sur un besoin immédiat et spécifique, l'initiative locale permet l'action et, si elle réussit à susciter une mobilisation collective, de continuer dans cette voie.

Nous pouvons enfin constater que les solutions écologiques identifiées par les acteurs permettent de générer des consensus lorsqu'elles constituent des réponses à des besoins perçus par une proportion substantielle de personnes impliquées. Ceci nous rappelle que l'initiative locale vise avant tout à répondre à des besoins locaux (Klein, 2014). Dans une optique de transition socioécologique, il en ressort toutefois un défi important puisque les conséquences de la crise climatique ne se produisent pas nécessairement dans le même espace ni dans la même temporalité que les causes, qui ne sont pas locales, bien au contraire. C'est pourquoi Kemp et Loorbach (2006) qualifient ces problèmes de « vilains ». L'utilisation de l'automobile en est un parfait exemple : elle ne présente pas de bénéfice immédiat au niveau local, comme la réduction du réchauffement planétaire, et les solutions à ce problème ne peuvent être mises en œuvre par un individu seul (transport en commun, aménagement des villages, infrastructures pour le transport actif). Au contraire, elle nécessite la collaboration de nombreux acteurs à différentes échelles pour développer des options. Par conséquent, la motivation à agir au niveau local peut en être réduite.

Bien que les initiatives locales puissent permettre de progresser sur le plan écologique, elles révèlent également que ces actions, prises isolément, sont insuffisantes pour faire face à la crise écologique et sociétale. Seyfang et Smith (2007) font d'ailleurs une différence entre une niche d'innovation simple, et une niche d'innovation stratégique. Alors que la première se contente des effets immédiats de l'initiative, la seconde tente de transformer le régime sociotechnique. La section suivante s'attarde davantage au potentiel de transformation sociale de l'initiative locale en milieu rural.

6.2 Transformation sociale

La transformation sociale est au cœur de cette recherche. Nous allons plus spécifiquement discuter de la participation à la gouvernance, d'apprentissage et de sensibilisation, la réponse aux besoins sociaux et le processus réflexif.

Comme mentionné dans les sections précédentes, la participation à la gouvernance est au cœur de tous les modèles étudiés. On la voit dans le cadre d'analyse portant sur le potentiel de transformation sociale pour sa capacité à favoriser le sentiment d'appartenance (Castán Broto *et al.*, 2019), à générer de la légitimité des initiatives et à développer des connaissances chez un plus grand groupe d'individus (Wolfram, 2016). On en discute également dans le cadre de l'agroécologie. En misant sur la cocréation, elle est mise en avant pour promouvoir la transmission des connaissances (FAO, 2018). Dans le cadre du tourisme régénératif, la participation à la gouvernance se manifeste par l'implication de toutes les parties prenantes, y compris les plus marginalisées (Bellato *et al.*, 2022). Elle permet d'augmenter les capacités d'agir et d'améliorer la cohabitation entre les activités touristiques et les communautés d'accueil. On en parle enfin dans le cas des écoquartiers pour augmenter l'acceptabilité sociale des initiatives en plus d'assurer une adéquation entre le développement du quartier et la population (Ali et Ahmed, 2021).

La disparité dans les niveaux de participation des initiatives étudiées met en lumière la légitimité accrue que la participation citoyenne peut offrir. Les initiatives ayant favorisé la participation à la gouvernance bénéficient d'une plus grande légitimité. En effet, les discussions inhérentes à un processus participatif ont conduit à la recherche de compromis. Nous constatons également, comme l'indiquent Castán-Broto et ses collègues (2019), l'importance d'un leadership positif, flexible et propice à la cohésion. Les diverses parties prenantes qui se sentaient encadrées dans leurs décisions ont senti moins de frustration durant le processus, créant ainsi une plus grande cohésion. À l'inverse, malgré un très grand sentiment de pouvoir, quand les acteurs se sentaient surmenés par l'ampleur de la tâche, égarés dans le travail à accomplir ou incapables de prendre des décisions complexes en raison de leur niveau de connaissances, l'insatisfaction à l'égard du processus de gouvernance augmentait.

La volonté des acteurs d'investir du temps varie considérablement selon les initiatives. Lorsque l'implication personnelle est consciente, que les personnes se sentent utiles et que l'initiative avance comme prévu, les acteurs sont généralement prêts à s'y engager. De plus, le niveau d'implication personnelle souhaité par les acteurs peut évoluer au cours du développement de l'initiative. Les leaders

de certaines initiatives étudiées ont dû adapter le processus participatif à certains moments pour s'assurer de respecter les limites et les attentes des diverses parties prenantes.

Selon nos observations, un autre rôle crucial du leadership est de favoriser l'expression de chacun. La prise de parole en groupe n'est pas facile pour tous, et certains acteurs, par leur posture, peuvent involontairement en intimider d'autres. Cela peut donner l'apparence d'un consensus alors que certaines personnes n'ont tout simplement pas osé exprimer leurs opinions. Pour remédier à cela, des techniques telles que les entretiens individuels ponctuels peuvent aider à garantir que chaque voix soit entendue et que chacun maintienne son sentiment de pouvoir d'influence sur les décisions prises.

Comme le mentionne Wolfram (2016), ainsi que Castán Broto et ses collègues (2019), les processus de participation à la gouvernance favorisent l'acquisition de connaissances par les acteurs des initiatives. Nous avons observé des apprentissages faits de manière autonome par certains d'entre eux. En effet, face à leur devoir de prendre une décision éclairée, certains acteurs vont, par exemple, faire des lectures sur un sujet spécifique. La présence d'experts ou de pairs ayant des connaissances variées autour de la table favorise leurs partages, surtout s'ils ont de la légitimité de la part des différents acteurs. Durant le processus de co-construction, la diversité des valeurs, les connaissances et les parcours de vie favorisent également une sensibilisation à certains enjeux environnementaux. Des acteurs sont en mesure de partager certaines informations ou bien des craintes concernant certaines actions de leur initiative. Ce partage peut mener à une réorientation partielle de celle-ci.

Or, ces apprentissages et ces sensibilisations sont limités au nombre de personnes impliquées dans l'initiative, une fois l'initiative élaborée, rien n'indique qu'ils seront diffusés aux personnes qui ne sont pas directement impliquées dans l'initiative. Dans les initiatives où le processus de gouvernance est fermé, la transmission des connaissances est davantage limitée. C'est pourquoi il apparaît important d'inclure l'éducation dans la mission même de l'initiative. Dans un cas où elle n'en ferait tout simplement pas partie, il est probable que les apprentissages réalisés auront peu d'impact après à la co-construction de l'initiative. Or, certaines initiatives continuent de se co-construire avec une vision à moyen terme, ce qui prolonge le processus d'apprentissage. De plus, ce type de co-construction permet un partage entre pairs, plutôt qu'une éducation *top-down*, comme le recommande la FAO (2018).

Comme mentionné précédemment, l'initiative locale cherche à répondre à des besoins spécifiques de la communauté (Klein, 2014). Or, ces initiatives peuvent demeurer inaccessibles pour une partie de la

population. Bien que certaines initiatives locales limitent ou excluent complètement les transactions commerciales de leurs activités en se basant sur les échanges, les dons et les subventions (Seyfang et Smith, 2007), ces méthodes de financement sont souvent incertaines ou imprévisibles. Pour les acteurs des initiatives observées, il apparaît plus instinctif d'assurer un financement récurrent par des transactions commerciales. Ainsi, les personnes ayant accès aux services sont celles disposant d'un minimum de ressources financières. Les personnes les plus démunies peuvent ainsi être exclues. De surcroît, l'idée d'un « vivre mieux » amène souvent des coûts plus élevés pour les initiatives, qui doivent parfois faire des choix en dehors d'une logique financière pour être en adéquation avec les valeurs du groupe. Par exemple, les aliments issus de l'agriculture biologique locale coûtent généralement plus cher que ceux issus de l'agriculture conventionnelle, mais les modèles de production agroécologique peuvent être privilégiés par les participants, en raison de leurs valeurs. Ce mode de production peut rendre les aliments moins accessibles à certaines personnes. Dans les initiatives locales étudiées, le besoin principal ciblé n'est pas nécessairement l'accessibilité de l'initiative aux personnes les plus démunies. Cependant, cette question est abordée dans chacune des initiatives étudiées. L'enjeu est réel pour les acteurs qui souhaitent réussir à rejoindre ceux qui en ont le plus besoin. Les initiatives locales étudiées se basent donc sur des principes de financement par transaction commerciale comme source de revenus principale, mais des financements alternatifs pourraient permettre de couvrir les frais pour des personnes qui ont besoin de l'initiative et qui ne peuvent pas y accéder.

Enfin, nous avons observé le processus réflexif selon deux indicateurs, l'identification des verrous sociotechniques et la présence d'une vision transformatrice sur le long terme, tel que défini par Castán Broto et ses collègues (2019) et Wolfram (2016). Nous remarquons ici que les acteurs des initiatives locales étudiées ont de la difficulté à créer un réel cadre réflexif au sein de leur initiative. Lorsqu'une vision est développée, ce qui n'est pas toujours le cas, elle est généralement peu transformatrice. De son côté, l'identification des verrous sociotechniques peut être faite par des participants à la recherche dans le cadre des entretiens, mais pas de manière officielle dans le cadre de l'initiative. Plus encore, certains acteurs nous disent agir en ce sens de manière volontaire afin d'éviter une charge émotionnelle liée à certains enjeux perçus comme politiques. La création d'une vision transformatrice et l'identification de verrous pourraient heurter certaines personnes qui sont attachées à une manière traditionnelle d'agir qui n'est pas alignée avec la vision développée. Pour éviter cette confrontation, des acteurs disent préférer taire les discussions qui pourraient être perçues comme conflictuelles. Devant cette limite de l'initiative locale, nous souhaitons voir si celles qui ont été étudiées sont structurées d'une manière à permettre une gouvernance

réflexive, telle que développée par Voß et Kemp (2015). Nous reprenons donc leur définition de gouvernance réflexive en cinq points, dont il est question dans le chapitre un, afin d'analyser la réflexivité des initiatives locales étudiées.

L'intégration de connaissances variées. En intégrant un nombre relativement grand de personnes dans le processus de construction, les initiatives locales peuvent réunir différents types de connaissances dans des domaines distincts. L'intégration d'experts, comme observée dans les initiatives étudiées, enrichit le processus de construction. Le savoir scientifique est celui qui semble le plus difficile d'accès, mais la capacité des participants à rechercher des informations de manière autonome indique qu'ils ont un certain accès à ce savoir. De plus, dans les cas étudiés, la participation des communautés aux ASP, qui ont une mission de partage des connaissances, peut parfois permettre un accès à certains savoirs théoriques scientifiques (Bussièrès *et al.*, 2020 ; Doyon *et al.*, 2022 ; Klein, 2014 ; Klein *et al.*, 2015 ; Lachapelle *et al.*, 2021 ; Merrien, 2021 ; Tremblay *et al.*, 2022).

L'adaptabilité des stratégies et des institutions. L'initiative locale a agi ici, en quelque sorte, comme une extension des institutions locales. En effet, soutenue par la municipalité, elle semble avoir permis d'assouplir le cadre institutionnel pour le rendre plus apte à la mise en œuvre de transformations. Les administrations locales, telles que la municipalité et la MRC, ont facilité la construction de partenariats en faisant souvent preuve de flexibilité dans la gestion de leurs rapports avec leurs partenaires.

L'anticipation des effets à long terme de la crise écologique et des mesures pour la contrer. Comme mentionné précédemment, les initiatives étudiées se concentrent principalement sur des besoins actuels plutôt que sur des enjeux à long terme. La difficulté d'établir une vision à long terme est accentuée par la lourde charge de travail des différentes parties prenantes, qui doivent se concentrer sur la mise en place immédiate de l'initiative. Or, il est possible qu'à la suite d'une certaine stabilisation, l'initiative locale puisse faire l'objet d'une réflexion quant à sa transformation sur le temps long.

Des objectifs modifiables, établis collectivement. Des objectifs clairs n'ont pas été fixés dans les initiatives étudiées. Ils semblent plutôt intrinsèques aux activités de l'initiative locale. Ainsi, les parties prenantes ne fixent pas d'objectifs spécifiques, comme réduire les émissions de gaz à effet de serre de X % d'ici X années. Plutôt, les différents acteurs des initiatives vont négocier ce qui est souhaitable et réalisable. Par exemple, ils chercheront à favoriser l'accès à des commerces de proximité, qui ont comme avantage, parmi d'autres, de diminuer les gaz à effet de serre associés aux déplacements.

Des interactions dans le développement de stratégies. Cela met en évidence l'importance et l'expérience dans la mise en place d'une participation citoyenne. Le schéma développé par Klein (2014) suggère qu'à long terme, les communautés peuvent développer ce type de pratique. Comme mentionné précédemment, certaines initiatives réussissent à obtenir une grande légitimité en intégrant diverses parties prenantes dans les différentes sphères des initiatives.

L'initiative locale ayant comme principal défi la revitalisation des collectivités possède certainement un potentiel de transformation sociale. Pour maximiser ce potentiel, il faudrait que les acteurs de l'initiative locale changent de posture. Ceux-ci agissent actuellement dans un contexte marqué par une certaine urgence. Une nouvelle posture devrait permettre d'observer l'initiative dans un contexte plus large. Cela permettrait de renforcer le processus réflexif en développant une vision globale et en ciblant des verrous sociotechniques. Une telle approche pourrait également améliorer la réponse aux besoins sociaux en remettant en question le système dominant et potentiellement de mettre en place des processus éducatifs sur le long terme pour surmonter certains des obstacles identifiés. Cependant, nous observons que la posture actuelle des acteurs semble être délibérée, ceux-ci préférant éviter des discussions susceptibles d'entraîner des confrontations. En ne souhaitant pas discuter des enjeux dans lesquels s'inscrivent les initiatives, ils évitent de traiter d'enjeux politiquement chargés. Cette posture les amène également à ne pas adopter des solutions plus radicales.

6.3 Suggestions à partir de nos apprentissages pour accroître le potentiel écologique et transformateur des initiatives locales

L'étude nous permet de dégager quelques suggestions pour accroître les bénéfices écologiques que et le potentiel de transformation sociale d'initiatives qui pourront être mises en œuvre à l'avenir.

- D'abord, comme nous l'indiquent les études consultées, les bénéfices des processus de gouvernance ouverts aux différents groupes d'acteurs sont importants. Or, l'ouverture de la gouvernance ne devrait pas se traduire par la cession de la responsabilité de la gestion des projets aux citoyens, ce qui surcharge des personnes qui n'ont ni les connaissances ni le temps nécessaire pour les assumer. À ce niveau, la présence d'un leadership fort, mais partagé, positif et rassembleur, est importante.

- Au niveau des bénéfices écologiques, l'apport de connaissances de certaines personnes ayant à cœur la protection de l'environnement pourra amener de grands bénéfices aux initiatives. Ces personnes pourront soulever des enjeux écologiques et amener les acteurs vers des compromis réduisant les impacts écologiques négatifs des projets. Les initiatives locales sont particulièrement intéressantes pour des écologistes qui souhaitent augmenter leur implication dans leur milieu. Toutefois, des positions outrancières peuvent diviser les acteurs et affaiblir le leadership des initiatives.
- Si les apprentissages peuvent être significatifs pour les principaux acteurs impliqués dans les initiatives, leur effet pédagogique se réduira à ces personnes si rien n'est mis en place pour les diffuser. La réalisation d'ateliers éducatifs pour le reste de la population ou la publication de guides de bonnes pratiques pourrait être utile.
- L'autonomie territoriale des régions apparaît comme une aspiration des acteurs impliqués dans les initiatives locales. La mise en exergue de l'autonomie peut être un objectif rassembleur susceptible d'accroître la participation collective.
- Les réponses aux besoins sociaux constituent un point important pour les acteurs impliqués dans les initiatives locales étudiées. Toutefois, ceux-ci risquent de se trouver devant le choix entre les aspirations des personnes les plus démunies, celles qui promeuvent la rentabilité économique et celles qui poursuivent une cause écologique. L'équilibre entre ces trois objectifs est nécessaire, comme le soutiennent les tenants du développement durable.
- Un processus réflexif à mener en parallèle des initiatives locales proprement dites est nécessaire pour bien cibler les enjeux écologiques. En effet, le processus réflexif doit être au cœur des processus de transformation sociale impulsés par ces initiatives. Son absence favorise l'émergence de conflits qui affaiblissent les initiatives et leur effet transformateur.

CONCLUSION

La recherche présentée dans ce mémoire a exploré la transition socioécologique à travers des initiatives locales visant à lutter contre la dévitalisation de trois communautés rurales. Rappelons ici que la complexité de la transition socioécologique amène plusieurs auteurs à s'interroger sur les diverses approches possibles pour la mettre en œuvre. L'initiative locale est l'une d'elles, notamment à travers la théorie *du Multi-Level Perspective* (Geels, 2002) qui suggère qu'une initiative, dans les bonnes conditions, peut inspirer un changement institutionnel profond. Dans ce contexte, nous avons examiné si les initiatives étudiées proposaient des avancées écologiquement intéressantes et si leur potentiel transformateur était pleinement exploité. Ainsi, la question de recherche était : comment l'initiative locale, mise en place dans un processus de développement territorial en milieu rural, peut-elle permettre d'initier ou de soutenir la transition socioécologique ?

Pour répondre à cette question, nous avons d'abord détaillé la problématique. Nous nous sommes d'abord intéressés à la crise environnementale en explorant ses différentes facettes : les changements climatiques, l'intégrité de la biodiversité, l'introduction de nouvelles entités dans la biosphère, la destruction de la couche d'ozone, la surcharge des aérosols dans l'atmosphère, l'acidification des océans, le dérangement des cycles biogéochimiques, l'utilisation de l'eau douce et les changements d'utilisation des sols (Steffen et al., 2015). Ensuite, nous avons défini la réponse à cette crise, à savoir la transition écologique. Or, cette transition est présentée dans ce mémoire comme une partie intégrante de la problématique, puisque sa mise en œuvre est complexe. Des discours variés et parfois contradictoires sont tenus sur la transition écologique (Audet, 2016). Nous avons opté pour le terme « transition socioécologique » pour décrire notre approche. Celui-ci souligne la nécessité d'opérer une transformation sociale profonde pour répondre aux crises sociales actuelles et, ainsi, aborder efficacement la crise environnementale (Courtemanche *et al.*, 2022).

Suite à la présentation de la transition socioécologique, nous avons abordé la question de la dévitalisation. Ce phénomène, présent dans plusieurs régions au Québec, est une préoccupation majeure pour plusieurs citoyens de ces territoires. Face à ce problème, certains citoyens s'engagent dans diverses initiatives visant à freiner la dévitalisation. Ces initiatives locales ont d'ailleurs été définies, puis expliquées dans un contexte de dévitalisation, de transition sociale écologique puis de transformation sociale.

Dans cette recherche, nous nous sommes intéressés à trois initiatives : un Plan de développement d'une communauté nourricière à Saint-Camille, la reconversion d'un domaine religieux dans la MRC de Bellechasse, et la mise en place d'un écoquartier à Petit-Saguenay. Ces trois territoires partagent un point commun : faire partie des Ateliers des savoirs partagés 2.0, une expérience de partage de connaissances entre chercheurs et acteurs terrains et entre les territoires.

Nous avons pu réaliser cette recherche grâce à quinze entretiens semi-dirigés réalisés avec des acteurs des trois initiatives. Les observations ont été analysées à l'aide de quatre thématiques principales. Les trois premières thématiques, à savoir l'agroécologie, le tourisme durable/régénératif et les écoquartiers, ont chacune été utilisées pour l'analyse d'une seule initiative. La dernière thématique, celui du potentiel transformateur, a été utilisée pour étudier les trois cas. Cette combinaison de thématiques d'analyse a permis de créer un cadre avec des variables communes pour les trois cas, mais avec des indicateurs pouvant être différents selon l'initiative.

L'analyse des résultats nous a permis de répondre à la question principale, à travers deux questions secondaires. En effet, la première partie de l'analyse répond à la question secondaire suivante : comment les visions des initiatives, telles que présentées par les participants, engendrent-elles des bénéfices écologiques ? Pour y répondre, nous avons utilisé les variables suivantes : protection du territoire et de la biodiversité, gestion des ressources et autonomie territoriale. Nous avons observé que les initiatives couvrent plusieurs éléments en adéquation avec les thématiques d'analyse utilisées. Dans le cas de la protection du territoire et de la biodiversité, les acteurs font des efforts réels afin de protéger certains lieux à haute valeur écologique, pour préserver les sols ou pour favoriser des aménagements favorisant la biodiversité. Au niveau de la gestion des ressources, encore une fois, les acteurs sont prêts à faire certains efforts pour choisir des ressources à plus faible empreinte environnementale, diminuer les transports et diminuer l'utilisation des ressources, tout en augmentant leur réutilisation. Finalement, l'autonomie territoriale est mise de l'avant par les acteurs de l'initiative locale, qui perçoivent celle-ci en lien avec leur capacité d'agir localement. Nous concluons donc que les initiatives locales peuvent avoir des effets écologiques importants et constituer des exemples inspirants pour la transition socioécologique, même si cet enjeu ne correspond pas à leur principal objectif.

Pour la deuxième question secondaire, qui est : quel est le potentiel de transformation sociale des initiatives ? nous avons observé que celui-ci varie d'une initiative à l'autre. Toutefois, certaines tendances

se dégagent. Les initiatives montrent une capacité à mobiliser diverses connaissances grâce à la participation d'acteurs variés, une volonté de répondre à des besoins sociaux, et un apprentissage significatif en matière d'environnement appliqué aux différents domaines d'activité des initiatives. Cependant, nous avons relevé la difficulté des acteurs à situer leur initiative dans un contexte plus large. Pris dans une certaine urgence liée au développement de leur initiative et souhaitant limiter les conversations potentiellement conflictuelles, les acteurs n'abordent pas directement le lien entre leur initiative et une transformation du monde tel qu'ils l'envisagent. Ceci semble nuire au développement d'un processus réflexif. Finalement, une certaine réticence à aborder des idées plus radicales ou à engager des discussions profondes et conflictuelles peut limiter l'évolution du projet et son potentiel de transformation sociale.

Nous concluons que l'initiative locale luttant contre la dévitalisation constitue un moyen prometteur pour amorcer ou soutenir la transition socioécologique. Le Québec foisonne d'initiatives innovantes en milieu rural, et les territoires qui leur sont associés ont un potentiel significatif pour insuffler des transformations. Toutefois, étant donné l'ampleur de la transformation nécessaire pour mettre en place la transition socioécologique, il apparaît important de maximiser à la fois la portée écologique des actions entreprises par ces initiatives et leur potentiel de transformation sociale.

La présente étude a certaines limites. D'abord, la plus grande découle du fait de nous être penché sur des initiatives en démarrage. En plus de la mise à l'échelle, qui n'a pas pu être étudiée, tous les autres sujets l'ont été comme des intentions plutôt que des actions concrétisées. Dans un domaine où beaucoup d'importance est mise sur les barrières aux actions concrètes, cela constitue une faiblesse. Cependant, cette situation comporte également des avantages. D'abord, les initiatives en démarrage révèlent des enjeux actuels. Dans un domaine d'actualité comme la transition, les positions défendues par les acteurs locaux peuvent évoluer rapidement. L'idée d'étudier des initiatives ayant eu des répercussions claires et mesurables n'aurait pas permis de broser un portrait aussi évolutif. Puis, nous avons pu parler à des participants qui avaient des souvenirs très frais et qui étaient toujours engagés dans les initiatives. Ils pouvaient donc livrer les éléments qui les faisaient réagir, spontanément, sans le filtre d'une réflexion qui aurait été faite depuis longtemps. Finalement, les ASP se transforment rapidement. Afin d'étudier des initiatives dans trois territoires en développement, ce choix s'imposait.

Une autre limite est la diversité des domaines dans lesquels s'inscrivent les initiatives (tourisme, agroalimentaire, ensemble résidentiel). En effet, si les initiatives étudiées avaient été dans des domaines similaires, une analyse plus approfondie aurait sans doute pu être faite en ce qui a trait à leur portée écologique. Comme les concepts présentés ne touchaient pas l'ensemble des initiatives, ils n'ont pas pu être explorés dans toute leur complexité. Cela a posé un défi méthodologique. La recherche a toutefois permis de montrer l'utilité d'un cadre d'analyse uniforme contenant des indicateurs distincts adaptés aux différents domaines des initiatives, mais aussi la complexité de les construire. Il pourrait être intéressant de créer un cadre d'analyse pouvant facilement être adapté à des initiatives issues de tous les domaines d'activités, qui inclurait des variables autant des domaines spécifiques que de la transformation sociale. Malgré ces difficultés, l'étude des variables de participation à la gouvernance, d'apprentissage et de sensibilisation, de protection du territoire et de la biodiversité, de gestion des ressources, d'autonomie territoriale, de réponses aux besoins sociaux et de processus réflexif a permis d'étudier à la fois les efforts des acteurs sur le plan environnemental et de la transformation sociale. Bien entendu, le cadre proposé pose une base utile, mais devrait être bonifié afin d'accroître sa capacité à traiter l'ensemble des domaines d'activité et de faciliter son utilisation.

Finalement, la portée de la recherche semble être limitée par les choix méthodologiques et les délais entre la collecte des données et l'analyse des résultats. Ce délai fait apparaître un écart entre les résultats de la recherche et l'initiative telle qu'elle a évolué après la cueillette de données. Si les résultats demeurent valides, ils semblent moins utiles pour les principaux acteurs. En effet, ceux-ci ont pour la plupart bien avancé leur initiative. Le choix méthodologique d'une recherche plus près des acteurs, comme une recherche-action ou partenariale, aurait pu permettre de générer des résultats plus pertinents pour les participants. En effet, plusieurs d'entre eux avaient à cœur de générer une transformation, au moins à l'échelle locale. Une recherche-action ou partenariale aurait pu permettre d'y contribuer afin de maximiser ce potentiel. Enfin, considérant qu'une des difficultés qu'éprouvent les différentes initiatives est l'acquisition de connaissances spécifiques aux différents domaines, une recherche partenariale ou action aurait pu participer à combler cette lacune.

L'idée d'étudier les bénéfices écologiques et le potentiel de transformation sociale nous semble intéressante pour de futures recherches, et pourrait être reproduite au sein des ASP. En effet, l'expérience des ASP offre un cadre intéressant pour mener ce type de recherche. À ce niveau, comme mentionné précédemment, l'idée de conduire une recherche-action semble avoir beaucoup plus de sens tant du point

de vue du chercheur que celui de l'acteur terrain. Ainsi, le chercheur pourrait analyser les difficultés réelles de mettre en place certains éléments à haut potentiel transformateur, et non uniquement identifier des manquements à ce niveau. En effet, en proposant des pistes de réflexion au groupe de leaders, le chercheur pourrait voir si ceux-ci réussissent à mettre en place, par exemple, une réelle pratique réflexive, ou bien s'ils se butent à d'autres embûches, comme la crainte du conflit. De plus, en ayant des indicateurs propres aux domaines d'application des initiatives étudiées, le chercheur pourrait faire de même et voir la réaction des acteurs pour percevoir les réels freins à la mise en place d'initiatives avec des pratiques écologiques avancées et au potentiel transformateur élevé. Les acteurs bénéficieraient d'un appui dans la mise en place de gestes forts pour la transformation sociale et écologique. Considérant la difficulté de faire les apprentissages nécessaires à la transformation d'un système vers un modèle plus écologique, l'appui d'un chercheur qui travaillerait en collaboration avec les acteurs locaux permettrait certainement de faire de grandes avancées. En effet, ces constats nous ramènent aux cinq rôles que Wittmayer et ses collègues (2014) attribuent aux chercheurs. Le premier, le scientifique réflexif, les ramène à la recherche traditionnelle, ce qui s'apparente au rôle du chercheur dans cette recherche. Sa mission est ainsi limitée à la collecte, l'analyse, l'interprétation et la transmission des données. Le second rôle du chercheur est celui de facilitateur, dans le cadre duquel le scientifique n'est toujours pas une partie prenante de l'initiative, mais peut y intervenir afin de contribuer aux apprentissages des participants. Le troisième rôle, celui-ci de transmetteur de connaissances, octroie au chercheur une fonction plus active, puisque celui-ci peut agir comme intermédiaire entre les acteurs et peut apporter des connaissances. L'avant-dernier rôle est celui d'agent de changement qui oriente l'action du chercheur vers la formulation de solutions. Son objectif devient alors explicitement d'accroître les capacités des autres acteurs. Le dernier rôle, selon Wittmayer et des collègues (2014), est celui du scientifique avec une pratique autoréflexive qui permet au chercheur d'analyser, de se voir comme faisant partie de la dynamique qu'il cherche à transformer. Ces différents rôles permettent de reconsidérer le rôle du chercheur traditionnel afin de maximiser son impact dans l'apport de connaissances permettant de mener la transformation à effectuer.

Bref, la recherche montre à la fois la pertinence de poursuivre l'étude des initiatives locales d'un point de vue de la transition socioécologique, la difficulté à le faire et la nécessité de revoir le rôle du chercheur dans ce type d'étude. Nous devons donc agir, en multipliant les recherches à ce sujet, et créant des cadres d'analyse flexibles et polyvalents et en transformant le rôle du chercheur. Bien entendu, cette transformation du rôle du chercheur est délicate. Le chercheur doit se trouver dans une position où il a les connaissances suffisantes pour agir comme partenaire plutôt que comme simple observateur.

ANNEXE A

Guide d'entretien

| Thèmes | Questions principales | Questions complémentaires/Précisions |
|---------------------------------|--|--|
| Acteurs | <p>Je vous rencontre parce que vous occupez le rôle de (ajouter le rôle et le projet)</p> <ul style="list-style-type: none"> Est-ce que vous pouvez me parler davantage de votre implication dans le projet ? | <ul style="list-style-type: none"> Comment jusqu'à maintenant avez-vous fait valoir vos idées ? Et dans l'avenir ? À qui devez-vous faire entendre vos idées pour faire bouger les choses ? |
| Point de départ | <ul style="list-style-type: none"> Comment est-ce que le projet a débuté ? | <ul style="list-style-type: none"> D'où vient l'idée du projet ? Quelles étaient les intentions de départ ? |
| Vision du projet | <ul style="list-style-type: none"> Qu'est-ce que vous souhaiteriez pour ce projet ? Quelles sont vos attentes ? | <ul style="list-style-type: none"> Quels seraient les bénéfices du projet tel que vous le concevez pour la population locale ? Que souhaiteriez-vous voir mis sur pied dans le cadre de ce projet ? |
| | <ul style="list-style-type: none"> Quelles sont les difficultés rencontrées pour mettre en place le projet tel que vous le souhaitez ? | <ul style="list-style-type: none"> Quelles sont les difficultés envisagées pour mettre en place le projet tel que vous le souhaitez ? |
| Discussion | <ul style="list-style-type: none"> Comment est-ce que votre vision diffère de la forme actuelle du projet ? | <ul style="list-style-type: none"> Est-ce que vous supportez tout de même le projet dans sa forme actuelle ? Sinon, qu'est-ce qui devrait changer pour que vous supportiez le projet ? |
| | <ul style="list-style-type: none"> Avez-vous pu vous créer des liens avec des individus ou d'autres groupes pour réussir à défendre votre vision du projet ? Si oui, lesquels et de quelles façons ? | <ul style="list-style-type: none"> Avez-vous des visions communes avec certains autres groupes ? Y a-t-il des collaborations possibles ? |
| | <ul style="list-style-type: none"> Est-ce qu'il y a eu certaines oppositions entre votre point de vue et ceux de certains groupes ? Si oui, lesquels et de quelles façons ? | <ul style="list-style-type: none"> Est-ce que vous entrevoyez des tensions potentielles avec certains groupes ? Si oui, lesquelles ? |
| Pouvoir des participants | <ul style="list-style-type: none"> Qu'est-ce que vous pensez de la gestion actuelle du projet ? | <ul style="list-style-type: none"> Est-ce que vous vous sentez écouté ? Qu'est-ce que vous appréciez à ce niveau et comment est-ce que ça pourrait s'améliorer ? Comment décririez-vous l'influence que vous avez sur les prises de décision concernant le projet ? Est-ce que certains acteurs prennent trop de place dans le projet en ce moment ? |
| Environnement | <ul style="list-style-type: none"> Comment l'environnement s'intègre-t-il dans vos propositions pour le projet ? | <ul style="list-style-type: none"> Est-ce que ces propositions sont sujets de débats ? (Si l'environnement ne fait pas partie du projet) sous quelles conditions la transition écologique pourrait-elle s'intégrer à votre projet ? Quelles mesures environnementales souhaitez-vous mettre en place ? Est-ce que vous croyez que des projets comme celui-ci peuvent être importants pour la protection de l'environnement ? |

Source : Fait par l'auteur

ANNEXE B
Liste des participants

| Code | Initiative | Date | Présentiel/virtuel |
|-------------|-------------------------------|------------------|---------------------------|
| LV1 | Lac Vert | 29 novembre 2021 | Présentiel |
| LV2 | Lac Vert | 30 novembre 2021 | Présentiel |
| LV3 | Lac Vert | 30 novembre 2021 | Présentiel |
| LV4 | Lac Vert | 14 janvier 2022 | Virtuel |
| Lv5 | Lac Vert | 31 janvier 2022 | Virtuel |
| SC1 | PDCN de Saint-Camille | 12 mai 2022 | Présentiel |
| SC2 | PDCN de Saint-Camille | 13 mai 2022 | Présentiel |
| SC3 | PDCN de Saint-Camille | 13 mai 2022 | Présentiel |
| SC4 | PDCN de Saint-Camille | 18 mai 2022 | Virtuel |
| SC5 | PDCN de Saint-Camille | 8 juin 2022 | Virtuel |
| PS1 | Écoquartier de Petit-Saguenay | 6 juin 2022 | Présentiel |
| PS2 | Écoquartier de Petit-Saguenay | 30 juin 2022 | Présentiel |
| PS3 | Écoquartier de Petit-Saguenay | 5 juillet 2022 | Présentiel |
| PS4 | Écoquartier de Petit-Saguenay | 19 juillet 2022 | Présentiel |
| PS5 | Écoquartier de Petit-Saguenay | 11 août 2022 | Présentiel |

Source : Fait par l'auteur

ANNEXE C
Certification éthique

UQÀM | **Comités d'éthique de la recherche
avec des êtres humains**

No. de certificat : 2022-4022
Date : 2024-09-27

**CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE
RENOUVELLEMENT**

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERP É plurifacultaire) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (janvier 2016) de l'UQAM.

Titre du projet : Étude du débat en lien avec la transition écologique dans des projets de développement territorial : le cas de 3 projets des communautés des Ateliers des savoirs partagés 2.0

Nom de l'étudiant : Louis-Philippe Blanchette

Programme d'études : maîtrise en sciences de l'environnement

Direction(s) de recherche : Juan-Luis Klein; Mélanie Doyon

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année au plus tard un mois avant la date d'échéance (**2025-09-27**) de votre certificat. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



RÉFÉRENCES

- ADEUS. (2023). *Diversité fonctionnelle*. Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur. <https://www.adeus.org/publications/diversite-fonctionnelle/>
- Ali, N. K. M. et Ahmed, Z. A. (2021). *Planning sustainable environmental neighborhoods is a step towards the direction of sustainable cities*. IOP Publishing. IOP Conference Series: Earth and Environmental Science <https://doi.org/10.1088/1755-1315/754/1/012033>
- Allard-Poesi, F. et Perret, V. (2014). Fondements épistémologiques de la recherche. Dans Thietart et al. *Méthodes de recherche en management* (4e éd., p. 14-46). Dunod. <https://www.dunod.com/sites/default/files/atoms/files/9782100711093/Feuilleteage.pdf>
- Alliance HQE-GBC. (2020). *Pour la réalisation de quartiers durables*. HQE Aménagement. <https://www.hqegbc.org/wp-content/uploads/2022/04/DEMARCHE-AMENAGEMENT-2020-BD.pdf>
- Audet, R. (2015). Le champ des sustainability transitions : origines, analyses et pratiques de recherche. *Cahiers de recherche sociologique* (58), 73-93. <https://doi.org/10.7202/1036207ar>
- Audet, R. (2016). Discours autour de la transition écologique. Dans M.-J. Fortin, F. L'Italien et Y. Fournis (dir.), *La transition énergétique en chantier. Les configurations institutionnelles et territoriales de l'énergie*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Beck, U. (2001). La politique dans la société du risque. *Revue du MAUSS*, 17(1), 376– 392. https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2001-1-page-376.htm?ora.z_ref=li-08420494-pub
- Becken, S. et Kaur, J. (2021). Anchoring “tourism value” within a regenerative tourism paradigm—a government perspective. *Journal of Sustainable Tourism*, 30 (1), 52-68. <https://doi.org/10.1080/09669582.2021.1990305>
- Bellato, L., Frantzeskaki, N. et Nygaard, C. A. (2022). Regenerative tourism: a conceptual framework leveraging theory and practice. *Tourism Geographies*, 25(4), 1026–1046. <https://doi.org/10.1080/14616688.2022.2044376>
- Bellemare, M. (2023, 14 janvier). Les régions au secours des commerces de proximité. *Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2023/01/14/les-regions-au-secours-des-commerces-de-proximite>
- Biermann, F. et Kim, R. E. (2020). The Boundaries of the Planetary Boundary Framework: A Critical Appraisal of Approaches to Define a “Safe Operating Space” for Humanity. *Annual Review of Environment and Resources*, 45(Volume 45, 2020), 497-521. <https://doi.org/https://doi.org/10.1146/annurev-environ-012320-080337>
- Butler, R. W. (1999). Sustainable tourism : A state-of-the-art review. *Tourism Geographies*, 1 (1), 7-25. <https://doi.org/10.1080/14616689908721291>

- Boutaud, B. (2009). Quartier durable ou éco-quartier ? *Cybergéo : European journal of geography*.
<https://journals.openedition.org/cybergegeo/22583>
- Bussièrès, D., Klein, J.-L., et Tremblay, P. (2020). Living lab et co-construction des connaissances : réflexions à partir de l'expérience des Ateliers des savoirs partagés de Saint-Camille. Dans J.-L. Klein et B. Pecqueur (dir.), *Les living labs : une perspective territoriale*, 117-130. Éditions l'Harmattan.
- C40. (2024-a). *Green Energy*. Reinventing cities.
<https://www.c40reinventingcities.org/en/schools/challenge-topics/green-energy-1794.html>
- C40. (2024-b). *Sustainable Water Management*. Reinventing cities.
<https://www.c40reinventingcities.org/en/schools/challenge-topics/sustainable-water-management-1798.html>
- Cabana, J. (2019, 30 janvier). Chaudière-Appalaches, une région phare. *Motoneiges*.
<https://motoneiges.ca/chaudiere-appalaches-une-region-phare/>
- Carabin, F. (2024, 22 juin). Des urgences seront fermées cet été au Québec. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/societe/sante/725997/des-urgences-seront-fermees-cet-ete-au-quebec>
- Castán Broto, V., Trencher, G., Iwaszuk, E. et Westman, L. (2019). Transformative capacity and local action for urban sustainability. *Ambio*, 48, 449–462. <https://doi.org/10.1007/s13280-018-1086-z>
- Champagne, C. (2012). *Développement écovillageois et renouvellement de l'habiter rural: le cas de Saint-Camille au Québec*. [Mémoire, UQAM]. Cahier du CRISES. <https://style-apa.uqam.ca/regles-par-type-ressource/>
- Charpentier, J. (2024). *Évaluation de mécanismes participatifs innovants dans l'élaboration de politiques publiques en milieu rural : une étude de cas à Petit-Saguenay*. [Mémoire, UQAM]. Constellation.
https://constellation.uqac.ca/id/eprint/9889/1/Juliette_uqac_0862N_11168.pdf
- Chayer, M. (2022). Des règlements au Bas-Saguenay pour contrer la location sur Airbnb au coeur des villages. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1930500/logements-residence-principale-internet>
- CIDSE. (2018). *The principles of agroecology, towards just, resilient and sustainable food systems*. Gauthier, J. https://www.cidse.org/wp-content/uploads/2018/04/EN_The_Principles_of_Agroecology_CIDSE_2018.pdf
- Côté, S., Klein, J.-L. et Proulx, M.-U. (1995). Et les régions qui perdent?. GRIDEQ.
https://semaphore.uqar.ca/id/eprint/458/1/LES_REGIONS QUI PERDENT.pdf
- Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille. (2022). *Portrait du système alimentaire de Saint-Camille*. https://saint-camille.ca/wp-content/uploads/2022/04/Portrait_syst_alim_St-Cam_11avril2022.pdf

- Courtemanche, A., Bourque, D., Racine, S., Parent, A.-A. et Morin, L. (2022). Développement des communautés et transition sociécologique au Québec. *Revue Organisations & territoires*, 31 (2), 73-84. <https://doi.org/10.1522/revueot.v31n2.1481>
- Dessureault, S. (2023). À la rescousse de nos dépanneurs : 95 petites municipalités étaient sans commerce de détail en 2021. *Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2023/01/15/a-la-rescousse-de-nos-depanneurs-95-petites-municipalites-etaient-sans-commerce-de-detail-en-2021>
- Dhakal, S., J.C. Minx, F.L. Toth, A. Abdel-Aziz, M.J. Figueroa Meza, K. Hubacek, I.G.C. Jonckheere, Yong-Gun Kim, G.F. Nemet, S. Pachauri, X.C. Tan, T. Wiedmann. (2022). Emissions Trends and Driver. Dans IPCC (dir.), *Climate Change 2022 : Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, C. U. Press. https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/downloads/report/IPCC_AR6_WGIII_Chapter02.pdf
- Doussard, C. et Fonticelli, C. (2022). Ecologizing planning policies and practices in France: Insights from peri-urban and rural EcoQuartier certified neighborhoods. *Environmental Science & Policy*, 136, 588-598. <https://doi.org/10.1016/j.envsci.2022.07.022>
- Doyon, M., Klein, J. — L., Prud'homme, I. et Blanchette, L.-P. (2022). Vers une communauté nourricière à Saint-Camille : la co-idéation d'un projet. *Revue Organisations & territoires*, 31 (3), 1-11. <https://doi.org/10.1522/revueot.v31n3.1516>
- Dufresne, C. (2012). *Une communauté apprenante, innovante et solidaire* https://praxis.encommun.io/media/notes/note_13406/un-modele-porteur-de-developpement-rural-compresse-copie-29134.pdf
- Dugas, C. (1991). Dévitalisation et décentralisation dans l'Est-du-Québec. Dans Chevalier, J. Benoît, J. Klein, J.-L. Sztokman, N. (dir.), *De la Loire au Saint-Laurent : Des régions rurales face aux recompositions territoriales*. https://semaphore.uqar.ca/id/eprint/448/1/DE_LA_FOIRE_AU_ST-LAURENT.pdf
- Elkamhawy, A., El. Eashy, A. et Elfiky, U. (2024). Comparative analysis of ten Neighborhood Sustainability Assessment (NSA) tools offering integrated criteria for urban development. *International Journal of Sustainable Development & World Ecology*, 31(1), 71–88. <https://doi.org/10.1080/13504509.2023.2255562>
- FAO. (2018). *Les 10 éléments de l'agroécologie guider la transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables*. <https://www.fao.org/3/i9037fr/i9037fr.pdf>
- Fédération Québécoise des Clubs Quads (2024). *Une industrie touristique en plein essor*. <https://www.fqcq.qc.ca/une-industrie-touristique-dimportance-en-plein-essor/>
- Fonticelli, C. et Doussard, C. (2021). Éco-quartier périurbain, appropriation périurbaine d'un modèle urbain ? Le cas des éco-quartiers ruraux du PNR du Gâtinais français. Dans Desponds, D., Fonticelli, C. (dir.), *Mutations du périurbain : De l'espace décrié aux territoires désirables (p.103-123)*. Editions Le Manuscrit.

- Gaudet, S. et Robert, D. (2018a). Choisir des outils pour réaliser un terrain de recherche. Dans *L'aventure de la recherche qualitative* (p. 81-120). University of Ottawa Press.
- Gaudet, S. et Robert, D. (2018b). Choisir un projet de recherche qualitative. Dans *L'aventure de la recherche qualitative* (p. 1-20). University of Ottawa Press.
- Geels, F. W. (2002). Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes: a multi-level perspective and a case-study. *Research Policy*, 31 (8–9), 1257–1274.
[https://doi.org/10.1016/S0048-7333\(02\)00062-8](https://doi.org/10.1016/S0048-7333(02)00062-8)
- Geels, F. W. (2011). The multi-level perspective on sustainability transitions: Responses to seven criticisms. *Environmental innovation and societal transitions*, 1(1), 24–40.
<https://doi.org/10.1016/j.eist.2011.02.002>
- Gliessman, S. (2018). Defining Agroecology. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 42 (6), 599-600.
<https://doi.org/10.1080/21683565.2018.1432329>
- Groupe de travail sur les communautés dévitalisées. (2010). *Des communautés à revitaliser. Un défi collectif pour le Québec*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/developpement_territorial/municipalites_devitalisees/rapport_communes_devitalisees.pdf
- Haapio, A. (2012). Towards sustainable urban communities. *Environmental Impact Assessment Review*, 32(1), 165—169. <https://doi.org/10.1016/j.eiar.2011.08.002>
- Hansen, T. et Coenen, L. (2015) The geography of sustainability transitions: Review, synthesis and reflections on an emergent research field. *Environmental innovation and societal transitions*, 17, 92–109. <https://doi.org/10.1016/j.eist.2014.11.001>
- Higgins-Desbiolles, F. (2006). More than an “industry”: The forgotten power of tourism as a social force. *Tourism management*, 27(6), 1192-1208. <https://doi.org/10.1016/j.tourman.2005.05.020>
- HLPE. (2019). *Agroecological and other innovative approaches for sustainable agriculture and food systems that enhance food security and nutrition*. High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security.
<https://www.fao.org/3/ca5602en/ca5602en.pdf>
- Holz, C. (2020). *Quebec's Climate Fair Share*. Zenodo. <https://doi.org/10.5281/zenodo.2595495>
- Howaldt, J. et Schwarz, M. (2016). *Social innovation and its relationship to social change: Verifying existing social theories in reference to social innovation and its relationship to social change*. SI-DRIVE. <https://www.si-drive.eu/wp-content/uploads/2016/07/SI-DRIVE-D1-3-Social-Change-final-260416-2.pdf>
- INKOTA. (2019). *Strengthening agroecology for a fundamental transformation of agri-food systems*. https://www.misereor.org/fileadmin/user_upload_misereororg/publication/en/foodsecurity/position-paper-strengthening-agroecology.pdf

- Institut de la statistique du Québec. (2023a). Indice de vitalité économique des territoires : *Édition 2023*. L'institut. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bulletin-analyse-indice-vitalite-economique-territoires-edition-2023.pdf>
- Institut de la statistique du Québec. (2023b). Les indicateurs de l'occupation et de la vitalité des territoires : *Proportion des municipalités de moins de 1000 habitants qui n'ont pas d'édifices de commerce de détail* [Données statistiques]. https://statistique.quebec.ca/docs-ken/vitrine/occupation-vitalite-territoire/documents/services_proximite_01.pdf
- IPBES. (2019, 5 mai). *Le dangereux déclin de la nature : Un taux d'extinction des espèces « sans précédent » et qui s'accélère*. [Communiqué de presse]. IPBES. <https://www.ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment-Fr>
- IPCC. (2018). Summary for Policymakers. Dans Masson-Delmotte, V., P. Zhai, H.-O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P.R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, J.B.R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M.I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor, and T. Waterfield (dir.), *Global Warming of 1.5 °C. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5 °C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty*, Cambridge University Press, pp.3-24, doi:10.1017/9781009157940.001.
- IPCC. (2023). Summary for Policymakers. Dans H. Lee and J. Romero (dir.), *Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. IPCC, pp. 1-34, doi: 10.59327/IPCC/AR6-9789291691647.001
- Jenkins, E. K., Slemon, A., Haines-Saah, R. J. et Oliffe, J. (2018). A guide to multisite qualitative analysis. *Qualitative health research*, 28(12), 1969-1977. DOI: 10.1177/1049732318786703
- Kemp, R. et Loorbach, D. (2006). Transition management : a reflexive governance approach. Dans Voß, J.-P., Bauknecht, D. et Kemp, R. (dir.), *Reflexive governance for sustainable development*, 103-130. <https://doi.org/10.4337/9781847200266.00015>
- Kemp, R., Schot, J. et Hoogma, R. (1998). Regime shifts to sustainability through processes of niche formation: the approach of strategic niche management. *Technology analysis & strategic management*, 10(2), 175–198. <https://doi.org/10.1080/09537329808524310>
- Kallio, H., Pietilä, A. M., Johnson, M. et Kangasniemi, M. (2016). Systematic methodological review: developing a framework for a qualitative semi-structured interview guide. *Journal of advanced nursing*, 72(12), 2954-2965. doi: 10.1111/jan.13031
- Klein, J.-L. (2006). Développement local et initiative locale. Une perspective d'analyse et d'intervention. *Le développement social. Un enjeu pour l'économie sociale, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec*, 150-161.
- Klein, J.-L. (2009). Innovation sociale et le développement territorial, Introduction. *Revue canadienne des sciences régionales* (Numéro spécial sur l'Innovation sociale et le développement territorial). https://idjs.ca/images/rcsr/archives/V32N1-INTRO_Klein_FR.pdf

- Klein, J.-L. (2014). Innovation sociale et le développement territorial. Dans (dir.), *L'innovation sociale* (p. 115-139). Érès.
- Klein, J.— L., Bussièrès, D., Caillouette, J., Doyon, M., Fontan, J.-M., Tremblay, D.-G. et Tremblay, P.-A. (2015). *Saint-Camille : Récit d'une expérience de co-construction de la connaissance* (ES1505). https://crises.uqam.ca/wp-content/uploads/2018/10/CRISES_ES1505.pdf
- Komeily, A. et Srinivasan, R. S. (2015). A need for balanced approach to neighborhood sustainability assessments: A critical review and analysis. *Sustainable Cities and Society*, 18, 32-43. <https://doi.org/10.1016/j.scs.2015.05.004>
- Lachapelle, R., Morin, L., Boudreau, G., Lavoie, M.-È. et Lepage, C. (2021). *Une démarche d'intervention collective en milieu rural les Ateliers des savoirs partagés 2.0 dans Bellechasse*. CRCOC. Cahier n21. https://praxis.encommun.io/media/notes/note_645/asp_2.0_dans_bellechasse_cahier_21-01_version_legere.pdf
- Ladouceur, S. (2021). *Indice de vitalité économique des territoires [Bulletin d'analyse]*. Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bulletin-analyse-indice-vitalite-economique-territoires-edition-2021.pdf>
- Lanouette, N., & Bouvet, R. (2011). Revisiter les lieux disparus de la géographie du Québec: Entre géopoétique et résistance. *Actes du Colloque Brésil/Canada au 79e Congrès de l'ACFAS*. <https://anaisabecan2011.ufba.br/Arquivos/Lanouette-Bouvet.pdf>
- Le P'tit Bonheur de Saint-Camille. (s.d). *Historique*. <https://ptitbonheur.org/a-propos/historique/>
- Les sentiers du silence. (s.d). *Calendrier des activités*. <https://www.sentiersdusilence.com/calendrier-des-activites/>
- Lenton, T. M., Held, H., Kriegler, E., Hall, J. W., Lucht, W., Rahmstorf, S. et Schellnhuber, H. J. (2008). Tipping elements in the Earth's climate system. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 105 (6), 1786-1793. <https://doi.org/10.1073/pnas.0705414105>
- Luederitz, C., Schöpke, N., Wiek, A., Lang, D. J., Bergmann, M., Bos, J. J., Burch, S., Davies, A., Evans, J. et König, A. (2017). Learning through evaluation—A tentative evaluative scheme for sustainability transition experiments. *Journal of Cleaner Production*, 169, 61–76. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2016.09.005>
- Matthies, A.-L., Stamm, I., Hirvilammi, T. et Närhi, K. (2019). Ecosocial innovations and their capacity to integrate ecological, economic and social sustainability transition. *Sustainability*, 11(7), 2107. <https://doi.org/10.3390/su11072107>
- Markard, J., Raven, R. et Truffer, B. (2012). Sustainability transitions: An emerging field of research and its prospects. *Research Policy*, 41(6), 955–967. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2012.02.013>
- Merrien, P. (2021). *Les Ateliers des savoirs partagés 2.0, évaluation du projet, rapport final*. https://praxis.encommun.io/media/notes/note_665/evaluation_asp_20_2021.pdf

- Meyran, R. (2020). La biorégion urbaine réinvente la ville. Dans *Villes durables* (p. 147-153). Éditions Sciences Humaines. <https://doi.org/10.3917/sh.rymar.2020.01.0147>.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. (2022). *Guide pour l'élaboration d'un plan de développement d'une communauté nourricière*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/territoire/GM_communaute_nourriciere_MAPAQ.pdf
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (2021). *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2019 et leur évolution depuis 1990*. Gouvernement du Québec. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2019/inventaire1990-2019.pdf>
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. (2023). Plan pour une économie verte 2030, Plan de mise en œuvre 2023-2028. Gouvernement du Québec. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-mise-oeuvre-2023-2028.pdf>
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2020). *Indice de vitalité économique*. Gouvernement du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/indice-de-vitalite-economique-des-territoires>
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2024). *Les indicateurs de l'occupation et de la vitalité des territoires : Proportion des municipalités de moins de 1 000 habitants qui n'ont pas d'édifices de commerce de détail*. [jeu de données]. Institut de la Statistique du Québec. https://statistique.quebec.ca/docs-ken/vitrine/occupation-vitalite-territoire/documents/services_proximite_01.pdf
- Moore, M.-L., Riddell, D. et Vocisano, D. (2015). Scaling out, scaling up, scaling deep: strategies of non-profits in advancing systemic social innovation. *Journal of Corporate Citizenship*, 58, 67-84. <https://www.jstor.org/stable/jcorpciti.58.67>
- Municipalité de Petit-Saguenay. (2021a). Plan d'urbanisme - règlement no 15-289. Julie Simard. <https://petit-saguenay.com/wp-content/uploads/2021/05/Plan-durbanisme-de-Petit-Saguenay.pdf>
- Municipalité de Petit-Saguenay. (2021b). *Politique de participation citoyenne*. https://petit-saguenay.com/wp-content/uploads/2023/02/Politique-de-PC_compressed.pdf
- Municipalité de Petit-Saguenay. (2023). *Politique de développement durable 2023-2028*. https://petit-saguenay.com/wp-content/uploads/2023/02/Politique-de-DD-1_compressed.pdf
- OCDE. (2014). *L'Annuel de l'OCDE 2014 : Une économie résiliente une société inclusive*. https://www.oecd-ilibrary.org/l-annuel-de-l-ocde-2014_5jxsvwj031f0.pdf
- Office québécois de la langue française. (2019). Boucle de rétroaction positive. Dans *Grand dictionnaire terminologique*. Récupéré le 31 août 2024 de <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26556704/boucle-de-retroaction-positive>

- Offner, J.-M. (2020). Comment repenser nos déplacements ? Dans Rymarski, C. *Villes durables* (p. 33-39). Éditions Sciences Humaines. https://shs.cairn.info/article/GDSH_0040_0005?tab=premieres-lignes
- Olsson, P., Bodin, Ö. et Folke, C. (2010). Building Transformative Capacity for Ecosystem Stewardship in Social—Ecological Systems. Dans D. Armitage et R. Plummer (dir.), *Adaptive Capacity and Environmental Governance* (p. 263–285). Springer Berlin Heidelberg. Doi: 10.1007/978-3-642-12194-4_13
- O’Neill, D. W., Fanning, A. L., Lamb, W. F. et Steinberger, J. K. (2018,). A good life for all within planetary boundaries. *Nature Sustainability*, 1(2), 88-95. <https://doi.org/10.1038/s41893-018-0021-4>
- Owen, C. (2007). Regenerative Tourism: A Case Study of the Resort Town Yulara. *open house international*, 32(4), 42—53. <https://doi.org/10.1108/OHI-04-2007-B0005>
- Pattyn, F., Ritz, C., Hanna, E., Asay-Davis, X., DeConto, R., Durand, G., Favier, L., Fettweis, X., Goelzer, H. et Golledge, N. R. (2018). The Greenland and Antarctic ice sheets under 1.5 C global warming. *Nature climate change*, 8(12), 1053–1061. <https://www.nature.com/articles/s41558-018-0305-8>
- Petit-Saguenay. (2021, 28 mai). *La municipalité de Petit-Saguenay annonce son projet d’écoquartier*. <https://petit-saguenay.com/actualites/la-municipalite-de-petit-saguenay-annonce-son-projet-decoquartier/>
- Polèse, M. et Shearmur, R. (2002). RIP-HMR: À propos du concept de pôle de développement et des stratégies de développement économique des régions québécoises. *Canadian Journal of Regional Science*, 26(1), 61-86. <https://espace.inrs.ca/id/eprint/9403/1/lnedit04-02.pdf>
- Polèse, M. (2019). De politique régionale à développement local. Récit d’un succès québécois (ou presque): Jumeler équité et entrepreneuriat local. Dans M-U. Proulx et M-C. Prémont (dir.), *La politique territoriale au québec 50 ans d’audace, d’hésitations et d’impuissance* (p. 49-76). Presses de l’université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctv10qqxcd.8>
- Rasoolimanesh, S. M., Ramakrishna, S., Hall, C. M., Esfandiari, K. et Seyfi, S. (2020). A systematic scoping review of sustainable tourism indicators in relation to the sustainable development goals. *Journal of Sustainable Tourism*, 1-21. <https://doi.org/10.1080/09669582.2020.1775621>
- Raworth, K. (2017). Why it's time for Doughnut Economics. *IPPR Progressive Review*, 24(3), 216-222. <https://doi.org/10.1111/newe.12058>
- Rochman, J. et Tremblay, D.-G. (2012). Politiques familiales municipales : l’émergence de nouvelles formes de gouvernance locale ? *Politique et Sociétés*, 31 (1), 3-46. <https://doi.org/10.7202/1013130ar>
- Saarinen, J. (2013). Critical sustainability: Setting the limits to growth and responsibility in tourism. *Sustainability*, 6(1), 1-17. <https://doi.org/10.3390/su6010001>
- Saint-Damien-de-Buckland. (s.d). *Portrait*. <https://saint-damien.com/portrait/>
- Saint-Pierre, J. (2002). *Les Sœurs du Perpétuel-Secours à Saint-Damien et les Frères de Notre-Dame-des-Champs*. Encyclobec. https://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=125

- Savard, M. (2012). *Le développement de quartiers durables dans les municipalités du Québec* [Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke]. Savoirs UdeS.
<https://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/7456>
- Schot, J. et Geels, F. W. (2007). Niches in evolutionary theories of technical change. *Journal of evolutionary economics*, 17(5), 605–622. <https://doi.org/10.1007/s00191-007-0057-5>
- Sengers, F., Wieczorek, A. J. et Raven, R. (2016). Experimenting for sustainability transitions: A systematic literature review. *Technological Forecasting and Social Change*, 145, 153-164.
<https://doi.org/10.1016/j.techfore.2016.08.031>
- Seyfang, G. et Longhurst, N. (2013). Desperately seeking niches: Grassroots innovations and niche development in the community currency field. *Global Environmental Change*, 23 (5), 881-891.
<https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2013.02.007>
- Seyfang, G. et Smith, A. (2007). Grassroots innovations for sustainable development: Towards a new research and policy agenda. *Environmental Politics*, 16(4), 584–603.
<https://doi.org/10.1080/09644010701419121>
- Sharifi, A. (2016). From Garden City to Eco-urbanism: The quest for sustainable neighborhood development. *Sustainable Cities and Society*, 20, 1-16. <https://doi.org/10.1016/j.scs.2015.09.002>
- Sharifi, A., Dawodu, A. et Cheshmehzangi, A. (2021). Limitations in assessment methodologies of neighborhood sustainability assessment tools: A literature review. *Sustainable Cities and Society*, 67. <https://doi.org/10.1016/j.scs.2021.102739>
- Société du réseau Économusée. (2020). *Rapport final étude de faisabilité sur le potentiel touristique du site conventuel de la congrégation religieuse et du domaine du lac-vert.*
- Stake, R. E. (1995). *The art of case study research*. Sage Publications, Inc.
- Statistique Canada. (2001). *Faits saillants pour la communauté de Saint-Camille*.
<https://www12.statcan.gc.ca/english/profil01/CP01/Details/Page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2440025&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=saint-camille&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&Custom=>
- Statistique Canada. (2017). *Profil de recensement, Recensement de la population de 2016*.
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=E>
- Statistique Canada. (2023). *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021*.
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
- Steffen, W., Richardson, K., Rockström, J., Cornell, S. E., Fetzer, I., Bennett, E. M., Biggs, R., Carpenter, S. R., De Vries, W. et De Wit, C. A. (2015). Planetary boundaries: Guiding human development on a changing planet. *Science*, 347 (6223). <https://doi.org/10.1126/science.1259855>
- Steffen, W., Rockström, J., Richardson, K., Lenton, T. M., Folke, C., Liverman, D., Summerhayes, C. P., Barnosky, A. D., Cornell, S. E. et Crucifix, M. (2018). Trajectories of the Earth System in the

- Anthropocene. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 115 (33), 8252–8259.
<https://doi.org/10.1073/pnas.1810141115>
- Stöhr, W. (2003). Development from Below: Vingt ans plus tard. Dans J-M. Fontan, J-L. Klein et B. Lévesque (dir.), *Reconversion économique et développement territorial*, (p.119–143). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctv18phbbm.9>
- The U.S. Green Building Council. (2014). *Green Building 101 : Sustainable materials and resources*.
<https://www.usgbc.org/articles/green-building-101-sustainable-materials-and-resources>
- Tight, M. (2022). Designing Case Studies. Dans U. Flick (dir.), *The SAGE Handbook of Qualitative Research Design* (Vol. 2, pp. 399-413). SAGE Publications Ltd, <https://doi.org/10.4135/9781529770278>
- Tomich, T. P., Brodt, S., Ferris, H., Galt, R., Horwath, W. R., Kebreab, E., Leveau, J. H., Liptzin, D., Lubell, M. et Merel, P. (2011). Agroecology: A review from a global-change perspective. *Annual Review of Environment and Resources*, 36(1), 193–222. <https://doi.org/10.1146/annurev-environ-012110-121302>
- Torre, A. (2015). Théorie du développement territorial. *Géographie, économie, société*, 17 (3), 273-288.
<https://shs.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2015-3-page-273?lang=fr>
- Tourisme Bellechasse. (s.d). *Cycloroute de Bellechasse*.
<https://bellechasse.chaudiereappalaches.com/fr/cycloroute-de-bellechasse/>
- Turner, R. A. et Wills, J. (2022, 2022/06/01/). Downscaling doughnut economics for sustainability governance. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 56, 101180.
<https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.cosust.2022.101180>
- Tremblay, P.-A., Bérard, S., Bussièrès, D., Caillouette, J., Doyon, M., Dufresne, C., Lachapelle, R., Laroche, S., Lavoie, M.-È. et Morin, L. (2022). Les Ateliers des savoirs partagés : connectivité et développement en milieu rural : Shared Knowledges Workshops: Connectivity and Rural Development. *Journal of Rural and Community Development*, 17(2).
<https://journals.brandonu.ca/jrcd/article/view/2070/578>
- UNTWO. (s.d) *Tourisme de développement durable*. <https://www.unwto.org/fr/tourisme-developpement-durable>
- UNTWO. (2017). 2017, international year of sustainable tourism for development.
<https://www.unwto.org/tourism4development2017>
- Vachon, B. (2011). La passion du rural. *Quarante ans d'écrits, de paroles et d'actions pour que vive le Québec rural : tome 2 Évolution récente du Québec rural, 1961-2014. De l'exode au puissant désir de campagne*. Solidarité rurale du Québec. https://geo.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/70/la_passion_du_rural_tome_2_-_partie1de2.pdf
- Vailles, F. (2022). Incapable de remplir des HLM vides en région. *La presse*.
<https://www.lapresse.ca/affaires/chroniques/2022-01-20/logements/incapable-de-remplir-des-hlm-vides-en-region.php>

- Voß, J.-P. et Kemp, R. (2015). Sustainability and reflexive governance: introduction. Dans J.-P. Voß, D. Bauknecht et R. Kemp (dir.), *Reflexive governance for sustainable development* (p.3-30). Edward Elgar. https://www.researchgate.net/profile/Jan-Peter-Voss-2/publication/233740026_Reflexive_Governance_for_Sustainable_Development/links/58133d3708aedc7d8961c1df/Reflexive-Governance-for-Sustainable-Development.pdf
- Wall, G. (1997). Sustainable tourism—unsustainable development. Dans J. J. Pigram et S. Wahab (dir.), *Tourism, development and growth* (p. 29-43). Taylor & Francis Group.
- Wezel, A., Herren, B. G., Kerr, R. B., Barrios, E., Gonçalves, A. L. R. et Sinclair, F. (2020). Agroecological principles and elements and their implications for transitioning to sustainable food systems. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 40, 1-13. <https://doi.org/10.1007/s13593-020-00646-z>
- Wittmayer, J., Roorda, C. et van Steenbergen, F. (2014). Governing urban sustainability transitions—inspiring examples. *International Journal of Sustainable Development*, 15(1), 19–36. <https://doi.org/10.13140/RG.2.1.2367.7606>
- Wolfram, M. (2016). Conceptualizing urban transformative capacity: A framework for research and policy. *Cities*, 51, 121–130. <https://doi.org/10.1016/j.cities.2015.11.011>
- Yildiz, S., Yilmaz, M., Kivrak, S. et Gultekin, A. (2016). Neighborhood sustainability assessment tools and a comparative analysis of five different assessment tools. *Planlama-planning*, 26(2). <https://doi.org/10.14744/planlama.2016.05914>
- Zoological Society of London et WWF. (2022). *Living Planet Index*. <https://www.livingplanetindex.org/lpi>